

Aujourd'hui: encore assez ensoleillé le matin, mais la nébulosité augmentera à partir de l'ouest, orages et averses l'après-midi.
 Demain: nombreuses pluies et chute de la température. Samedi temps variable au nord avec quelques averses intermittentes.

Lac des Brenets				Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel	25°	13°	3700 m	6 h 50	20 h 11
429,39 m				22 h 16	13 h 28
Fête à souhaiter: Vêrène					

LA PATROUILLE SUISSE S'INCLINE

Les avions suisses renoncent au meeting d'Ecuvillens

► 4

JÜRIG STÄUBLI: «OPA DE CHARGE» SUR PUBLICITAS

La rumeur a pris corps

► 8

ANNÉE D'ORIENTATION

Canton de Neuchâtel: bilan positif

► 21

TRANSJURANE À LA PORTE DES FRANCHES-MONTAGNES

Mise à l'enquête des tronçons Glovelier - Delémont

► 21

L'Impartial

OPINION

Pinochet candidat

Le 5 octobre prochain, probablement, les Chiliens devront dire dans un plébiscite s'ils sont d'accord ou non d'offrir à Pinochet un nouveau mandat présidentiel qui expirera en 1997.

En effet, la junte qui dirige le pays a choisi le général comme candidat unique, mardi soir. A l'unanimité.

L'événement n'est pas une surprise. Il y a belle lurette qu'on sait que l'armée de terre, qui contrôle la plupart des rouages du pays, tient à conserver son chef au pouvoir.

Cependant, le plébiscite, s'il a lieu, sera un fait majeur depuis l'avènement de la dictature en 1973: cela sera la première consultation électorale RÉELLE sous le régime militaire!

Certes, les moyens de propagande seront, sans doute, inégalement répartis entre les partisans et les adversaires de Pinochet et beaucoup de Chiliens et de Chiliennes auront peur d'exprimer librement leurs sentiments.

Toutefois, la liberté d'expression paraît garantie et si plus de sept millions d'électeurs sur quelque huit millions se sont déjà inscrits sur les rôles électoraux, c'est le signe évident qu'ils ne prennent pas le plébiscite pour une farce.

Au demeurant, hors de l'armée de terre, Pinochet compte de nombreux adversaires parmi les

militaires et le chef des forces aériennes, Fernando Matthei Aubel a déclaré «que le choix auquel étaient confrontés les électeurs n'était pas la dictature ou la démocratie; et que l'une ou l'autre conduisait vers la démocratie».

En outre, les sondages faits au Chili en toute liberté indiquent que les chances du «oui» et du «non» sont à peu près identiques.

Dans ces circonstances, le plus difficile c'est de comprendre pourquoi la junte, qui connaît très bien l'impopularité de Pinochet, n'a pas nommé un candidat de consensus, qui aurait ramené, sans à-coups importants, le pays dans le camp du monde libre.

L'église catholique avait prôné cette manœuvre et plusieurs pairs de Pinochet n'étaient pas du tout persuadés qu'il avait raison de se représenter. De quels arguments a-t-il usé pour les convaincre de le choisir? La promesse de renoncer à la charge de commandant de l'armée de terre, a-t-elle suffi à les convertir? Ou, machiavéliquement, ont-ils pensé qu'en présentant le plus mauvais candidat, ils hâteraient le processus de normalisation?

Quoi qu'il en soit, la candidature de Pinochet va exacerber la colère populaire. Les émeutes vont succéder aux émeutes durant la campagne électorale. Certains croient même que la situation sera tellement dégradée que le plébiscite ne pourra pas avoir lieu.

Willy BRANDT

Chili: violents affrontements

Après la désignation du général Pinochet comme candidat à sa propre succession

Le calme était revenu hier matin au Chili, selon la police, au lendemain des violents affrontements entre manifestants hostiles au gouvernement et forces de l'ordre, à la suite de la désignation par la junte militaire du général-président Augusto Pinochet comme candidat à sa propre succession jusqu'en 1997. Bilan: deux morts, au moins 21 blessés et plus de 800 arrestations.

Après avoir été choisi - par lui-même et les trois autres chefs de la junte - comme candidat unique au plébiscite du 5 octobre, le général Pinochet, qui dirige le Chili d'une poigne de fer depuis son coup d'Etat sanglant de 1973, a promis d'œuvrer pour une plus grande démocratie.

Des milliers d'habitants de la capitale Santiago ont cependant manifesté jusque tard dans la nuit, frappant casseroles et poêles, tandis que d'autres érigeaient des barricades de pneus enflammés et bloquaient de nombreux carrefours de cette ville de 4,5 millions d'habitants. Des coupures d'électricité - arme très prisée de certains mouvements de gauche - ont aussi été enregistrées dans plusieurs quartiers.

Alors que l'opposition dénonçait la poursuite d'une «dictature vieillissante», le général Pinochet, qui

est âgé de 72 ans, a qualifié sa désignation de «moment décisif dans le processus institutionnel» engagé par son gouvernement en place depuis 15 ans. «Si je gouverne, vous gouvernez», a lancé depuis son balcon le président aux milliers de partisans réunis devant le Palais du gouvernement. Il les a aussi appelés à «lutter pour obtenir la victoire» lors du référendum.

Si les 7,2 millions d'électeurs votent en majorité pour lui le 5 octobre, il restera au pouvoir jusqu'en 1997. S'ils le rejettent, alors des élections auront lieu dans les 12 mois qui suivent et le général Pinochet assurera la présidence jusque-là.

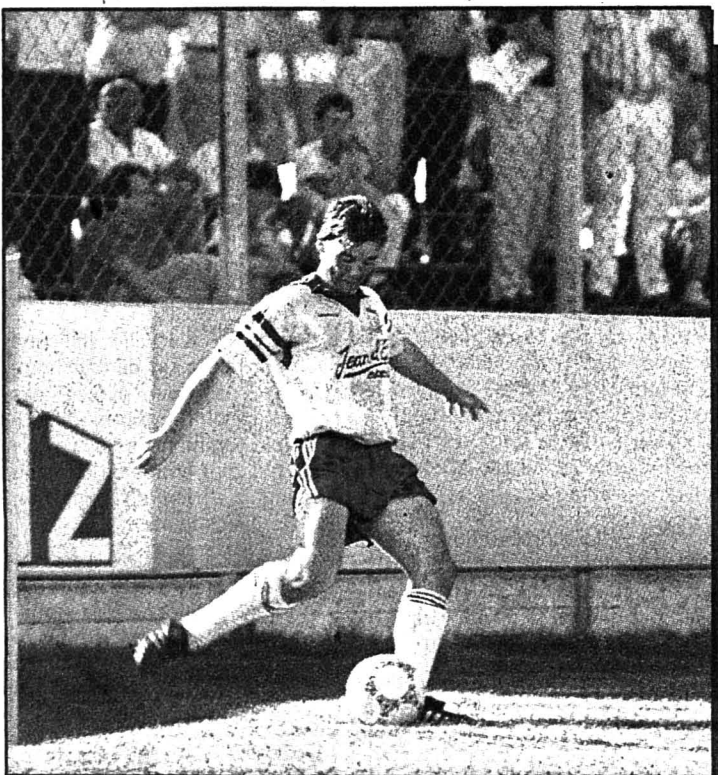
Si le président Pinochet a promis une nouvelle forme de démocratie - «une démocratie totale dont l'approche constitue un nouveau défi pour chacun» - et un «nouveau style de coexistence politique». (ap)

PINOCHET PROMET L'OUVERTURE



Elzingre

Défaite, mais... Le FCC battu à Granges



Alain Renzi: essayé, pas pu.

(Henry)

SPORTS 15 - 17 - 18

Walesa: anniversaire réussi

Un entretien de trois heures avec les autorités

Huit ans jour pour jour après la signature des Accords de Gdansk autorisant la constitution de syndicats libres, le président du syndicat dissous Solidarité a enregistré hier un premier succès en s'entretenant pendant trois heures avec les autorités.

«Je suis un optimiste», s'est ensuite contenté de dire Lech Walesa, dans un sourire, avant de regagner sa ville de Gdansk.

Il s'agissait de sa première rencontre avec des responsables gouvernementaux depuis 1982, tandis que le mouvement de grève le plus suivi des sept dernières années entrait dans la troisième semaine.

L'agence officielle PAP s'est contentée d'annoncer brièvement que le ministre de l'Intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, a rencontré Lech Walesa le 31 août, à Varsovie. Participaient également à cet entretien l'évêque (de Varsovie) Jerzy Dabrowski et Stanislaw Ciosek, secrétaire de l'Organisation (officielle) de l'unité nationale PRON.

TABLE-RONDE

L'agence a précisé que les participants avaient discuté des «conditions de la tenue d'une table-

ronde et de son déroulement», allusion apparente à la «table-ronde» proposée vendredi par le ministre de l'Intérieur pour discuter des doléances des ouvriers.

Le service de presse de l'épiscopat a rapporté de son côté, dans un communiqué, que les questions-clés de l'avenir de Solidarité et du pluralisme syndical avaient été abordées. «Les participants ont décidé que tous les problèmes liés au mouvement syndical seront discutés à la table-ronde. Il n'y a pas de sujet tabou.»

Le Bureau politique du POUP avait été informé mardi des préparatifs de cette «table-ronde» et avait recommandé au général Kiszczak de poursuivre «la mission lui ayant été confiée».

Bien que le lieu de la rencontre ait été tenu secret par les différentes parties, des témoins ont vu à son issue Lech Walesa sortir d'une villa du quartier de Mokotów, à

une centaine de mètres de la résidence de l'ambassadeur américain. Le dirigeant de Solidarité est retourné à l'épiscopat, où il s'était d'abord rendu le matin dès son arrivée de Gdansk par la route.

Avant de regagner Gdansk, il s'est entretenu deux heures avec ses conseillers, avec lesquels il avait discuté une heure et demie le matin, avant de quitter l'épiscopat à 11h 40 dans une Mercedes verte, en compagnie de Mgr Dabrowski.

UNE PERSONNALITÉ ÉMINENTE

Le lieutenant-colonel W. Gornichi, collaborateur du numéro un polonais, le général W. Jaruzelski, avait affirmé à la chaîne américaine de télévision ABC que le ministre de l'Intérieur discuterait avec M. Walesa en le considérant comme une «personnalité éminente» mais pas comme «président d'un syndicat inexistant».

M. Walesa avait en tout cas laissé ouverte la question de savoir s'il appellerait à mettre fin à la grève affectant ses chantiers navals Lénine de Gdansk - une condition qu'avait posée le gouvernement à l'ouverture de la table-ronde.

«Je n'en ai pas le pouvoir», avait-il répondu aux journalistes l'interrogeant à ce sujet. Comme ceux-ci lui demandaient alors si cela signifiait qu'il n'appellerait pas à y mettre un terme, il avait affirmé: «Je n'ai pas dit cela».

Au plus fort du mouvement, la semaine dernière, les grèves avaient affecté 20 entreprises du pays employant environ 100.000 personnes.

(ap)

Trattoria Toscana

son restaurant rénové!

039/23.37.31

L'ÉVÈNEMENT

Renaissance nécrophage

Vision saisissante que celle de la Birmanie, en liquéfaction accélérée.

Une décomposition pathétique, qui offre au monde le spectacle d'un pays livré à lui-même et soumis, chaque jour un peu plus, à l'anarchie ambiante.

Alors que, du nord au sud et d'est en ouest, de multiples comités s'approprient la dépouille de l'administration centrale, le président Maung Maung tente de sauver les reliquats de pouvoir à chipoter, encore.

C'est ainsi que le gouvernement s'est essayé, hier, à réaffirmer sa légitimité en lançant un sévère avertissement aux «agitateurs». Une mise en garde qui sonne particulièrement creux: la majorité birmane, clergé et une bonne partie de l'armée, ne veut plus entendre parler d'un régime à parti unique.

Clair et net, la dynamique qui s'est amorcée est irréversible. Reste à savoir quelle sera son issue.

L'opposition, qui explose littéralement, doit trouver ses marques. Désorganisée, sans

structure ni coordination, elle investit le pays comme on le ferait d'une auberge espagnole. Pour l'heure, ses différentes tendances et composantes s'engouffrent de concert dans la déchirure grandissante laissée par le pouvoir central.

Déjà, le régime à parti unique n'est plus que fiction. La question qui se pose dès lors tient en quelques mots: qui, une fois le soulèvement populaire mené à son terme, s'arrogera les rênes du commandement? Tant il est vrai que l'entente actuelle ne saurait durer que le temps de la consommation de ce processus révolutionnaire, au sens strict.

Comme toujours en pareil cas, la caste militaire apparaît telle une bouée au cœur de la tempête. Il est vrai qu'elle est le seul membre du corps social à demeurer encore organisée.

Elle pourrait être tentée, à brève échéance, de canaliser une révolte dont la spontanéité n'a d'égale que son absence de maîtrise de la situation. Présentement, absolument tout est permis dans une Birmanie en proie à la nécrophagie.

Pathétique et beau tout à la fois, la renaissance d'un peuple jusque là muselé. L'enfantement, néanmoins, se fera dans la douleur.

Pascal-A. BRANDT

Birmanie: le gouvernement lance un avertissement aux opposants

Le gouvernement a averti les opposants qui contrôlent l'administration dans une grande partie de la Birmanie d'évacuer rapidement les bâtiments publics et ceux du parti au pouvoir ou bien d'accepter les conséquences de leurs actes, a déclaré Radio Rangoon.

De son côté M. U Nu, qui fut le premier chef de gouvernement de la Birmanie indépendante en 1948, a déclaré que la majorité de l'armée n'était pas opposée au peuple. Par ailleurs, une floraison de publications clandestines sont venues disputer depuis dimanche le marché de la presse aux médias officiels birmanis.

Dans son avertissement aux opposants, le Conseil des ministres birmanis a pour sa part averti que «tout ce qui peut se produire à l'avenir est entièrement de la responsabilité des agitateurs», selon une déclaration citée par la radio gouvernementale. C'est la première fois que le gouvernement du

président Maung Maung, menacé par un soulèvement populaire, lance un avertissement aux opposants depuis la levée de la loi martiale il y a une semaine, relèvent les observateurs.

De son côté M. U Nu, qui fut le premier chef de gouvernement de la Birmanie indépendante en 1948, a affirmé mercredi que l'armée, dans sa majorité, n'était pas contre le peuple. Dans une interview à Reuter, il n'a cependant pas exclu l'éventualité d'un retour en force de l'armée sur la scène politique.

Les observateurs estiment que l'attitude des 170.000 militaires sera décisive pour l'avenir de la

révolte populaire contre le système de parti unique.

U Nu, qui a précisé que plus des deux tiers du pays étaient aujourd'hui aux mains du peuple, a été choisi comme chef de la toute nouvelle Alliance pour la démocratie et la paix, qui regroupe des hommes politiques de la vieille génération favorables à la démocratie. L'Alliance a été fondée cette semaine, en pleine agitation populaire contre le Parti du programme socialiste birman (PPSB).

COMITÉS LOCAUX

L'administration d'une quarantaine de villes birmanes est maintenant assurée par des comités locaux composés de moines, d'étudiants et de civils, selon les diplomates en poste à Rangoon.

Les diplomates estiment à plusieurs milliers le nombre de manifestants tombés sous les balles des

soldats au début du mois d'août. Mercredi, une centaine d'anciens officiers supérieurs ont publié un communiqué favorable à la démocratie et condamnant les 26 ans de système de parti unique.

U Nu, qui est rentré de son exil en Thaïlande en 1980 en promettant de se consacrer à l'étude du bouddhisme, a indiqué qu'il annoncerait jeudi lors d'une réunion des 21 membres de l'Alliance s'il désirait ou non diriger un gouvernement provisoire, réclamé par la population.

Les manifestants repoussent la proposition de référendum formulée par le président Maung Maung la semaine dernière, qui devrait préalablement être approuvée lors d'un congrès extraordinaire du PPCS prévu le 12 septembre, et demandent la constitution immédiate d'un gouvernement provisoire. (ats, afp, reuter)

Mexique: majorité insuffisante

Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) n'aura plus, pour la première fois en 60 ans de pouvoir, de majorité suffisante à la chambre des députés pour procéder à des changements constitutionnels sans l'approbation de l'opposition, selon les chiffres officiels des élections approuvés hier par le Collège électoral mexicain.

Avec 260 sièges, le PRI ne dispose plus, à la suite des élections législatives du 6 juillet, que de 20 sièges de plus à la chambre que l'opposition formée du Parti d'action nationale (PAN, droite, 101 sièges) et du Front démocratique national (FDN, centre-gauche, 139 sièges). Il n'a donc plus la majorité des deux-tiers suffisante pour procéder

seul à des changements constitutionnels.

Sous l'ancienne législature, le PRI disposait de 292 députés sur les 400 que comprend le parlement.

Au Sénat, le PRI dispose de 60 sièges contre 4 pour le FDN.

Selon la Constitution, les députés devront accepter ou rejeter l'élection présidentielle de Carlos Salinas, qui a officiellement obtenu 50,36% des votes, chiffres qualifiés des «frauduleux» par l'opposition. Des tractations sont menées par l'opposition afin d'obtenir qu'un nombre suffisant de députés du PRI ne votent pas pour M. Salinas.

(ats, afp)

Texas et Hong Kong: drames de l'air

Neuf personnes sont mortes lors de l'accident d'un Boeing 727 des Delta Airlines qui s'est écrasé hier matin à Dallas-Fort Worth, alors qu'au moins 95 passagers et membres d'équipage ont échappé à la mort, selon un porte-parole de la compagnie aérienne américaine.

Ce même porte-parole avait annoncé précédemment le décès de quinze personnes puis avait ramené ce chiffre à onze. Il a précisé dans une conférence de presse à Atlanta (Georgie) que 60 personnes environ étaient indemnes ou presque et en état de poursuivre leur voyage. Plus de 30 blessés ont été transportés dans les hôpitaux de Dallas.

Le vol Delta 1141 s'est écrasé au moment du décollage, provoquant une explosion suivie d'un incendie. Il effectuait la liaison Jackson

(Mississippi) - Salt Lake City (Utah), avec escale à Dallas (Texas).

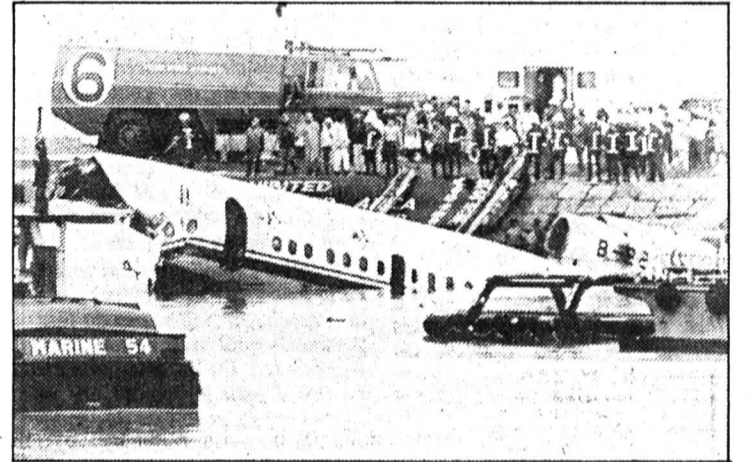
DANS LES EAUX DU PORT

Par ailleurs, un avion Trident de la compagnie chinoise CAAC a manqué hier son atterrissage sur l'aéroport international de Kai Tak à Hong Kong et a terminé sa course dans les eaux du port.

Sur les 89 personnes qui se trouvaient à bord, on dénombre sept morts, dont six membres de l'équipage chinois, et 15 blessés.

Le Trident, un appareil de fabrication britannique, s'est brisé en deux et a été partiellement submergé par les eaux du port.

Les membres de l'équipage se trouvaient à l'avant de l'appareil qui a été englouti par les eaux.



Le Trident chinois à demi submergé dans le port de Hong Kong. (Béllino AP)

Les 15 passagers blessés, dont un Français, M. Jean Allegre, ont été admis à l'Hôpital Queen Elizabeth.

Le septième mort est un passager de Hong Kong décédé après son arrivée à l'hôpital. (ats, afp, ap)

Attentat à Johannesburg



Au moins 20 personnes ont été blessées par la forte explosion qui a ravagé dans la nuit de mardi à mercredi le bâtiment abritant le siège du Conseil sud-africain des Eglises (SACC) et d'autres groupes antilapartheid, à Johannesburg, a indiqué hier la police. (Béllino AP)

RFA: congrès socialiste Les thèses d'Oskar Lafontaine

Les positions traditionnelles du Parti social-démocrate ouest-allemand (SPD) en matière économique doivent être révisées, a estimé hier l'étoile montante du SPD Oskar Lafontaine dans son discours devant le congrès du parti réuni à Münster. La révision devrait porter sur la répartition du travail et des revenus comme instrument de lutte contre le chômage et la prise en compte de la protection de l'environnement dans le fonctionnement économique.

M. Lafontaine, chef du gouvernement de la Sarre (centre-ouest

de la RFA), est généralement considéré comme le probable candidat du SPD pour la chancellerie aux prochaines élections fédérales de 1990.

Représentant de l'aile gauche et vice-président du parti, il a réaffirmé la thèse controversée selon laquelle la lutte contre le chômage passait par la réduction du temps de travail et la diminution volontaire et proportionnelle des revenus. En dépit de ses succès économiques, la RFA compte en effet plus de deux millions de chômeurs. (ats, afp)

L'espoir des experts Négociations sur la guerre du Golfe

Les pourparlers de paix entre l'Irak et l'Iran se sont poursuivis mercredi au niveau des experts dans l'espoir de réunir les deux délégations pour un nouveau round de négociations directes dans la soirée.

Le porte-parole du secrétaire général des Nations Unies, François Giuliani, a annoncé en début de soirée que Perez de Cuellar «avait l'intention de rencontrer les ministres dans la soirée», sans toutefois pouvoir préciser quand ce nouveau round de négociations directes, le premier depuis dimanche soir,

aurait lieu. M. Perez de Cuellar est «frustré» par la lente évolution des pourparlers et par l'«incapacité» de trouver le «compromis nécessaire», a-t-il ajouté.

Le secrétaire général, a poursuivi M. Giuliani, a également l'intention de réunir les deux délégations et d'annoncer le nom de son représentant spécial, qui sera chargé de poursuivre les négociations en son nom, ce matin. M. Perez de Cuellar, a-t-il précisé, se rendra comme prévu à Lisbonne où il doit s'entretenir, jeudi soir, avec le président portugais, Mario Soares. (ats)

Israël: Shamir hausse le ton

Le premier ministre israélien Itzhak Shamir a haussé le ton hier en demandant l'autorisation pour les soldats et les civils israéliens d'ouvrir le feu sans sommation sur les lanceurs de pierres palestiniens.

Les jets de pierres «devraient être reclassés dans la catégorie des armes mortelles, contre lesquelles on doit se défendre de la même façon que contre des cocktails Molotov», a déclaré M. Shamir lors d'une rencontre en privé avec un colon juif.

Deux jeunes Palestiniens, l'un âgé de 16 ans et l'autre de 17 ans, sont mort dans des hôpitaux de la

bande de Gaza où ils avaient été touchés la veille par des balles en caoutchouc tirées par des soldats israéliens. Cinq autres Arabes avaient été blessés au cours d'affrontements qui s'étaient déroulés dans les camps de réfugiés de Rafah et de Chati. Ces deux nouveaux décès portent à 257 le nombre de Palestiniens tués depuis le début du soulèvement en décembre dernier.

Normalement, ces balles en caoutchouc introduites dans l'arsenal de Tsahal en juillet dernier, ne sont mortelles que lorsqu'elles ont été tirées à moins de 20 mètres.

(ap)

LE MONDE EN BREF

IMMIGRANTS. — Face à la plus grande vague d'immigrants de souche allemande depuis les années 50, le gouvernement fédéral de Bonn a décidé de consacrer 1,125 milliards de DM (environ 950 millions de francs suisses) d'ici à 1990 à la construction de 45.000 logements.

URSS. — Le comité d'organisation pour la construction d'un mémorial aux victimes du stalinisme a proposé à l'écrivain russe en exil A. Soljenitsyne de faire partie du conseil de cet organisme appelé Société Mémorial.

PHILIPPINES. — Le sultanat de Brunei va participer à un plan d'aide de plusieurs milliards de dollars destiné aux Philippines, a déclaré la présidente des Philippines Corazon Aquino, de retour du sultanat après une visite de trois jours.

RFA. — La décision du ministre ouest-allemand de la Défense d'interdire «pour toujours» les vols militaires d'acrobatie en RFA s'applique également aux forces de l'OTAN, selon la mise au point du ministre.

FRANCE. — Le ministre de l'Economie Pierre Bérégovoy a confirmé à demi-mot que le gouvernement allait proposer dans son projet de loi de finances la suppression du taux de TVA de 7% et la taxation à 5,5% des produits qui étaient soumis auparavant à une TVA à 7%.

HONGRIE. — Les ouvriers d'une fabrique d'instruments optiques de Budapest ont observé mercredi une grève, troisième arrêt de travail signalé en Hongrie en une semaine, pour protester contre le licenciement du directeur de l'établissement.

KARIN B. — Le cargo ouest-allemand Karin B., chargé de 2000 tonnes de déchets toxiques, a quitté les eaux territoriales britanniques après le refus du gouvernement de le laisser accoster en Grande-Bretagne.

LIBYE. — Le dirigeant libyen, le colonel Kadhafi, a annoncé à Tripoli la dissolution de l'armée «classique» et de la police «traditionnelle» et proclamé le «pouvoir du peuple armé».

DÉSARMEMENT. — Tout accord de désarmement sur les armes stratégiques ou spatiales sera bloqué tant que l'URSS n'aura pas démantelé le radar de Krasnoïarsk, en Sibérie orientale, déclare un communiqué diffusé par la délégation américaine aux discussions sur la révision du traité AMB (qui régleme les systèmes contre les missiles balistiques).

UDINE. — La ville italienne d'Udine a rendu un dernier hommage à ses trois pilotes des «Frece Tricolori» morts dimanche aux commandes des trois avions qui sont entrés en collision au meeting aérien de Ramstein, tuant 45 spectateurs.

AFGHANISTAN. — Le sous-secrétaire d'Etat américain pour les Affaires politiques, M. Armocost, et le premier vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Vorontsov, ont entamé des conversations sur l'Afghanistan.

TURQUIE. — La Turquie et l'URSS ont ouvert mercredi un poste à Sarp, sur une frontière commune qui était fermée depuis 50 ans.

NORVÈGE. — Des réserves de béryllium, un métal ultraléger très prisé par les industries aérospatiales, ont été découvertes en Norvège.

offres d'emploi

Nous cherchons un
mécanicien expérimenté
 pour réglage + suivi de fabrication d'un atelier de reprise.
 Nous offrons:
 - travail varié au sein d'une petite équipe;
 - responsabilités + rémunération intéressante.
 Date d'entrée à convenir.
 Faire offres par écrit avec prétentions de salaire à **ONIVIA SA, 24, route de Courgenay, 2900 Porrentruy**

Cherchons tout de suite
ouvrière
 sur machines à décalquer automatiques, et visitage.
 Se présenter chez:
**Willy Vaucher SA
 Daniel-JeanRichard 13
 La Chaux-de-Fonds**

Cherchons tout de suite un
jeune homme
 pour différents travaux d'atelier. Si possible permis de conduire.
 Se présenter chez:
**Willy Vaucher SA
 Daniel-JeanRichard 13
 La Chaux-de-Fonds**

REGULARIS
 Nous cherchons
**ouvrier emboteur
 ouvrier décalqueur
 ouvrier
 (sur boîte acier+ CNC)
 ouvrier étanpeur
 sérigraphe
 peintre en lettres
 + aides avec expérience**
 Suisses ou permisvalable
27 1155

L'Office régional AI met au concours un poste de
secrétaire
 Exigences: CFC d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent. Intérêt pour la bureautique.
 Horaire: de l'ordre de 50 % ou à convenir.
 Entrée en fonctions: janvier 1989.
 Traitement: selon barème fédéral.
 Les offres usuelles sont à adresser à la direction de l'Office régional AI, 1er-Mars 2a, 2001 Neuchâtel.

EIROTEL** FRIBOURG SUISSE**
 Grand Place 14
 CH-1700 Fribourg
 T 037/81 31 31
 Telex 942 439
 Fax 037/23 29 42
 Etes-vous spciaé(e) dans la branche hôtelière, et cherchez-vous un nouveau(e) en qualité de
**somnelier(ère)
 commis de cuisine
 chef de partie**
 Notre hôtel international (200 lits), le plus grand centre de congrès de la région avec différents restaurants, aimerait vous soumettre une offre éressante. Etes-vous intéressé(e)? Alors n'hésitez pas; prenez contact avec **Mme S. Hofer**.
 HOTEL



La nouvelle mode d'automne ne se conçoit pas sans coordonnées. Ce séduisant blazer croisé à Fr. 119.-, avec doublure contrastante, accompagne à merveille le pantalon à taille haute à Fr. 89.-. Le shirt à manches longues et col droit, pour Fr. 69.-, complète avantageusement l'ensemble.

SCHILD'S
 LA MODE A SUIVRE

**LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21
 NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9**

Publicité intensive, publicité par annonces

divers
Le maître-bouchervotre spécialiste en viande
 ★★★
 Pola broche ou au fr un excellent
culé de porc
 à Fr. 1.0 les 100 g
 et le aditionnels saucisses et saissons neuchâtelois
 laécialité de l'artisanucher-charcutier.
SOCIÉTÉ DESAÎTRES BOUCHERS
 La Chaux-de-Fond.e Locle -Les Brenets
 Les Ponts-de-MartLa Sagne - La Brévine

A tous ceux qui s'intéressent aux questions d'organisation ou qui sont préoccupés par des problèmes de rendement au bureau,
Reymond
 Département meubles de bureau
 2087 CORNAUX
 ouvre toutes grandes ses portes à l'occasion de l'inauguration de sa nouvelle exposition de meubles de bureau et d'organisation, les vendredi et samedi 2 et 3 septembre 1988.
 Tout visiteur participera au tirage au sort d'une machine à écrire électronique BUTEC 2000.

la conception pilote pour l'agencement de BUREAU
PFM 100

PFAIZMÖBEL

La liberté d'expression des étrangers en Suisse

I. Les discours politiques

Lorsque M. Le Pen a voulu venir à Genève pour un débat à la TV, le gouvernement de ce canton le lui a interdit. MM. Rocques et Guillaume, révisionnistes, complices de Mme Paschoud (défendus par M. Paschoud, juriste du service des étrangers du canton de Vaud!) se sont vus interdire l'entrée en Suisse. M. Happart, bourgmestre des Fourons, s'est vu privé du droit de discourir à Vellerat (ce qui ne l'a pas empêché de le faire) et risque une interdiction d'entrée en vue de la prochaine Fête du peuple jurassien. Toutes ces mesures sont fondées sur des «règles de droit» (on comprendra mieux ci-dessous la raison des guillemets) qui méritent d'être examinées.

OPINION

Le sujet est délicat. Les lecteurs pressés ont tendance à estimer que si l'on conteste l'application de telles règles, c'est par inclination

envers ceux qui en sont les victimes. Ça peut être le cas. Certains, qui se réjouissent de l'interdiction de M. Happart, protestent contre celle de M. Le Pen. Comme tout le monde, j'ai des sympathies et des antipathies. Elles n'ont pas d'importance dans ce débat. Dans un pays et à une époque où la tranquillité publique est assurée d'une manière si totale, on peut réfléchir à la question sous l'angle des principes. L'un d'entre eux est que la liberté d'opinion et d'expression ne se divise pas.

NI APPROBATION, NI IMPROBATION

On ne saurait par conséquent trouver dans ce qui suivra aucune approbation ou improbation des idées des personnes en cause. J'ai cependant, au départ, une position qui sous-entend ma réflexion. La Suisse se meurt tranquillement de l'absence de débats politiques.

Dans le meilleur des cas, on peut réunir quelques dizaines de personnes pour des discussions de ce genre.

— par Philippe Bois —

On ne se préoccupe plus que de sujets sans intérêt; les Suisses regrettent toutes les grandes questions, difficiles à comprendre et consacrent ce qui leur reste d'énergie dans ce domaine à traiter des crottes de chien sur les trottoirs, de vitesse sur les routes (la liberté personnelle au niveau du pied droit!), etc. Il n'est pas mauvais que des étrangers aiment de temps à autre, un débat ordinairement plat.

L'ARRÊTÉ DE 1948

Le 24 février 1948, le Conseil fédéral adopte un arrêté soumettant les discours politiques prononcés par

des étrangers à une autorisation préalable. L'arrêté ne vise que les réunions publiques; c'est à tort qu'il a été appliqué à M. Le Pen, à Genève, puisque ce dernier devait participer à un débat télévisé (ce qui n'est pas une réunion publique; au demeurant, en 1948, le CF ne pensait certainement pas à la TV. L'arrêté est dépourvu de base légale. On notera toutefois ceci: il n'est que la reprise d'un texte de 1931, adopté à une époque troublée, où la menace n'était pas imaginaire et où le CF s'embarrassait peu de trop grands scrupules démocratiques. En 1948, la situation était également troublée. On était en pleine «Guerre froide» et certains milieux, en Suisse, voyaient déjà les Staliniens au pouvoir (en 1950, le CF adoptera une directive sur le devoir de fidélité des fonctionnaires qui révèle bien l'ambiance de l'époque). Coïncidence: l'Arrêté est daté du

24 février, veille du «Coup de Prague» (élimination des 11 ministres non dévoués à l'URSS par Gottwald). Enfin, le CF avait encore l'habitude de la période de pleins pouvoirs qu'il avait détenus durant la guerre. Je ne reviendrai pas sur la question dans le cadre de cette époque, admettant qu'il n'était pas aberrant d'édicter une règle sur la base de l'article 102 ch. 10 de la Constitution fédérale.

RÉGULARISATION

Mais il y a 40 ans de cela et on ne saurait raisonnablement soutenir que notre époque soit troublée (sous l'angle de la sûreté intérieure du pays). Durant cette période, il était possible, posément comme nous en avons l'habitude, de conduire une procédure législative à ce propos. En d'autres termes, on pouvait discuter de la question démocratiquement, devant le Parlement, publiquement. Cela n'a

pas été fait. Ou plutôt, incomplètement. La loi fédérale sur les étrangers contenait des dispositions sur ce point et abrogeait l'Arrêté de 1948. Malheureusement, une coalition des extrêmes (xénophobes et utopistes de gauche) a conduit à un rejet en référendum (1981). Pourquoi ne pas reprendre le problème des discours politiques, qui n'avait pas fait l'objet de débat au cours de la campagne référendaire? Il en résulte ceci: la conformité au droit de l'Arrêté de 1948 est des plus douteuses. Il entraîne une restriction de la liberté d'opinion reposant sur une simple ordonnance, alors que le principe fondamental de notre état est celui de la légalité: on ne peut restreindre la liberté d'un individu que par une loi, au sens formel du terme (c'est-à-dire votée par le Parlement, susceptible d'être attaquée par un référendum). (A suivre) Ph. B.

MAINTENANT

Compassion

Le Conseil fédéral a fait le geste que l'on attendait de lui.

Le pays, l'armée, dont fait partie la Patrouille suisse, ne pouvaient décemment pas faire comme si rien ne s'était passé en Allemagne. Ou, pire, prendre avantage de notre prétendue sécurité en matière de manifestations aériennes pour passer par-dessus la tragédie de Ramstein, comme l'envisageaient certains militaires ou civils.

Cela aurait été d'un orgueil mortel. Notre compassion pour les morts et les blessés allemands avait besoin d'être exprimés par un geste.

Même s'il eût été noble de renoncer au meeting de Fribourg, M. Arnold Koller a fait spontanément le geste qui dépendait de lui. Et pour cela il mérite notre estime.

Yves PETIGNAT

La patrouille suisse s'incline

Les avions suisses renoncent au meeting d'Ecuvillens

En signe de respect pour les 50 victimes de la tragédie de Ramstein, en Allemagne, le chef du Département militaire fédéral, M. Arnold Koller, a renoncé à l'engagement de la Patrouille suisse au meeting aérien d'Ecuvillens, dans le canton de Fribourg, samedi et dimanche.

Mardi encore, lors de sa conférence de presse annuelle, le chef du Département militaire fédéral estimait qu'il ne voyait personnellement aucune raison d'interdire l'organisation de manifestations aériennes sous le coup de l'émotion. Quant à l'engagement de la Patrouille suisse, dont le programme est essentiellement axé sur la sécurité et qui n'a jamais eu à déplorer le moindre incident, M. Koller estimait qu'il n'y avait pas lieu de la remettre en cause à l'avenir.

C'est toutefois la décence et le respect des morts qui ont motivé le chef du DMF à interdire les évolutions de la Patrouille suisse au meeting Air 88, à Ecuvillens, huit jours après le drame allemand. M.

Koller en a informé hier le Conseil fédéral, qui l'a approuvé. Le gouvernement a toutefois renoncé à retirer l'autorisation accordée aux organisateurs fribourgeois, pour autant qu'ils s'engagent à respecter les conditions très strictes de sécurité qui leur ont été renouvelées hier par l'Office fédéral de l'aviation civile.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Plutôt que d'interdire la manifestation, plusieurs journaux allemands, reproduisant l'émotion des hommes politiques devant les images tragiques de Ramstein,

demandaient ces jours un geste de respect de la part du gouvernement.

Le président du groupe démocrate-chrétien aux Chambres, M. Paul Zbinden, avait personnellement pris position dans «L'Impartial» pour le retrait des formations militaires.

Ce geste, qui ne concerne que la manifestation d'Ecuvillens, la dernière de la saison, pourrait être suivi l'année prochaine d'autres mesures de restriction, voire de l'annulation définitive des meetings aériens.

Le Conseil fédéral a en effet chargé M. Arnold Koller et son collègue des transports, M. Adolf Ogi, de revoir «les modalités, le sens et l'utilité de telles manifestations». Les écologistes, la gauche, en particulier le président de la Commission de sécurité du pss, M. Otto Piller, ont déjà annoncé leur intention de demander l'interdiction des manifestations aéronautiques à l'avenir.

Y. P.

Mort des forêts et danger existentiel

Les déclarations du directeur de l'Institut fédéral de recherches forestières (IFRF), Rodolphe Schläpfer, sur le thème de la mort des forêts, publiées lundi dernier dans l'hebdomadaire «Schweizer Illustrierte», et mercredi dans son pendant romand l'«Illustré», sont loin de faire l'unanimité. Une enquête de l'ATS auprès des milieux concernés par la protection des forêts et de l'environnement a démontré que la question de savoir si oui ou non «l'état de la forêt ne constitue pas une menace pour la vie en Suisse», comme l'a dit M. Schläpfer, est particulièrement controversée.

Selon les organisations de protection de l'environnement, le problème de la mort des forêts ne devrait pas être minimisé unique-

ment sur la base du bilan intermédiaire de l'inventaire Sanasilva, selon lequel l'état de vitalité des forêts s'est légèrement amélioré. Peter Banteli, président de l'Association suisse des forestiers, s'est dit très surpris par les déclarations du chef de l'IFRF. Pour lui, ce jongle avec des pourcentages toujours différents fait perdre toute crédibilité à l'économie forestière.

Sel M. Banteli, la réalité est toute différente pour les forestiers dans pratique de leur métier. Le ton: l'article du «Schweizer Illustrierte» donne plus ou moins à penser le spectre de la mort des forêts a disparu. L'Association suisse des forestiers ne peut absolument pas souscrire à de telles idées.

Nouveau chef le presse Département fédérales finances



Peter Graf, de la FTMH, a été nommé chef du service de presse au Département fédéral des finances (Bélino AP)

Le Conseil fédéral a nommé hier M. Peter Graf chef du service de presse et d'information rattaché au Secrétariat général du Département fédéral des finances. Agé de 43 ans, M. Graf est actuellement délégué à l'information de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH).

M. Graf remplace Oswald Sinoméd réducteur en chef de l'Accélérateur suisse avec en fonction ce jeudi. Cne Peter Graf n'occupera son nouveau poste qu'au début de 1989. Le service de presse sera d'ici là géré par Mme Regula Schatzmann, suppléante de M. Sigg.

(ats)

Constructions pour handicapés

Architectes et représentants d'associations de handicapés ont présenté mercredi à Berne la nouvelle version de la norme «construction adaptée aux personnes handicapées» du Centre suisse d'études pour la rationalisation de

la construction (CRB). Les participants ont relevé la difficulté à faire passer ces normes.

Un canton, Berne, a introduit dans sa législation des dispositions contraignantes. (ats)

LA SUISSE EN BREF

PTT — Le conseil d'administration des PTT a donné son aval au projet des communes modèles suisses pour la communication. Il a approuvé les objectifs et le plan du projet, et autorisé la direction générale de PTT à consolider par une réglementation contractuelle la collaboration en cours avec l'Association des communes modèles suisses pour la communication. La participation financière des PTT à ce projet, dont le coût global devrait s'élever à 257 millions de francs, a été fixée à 144 millions au maximum.

BOCHUZ — Neuf évactions de détenus dangereux du pénitencier vaudois de Bochuz en trois mois et demi, c'en était trop: le Conseil d'Etat a annoncé la mise en place progressive d'un système radar d'alerte en cas de fuite et d'une surveillance extérieure confiée 24 heures sur 24 à des spécialistes d'une société privée qui ont précédemment assuré la sécurité de l'ambassade de Suisse au Liban.

NENDAZ — Un pan de mur s'est écrasé à Fey/Nendaz sur deux ouvriers occupés à sa construction. La masse s'est abattue de tout son poids sur l'un des hommes qui a été tué sur le coup, tandis que son camarade a été grièvement blessé.

VERTS — Les Verts du canton d'Argovie ont décidé de demander leur adhésion à part entière au Parti écologiste suisse (PES), dans lequel ils ont actuellement un statut d'observateurs. Selon un communiqué diffusé vendredi, la décision a été prise à une faible majorité, la minorité étant favorable à une adhésion à l'Alliance verte de

CEDRA — Le Conseil fédéral a partiellement agréé un programme du forages de la Cedra (Coopérative pour l'entreposage de déchets radioactifs) au Wellenberg, sur la commune de Wolfenschiessen, dans le canton de Nidwald. L'autorisation est valable 10 ans. Le gouvernement tient ainsi compte de la forte opposition qui s'était manifestée dans ce canton.

ESSENCE SANS PLOMB — C'est désormais officiel: il n'y aura pas de réduction du prix de l'essence sans plomb. On savait déjà depuis trois semaines que le projet de différenciation accrue des droits de douane sur les carburants qui aurait rendu l'essence sans plomb 16 centimes moins chère que la super a été si mal accueilli en procédure de consultation que le Conseil fédéral avait décidé de renoncer à l'exercice. La décision formelle a été prise mercredi.

HALTE AU BETONNAGE — Irréaliste, antifédéraliste et anti-économique, l'initiative populaire «Halte au bétonnage — pour une stabilisation du réseau routier» a tous les défauts aux yeux du Conseil fédéral. C'est pourquoi le message qu'il a adopté préconise son rejet sans contre-projet.

LICENCIEMENTS — La révision du droit du contrat de travail destiné à renforcer la protection des travailleurs contre les licenciements entrera en vigueur le 1er janvier 1989, a décidé le Conseil fédéral. Les travailleuses enceintes et les personnes malades ou licenciées abusivement sont les principales bénéficiaires de la nouvelle réglementation.

LAUSANNE — Un dixième environ de la population lausannoise a besoin d'un appui financier des pouvoirs publics pour faire face à ses dépenses courantes. C'est ce qu'a indiqué la municipalité de Lausanne, en précisant que les charges communales en matière de santé et de prévoyance sociale avaient cru de 37% depuis 1980.

ADAPTATION — Le Conseil d'Etat vaudois a fait savoir, au Département fédéral de justice et police, qu'une procédure était en cours depuis juillet pour modifier six lois cantonales, concernant notamment les sentences municipales et la répression des contraventions; il s'agit de les rendre conformes à la nouvelle jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, à la suite de l'arrêt Bellilos.

ÉCRASÉE — Une fillette de 6 ans a trouvé la mort à Winterthur, écrasée par un poids lourd. L'enfant était assise sur un siège installé à l'arrière du vélomoteur conduit par sa mère. L'accident s'est produit au moment où un camion a dépassé le vélomoteur et s'est rabattu avant la fin de la manœuvre, en raison d'un rétrécissement de la chaussée. La mère est tombée et la fillette a roulé sous une roue arrière du camion. Elle a été tuée sur le coup.

MÉDICAMENTS — Les informations jointes aux médicaments ne devront plus contenir à l'avenir d'expressions médicales incompréhensibles pour les malades. L'Office intercantonal de contrôle des médicaments (OICM) a préparé de nouvelles directives à ce sujet, qui feront l'objet d'une

procédure de consultation. Par de nouvelles directives également, l'OICM est intervenue mercredi dans la vieille querelle entre pharmaciens et droguistes au sujet de la vente de médicaments non soumis à ordonnance.

STÉRILITÉ — Certaines méthodes de reproduction assistée, servant au traitement de la stérilité du couple, ne peuvent plus être exclues par une simple interdiction des moyens à disposition. Pour la Société suisse de gynécologie, qui exprime cette prise de position dans la dernière édition du Bulletin des médecins suisses, bien qu'il n'existe pas de «droit à l'enfant», il n'en reste pas moins qu'un des buts fondamentaux du mariage est d'avoir des enfants.

PRESSE — Le «Tages Anzeiger Magazin» va paraître sous le titre de «Das Magazin» et sera désormais aussi offert avec la «Berner Zeitung». Grâce à l'augmentation du tirage et à l'extension régionale qui devraient en résulter, les directions du Tages Anzeiger A.G. et de la Berner Zeitung AG espèrent renforcer leur position sur le marché national.

ACCIDENTS — L'Office de la statistique (OFS) a publié un premier dépouillement des rapports établis par les services cantonaux de police entre janvier et juin sur les accidents de la route. 37.600 accidents se sont produits, soit 2,7% de plus que durant le premier semestre de 1987. 14.200 personnes ont été blessées, soit une augmentation considérable de 9%. Enfin le nombre des tués a été de 404 (+3,6%).

offres d'emploi



Conservatoire neuchâtelois
Par suite de démission honorable de la titulaire actuelle, un poste d'

employé(e) d'administration à mi-temps

est à repourvoir au secrétariat du Conservatoire de musique de Neuchâtel.

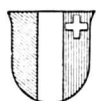
- Exigences:**
- formation commerciale,
 - très bonne dactylographe,
 - sens des relations,
 - disponibilité.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: 1er octobre 1988 ou date à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées, au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 9 septembre 1988.



Département des Finances

Par suite de démission honorable, un poste d'

employé(e) d'administration

est à repourvoir à l'administration cantonale des contributions, à Neuchâtel.

- Tâches:**
- secrétariat, correspondance;
 - travaux généraux d'administration;
 - collaboration étroite avec la direction.

- Exigences:**
- diplôme d'une école de commerce ou CFC d'employé(e) de commerce, avec si possible quelques années de pratique;
 - connaissance de l'allemand souhaitée;
 - aptitudes pour les chiffres.

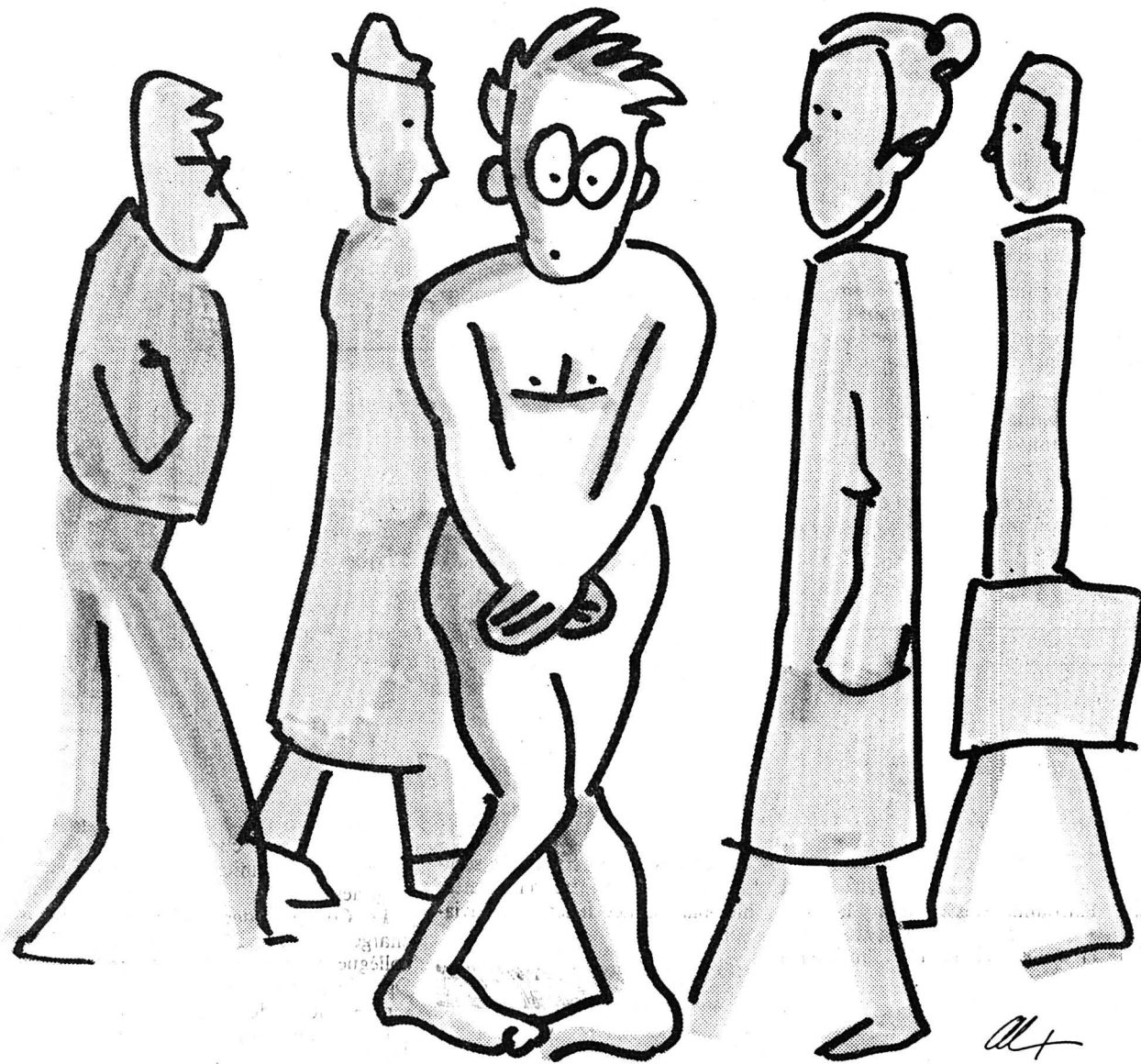
Obligations et traitements: légaux.

Entrée en fonctions: à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées, au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 9 septembre 1988.

Que feriez-vous sans assurance?



Vous imaginez-vous vivre sans être assuré du tout? Très difficilement. Chaque assurance vous protège selon vos besoins. Votre conseiller répond à vos exigences. Il a toute

l'expérience nécessaire: il résout déjà vos problèmes d'assurance automobile, ménage et vie. Parlez avec lui: il n'habite pas loin. Ne vous retrouvez jamais sans couverture!

Votre sécurité, c'est notre métier.
Votre compagnie d'assurances.



spectacles-loisirs

Gagnez: une voiture, un voyage de rêve et des dizaines d'autres prix de valeur.



Participez au nouveau jeu de Téléciné

Inscrivez-vous au plus vite à:

La pluie d'étoiles

Case postale 1211 Genève 4

offres d'emploi



Intermedics S.R.

Fabricant de stimulateurs cardiaques cherche

employé de fabrication

pour le réglage des machines dans notre département montage d'électrodes. Des connaissances en mécanique seraient un avantage. Bonne conscience professionnelle. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec Intermedics SA, Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle, ☎ 039/33 11 11

Sandoz tapis

avenue Charles-Naine 45, ☎ 039/26 85 15

vente - pose

tapis de fond - tapis de milieu - novilon.

Plus de 60 rouleaux à votre choix: tapis de fond - tapis de milieu - tours de lits - passages - descentes - novilons.

Déjà plus de 20 ans à votre service.

Sandoz tapis peut le faire pour vous!

Les Ponts-de-Martel
Maison de paroisse

Vendredi
2 septembre 1988
à 20 heures
très précises

LE PREMIER TOUR GRATUIT

Grand match au loto de l'Union sportive

Service de car gratuit!

La Chaux-de-Fonds: départ 19 h, place de la Gare — Le Locle: départ 19 h 20, place du Marché

SUPERBES QUINES
dont jambon à l'os
6 cartons magnifiques
Abonnement Fr. 20.—
pour toute la durée du match
Cartes à 60 ct.

offres d'emploi

A challenging opportunity for a

secretary

Our Company is specialized in technology transfer and training programs with developing countries. Our small, highly qualified staff is decentralized, but linked together by a computer network. Our headquarters are in Le Locle and we are looking for a Secretary with good organizational skills and secretarial experience, including word processing.

The ideal candidate would be proficient in English, French and German, and be able to work autonomously. In addition experience in purchasing and exporting would be an advantage.

We offer an excellent work climate, independence and an opportunity for personal development.

If you feel this is what you expect from a job, please forward your application to
Fegawerk SA, Tourelles 12,
case postale 255, 2400 Le Locle,
☎ 039/31 83 22

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 19 83

cherche

un acheveur

connaissant parfaitement le métier, capable de prendre des responsabilités.
Prière de prendre rendez-vous par téléphone.

Conducteur de travaux Contremaîtres

pour notre arrondissement à Neuchâtel, auxquels nous pourrions confier d'intéressants travaux dans les domaines

Génie civil Construction de routes

Le cahier de charges varié pourra comprendre, selon le degré d'expérience, des tâches comme l'organisation, la surveillance et la conduite des chantiers ainsi que leurs décomptes.

De ce fait nous nous adressons de préférence à un collaborateur expérimenté et si possible avec une formation technique adéquate.

Nous attendons avec intérêt votre prise de contact. Adressez-vous aujourd'hui encore à Monsieur J. Bertolotti, chef d'arrondissement, case postale, 2002 Neuchâtel. Téléphone 038/25 49 55.



Coop La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour nos boucheries de La Chaux-de-Fonds et du Vallon de Saint-Imier

un boucher-charcutier qualifié

Si possible avec quelques années d'expérience. Cette personne sera formée tout d'abord comme boucher itinérant, puis en fonction des capacités, suivra une formation de futur chef.

- Lieu de travail à fixer selon entente.
- Très bonnes conditions d'engagement.
- Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Veuillez adresser vos offres à

Coop, service du personnel
Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 11 61



Intermedics S.A.

cherche, pour son département
«assurance de qualité»:

collaborateur technique

qui sera chargé de:

- traduire et adapter ou établir toutes les procédures ou autres documents nécessaires à notre fabrication;
- suivi de la conformité de ces documents aux exigences internes et internationales, ceci en étroite collaboration avec notre maison aux Etats-Unis.

Profil souhaité:

- formation de base dans un domaine technique, mécanique, électronique ou physique;
- très bonnes connaissances de l'anglais écrit et parlé;
- aptitude à travailler de façon indépendante;
- si possible, expérience d'assurance de qualité.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres manuscrites accompagnées des documents usuels à
Intermedics SA, Chemin-Blanc 36,
2400 Le Locle.



DATASCAN

Entreprise jeune et dynamique travaillant dans le domaine de l'informatique cherche

des techniciens

pour son département contrôle.

Formation: mécanicien électronique ou équivalente.

Travail intéressant et varié.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Veuillez adresser vos offres avec curriculum vitae à: **Datascan SA,**
rue Neuve 1, 2613 Villeret,
☎ 039/41 36 01

Mary Higgins Clark

La maison du guet

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

Seul. Voilà la question. Voilà ce qui tracassait John. Il avait été surpris de ne trouver personne d'autre que Courtney Parrish dans l'appartement. Il aurait pourtant juré qu'il n'était pas seul.

C'était le jout d'enfant dans la baignoire. Voilà. C'était cet incroyable canard en caoutchouc. Et l'odeur écœurante de talc pour bébé...

Un soupçon absurde, inexprimable, prit forme dans l'esprit de John Kragopoulos.

Il savait ce qu'il lui restait à faire. Il sortit son briquet en or de sa poche et le cacha dans la boîte à gants de la voiture. Il allait retour-

ner à la maison du Guet à l'improviste. Lorsque Courtney Parrish viendrait lui ouvrir la porte, il lui demanderait l'autorisation de chercher son briquet qu'il pensait avoir laissé tomber en visitant la maison. C'était une excuse plausible. Elle lui donnerait l'occasion d'inspecter attentivement les lieux et lui permettrait soit de dissiper un soupçon grotesque, soit d'avoir un peu plus qu'un simple soupçon à proposer à la police.

Sa décision prise, John appuya sur l'accélérateur et fit demi-tour vers la gauche sur la nationale 6 A, reprenant la direction du centre d'Adams Port et de la route sinueuse et accidentée qui montait vers la maison du Guet. L'image d'un canard en caoutchouc usé dansait devant ses yeux tandis qu'il conduisait sous les rafales ininterrompues de neige fondue.

21

Elle ne voulait pas se souvenir... Revenir en arrière était trop triste, trop douloureux. Un jour, alors qu'elle était toute petite, Nancy avait attrapé le manche d'une casserole sur la cuisinière. Elle se rappelait encore le flot écarlate de soupe à la tomate qui s'était répandu sur elle. Elle était restée à l'hôpital pendant

des semaines et gardait encore des cicatrices sur la poitrine.

...Carl l'avait interrogée à propos de ces cicatrices... il les avait touchées... «Pauvre petite fille, pauvre petite fille...» Il aimait lui faire répéter le récit de l'accident. «Cela t'a-t-il fait très mal?» demandait-il.

Se souvenir faisait le même effet... Ça faisait mal... uniquement mal... Ne pas se souvenir... oublier... oublier... Je ne veux pas me souvenir...

Mais les questions, incessantes, lointaines... sur Carl... sur sa mère... Lisa... Peter... Et sa propre voix. Elle parlait. Répondait.

«Non, je vous en prie, je ne veux pas en parler.

— Mais il le faut. Vous devez nous aider.» La voix insistait. Pourquoi? Pourquoi?

«Pourquoi aviez-vous peur de Carl, Nancy?»

Il fallait répondre, ne serait-ce que pour faire cesser les questions.

Elle entendit sa propre voix, au loin, qui s'efforçait de répondre... Elle avait l'impression de se regarder jouer dans une pièce de théâtre... les scènes prenaient forme.

Sa mère... le dîner... la dernière fois qu'elle avait vu sa mère... son visage préoccupé, le regard fixé sur elle, sur Carl. «D'où vient cette

robe, Nancy?» Elle aurait juré que sa mère n'aimait pas le vêtement.

La robe en laine blanche. «Je l'ai choisie avec Carl. Tu ne l'aimes pas?»

— N'est-elle pas un peu... enfantine?»

Sa mère était allée téléphoner. Au docteur Miles? Nancy l'espérait. Elle désirait que sa mère fût heureuse... Peut-être devrait-elle revenir à la maison avec elle... Peut-être cesserait-elle alors de se sentir si fatiguée. En avait-elle parlé à Carl?

Carl s'était levé de table. «Excuse-moi, chérie...» Sa mère était revenue avant lui.

«Nancy, il faut que nous ayons une conversation toutes les deux demain... lorsque nous serons seules. Je viendrai te chercher pour le petit déjeuner.»

Carl était revenu.

Et sa mère... l'embrassant sur la joue... «Bonsoir, chérie. A demain huit heures.» Sa mère montant dans la voiture de location, faisant un signe de la main, s'éloignant sur la route...

Carl l'avait raccompagnée au collège. «Je crains que ta mère ne me regarde pas encore d'un très bon œil, chérie.»

L'appel téléphonique... Il est arrivé un accident... la direction de la voiture... (A suivre)

offres d'emploi

FCV Ferblanterie
Couverture
Ventilation

Façades Vinylit

J. Toillon, La Chaux-de-Fonds
E. Erard, Le Locle
Bureau 039/28 70 10

cherche pour entrée immédiate:
ferblantiers-couvreurs
ou
aide ferblantiers

R **REBOR**
Walter Brusa

Fabrique de boîtes or
Bijouterie Créations
engage tout de suite
ou pour date à convenir:

un acheveur
un soudeur

activité variée et indépendante
pour personne capable,
place stable,
bon salaire.

Se présenter ou prendre
contact
par téléphone
au 039/23 27 88

Joliat
INTERIM SA

039/23 27 28

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold Robert 58

Vous avez fait un apprentissage de:

- Ferblantier
- Mécanicien
- Maçon
- Horloger
- Peintre
- Décolleteur et frigoriste
- Poseurs de cuisines

Nous vous ouvrons les portes des entreprises et vous garantissons l'appui d'une équipe dynamique et compétente, les avantages sociaux, d'une grande entreprise, un contact personnalisé répondant à vos attentes. N'hésitez plus, téléphonez ou mieux passez nous voir.
58, avenue Léopold-Robert

Département de l'Agriculture

Par suite de démission du titulaire, un poste de

dessinateur en génie rural ou génie civil

est à repourvoir au Service des améliorations foncières, à Neuchâtel.

Tâches:
collaboration sur le terrain et au bureau aux travaux d'améliorations foncières.

Exigences:
- certificats fédéral de capacité;
- si possible quelques années d'expérience dans le domaine du génie rural ou génie civil;
- esprit d'initiative et de responsabilité;
- âge: 20 à 30 ans.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Renseignements complémentaires:
B. Benes, Service des améliorations foncières, rue du Château 19, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 36 43.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées, au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 7 septembre 1988.

DENNER SUPERDISCOUNT

1.15

Festival du vin rouge

no 1

pour les spiritueux
Actuel: Achetez maintenant!

Cinzano bianco
1 litre • rosso • rosé
Dans les fidèles disposant d'une patente de spiritueux.
La loi nous interdit malheureusement de spécifier nos prix avantageux pour les spiritueux.

Fanta limonade
1 litre ~~2.85~~ **1.85**
(+ dépôt -50)

Duvet douceur
papier hygiénique triple épaisseur 9 rouleaux de 180 feuilles
~~9.95~~ **4.95** (seulement)

Silkience Styling
• Mousse 150 ml
• Gel 125 ml
• Spray 200 ml
~~5.90~~ **4.20**

Nouveau: cigarettes «Casablanca» par cartouche à 13.95
soit dix francs de moins que pour une cartouche de «Muratti!»

À votre disposition durant tout le mois de septembre:

Uncle Ben's • Riz long grain et riz sauvage 200g 3.95 2.35	• Brown Riz 500g 3.95 2.10
Thomy Vinaigre de vin blanc 1 litre 2.95 1.70	Kellogg's-Müsli 6 Bâtons aux céréales 3 sortes 150g 3.95 2.45
Café Jacobs Maestro Lorenzo Espresso, 14 doses individuelles 105g 3.95 (100g 2.81) 2.95	Café Mövenpick Espresso VAC 225g 3.95 (100g 1.71) 3.85
Dawamalt 1kg 7.90 6.90	Miaou Mix Mélange de friandises pour chats, avec viande de bœuf, poulet et foie 400g 3.95 (100g -60) 2.40
Pearl Drops polish dentaire blancherpeur pour vos dents 50ml 3.95 3.85	Corega Tabs Comprimés pour le nettoyage des dents, avec bain pour dentier gratuit 32 pièces 3.95 3.75
Fa Shampooing 300g 3.95 (100g -95) 2.70	Kamill Douche 2 sortes 250ml 3.95 2.85
Hansaplast 2 sortes DUOPACK 3.95 3.95	Dolly Supersoft papier de ménage, 2 couches, absorbant 4 x 80 feuilles 3.95 3.20

Bon Fr. 5.-
Dash Duo Lessive complète 30° - 95°
2 x 5 kg ~~29.80~~ **24.80** (avec Bon)
Ce bon est valable du 1.9. au 10.9.1988 pour un Duopack Dash.
1 seul bon valable par tambour. T13

Bon Fr. 2.-
Ariel liquide Lessive complète 30° - 60°
3 litres ~~12.50~~ **10.50** (avec Bon)
Ce bon est valable du 1.9. au 10.9.1988 pour un Ariel liquide.
1 seul bon valable par tambour. T12

Cailler
- noisettes
- Frigor

Lindt
- Lait

Suchard
La-do-ré

100g 1.45

Zentis Confitures
• fraises
• myrtilles
• cerises noires
• cassis
450g ~~2.95~~ **1.95** (100g = Fr.-43)
• framboises
• abricots
• oranges
450g ~~2.95~~ **1.75** (100g = Fr.-39)

Hits de produits frais
10% sur la viande fraîche
(30.8.-3.9.88)

Fromage d'Italie délicatesse
Portions env. 200-400 g
100g ~~1.05~~ **.69**

Pommes Gravensteiner
du pays
Cat. I Sacher ^{seulement}
portatif de 2,5 kg
4.25 prix du kg **1.70**

Banago Boisson cacotée de Lindt & Sprüngli
1kg ~~8.00~~ **6.75**

Rastella crème aux noisettes à tartiner
1 pièce 400g 2.95
2 pièces ~~5.90~~ **3.95**

Langnese Pur miel de fleurs étranger
• liquide
• finement crémeux
500g ~~3.95~~ **3.95**

Sunalp Demi-crème UHT à fouetter
25% de matière grasse
2,5 dl ~~3.95~~ **2.10**

DENNER SUPERDISCOUNT Bon Fr. 2.-
Café Incarom avec Bon
2 sachets de remplissage
2 x 275g 10.50 **8.50**
Ce Bon est valable du 1.9. au 10.9.1988 pour un Duopack Incarom 2 x 275g.
1 seul bon valable par tambour. 133

maintenant chez DENNER les cigarettes les moins chères

Nous sommes toujours plus avantageux! La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites! Valable dès le 1.9.88

offres d'emploi

Nous cherchons pour notre client, garage situé à l'ouest de Neuchâtel

un(e) secrétaire comptable

pour divers travaux administratifs et comptables. Connaissances de l'informatique souhaitées.

Les personnes intéressées par ce poste et ayant quelques années de pratique, sont priées d'adresser leurs offres à la fiduciaire Muller & Christe SA, Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel.

Paq SA, allée du Quartz 9, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 54 64

Petite entreprise secteur horloger et micromécanique, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

personnel féminin

(Suisse ou permis C) pour divers travaux d'atelier. Téléphoner ou se présenter

divers

Devenez esthéticienne
Ecole internationale - théorique et pratique - cours du jour - du soir

ADAGE
Rue Vérénius 12, Bienne
☎ 032/22 46 47
Rue de Neuchâtel 39
Peseux
☎ 038/31 62 64

Veillez m'envoyer votre documentation: jour - soir. (Veillez souligner.)
Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____

Jürg Stäubli: OPA «de charge» sur Publicitas

La rumeur courait depuis bientôt deux semaines... Elle a pris corps mercredi: le promoteur immobilier et financier genevois Jürg Stäubli a lancé une offre publique d'achat sur le géant de la publicité en Suisse, le groupe Publicitas.

soumise à certaines conditions importantes. JS Holding doit en effet pouvoir cumuler au moins 51% du capital-actions de Publicitas, soit le nombre minimum de 127.500 actions.

IL VEUT UNE PROCURATION

Par ailleurs, M. Stäubli demande à tout actionnaire intéressé à lui vendre ses titres de lui fournir «une procuration lui donnant tout pouvoir pour exercer les droits patrimoniaux et sociaux à l'assemblée générale de Publicitas».

Jürg Stäubli, le patron de JS Holding à Genève, agit pour son propre compte et aussi pour celui de tiers dont les noms ne sont pas encore connus. Son offre porte sur un montant de 529 mio. de francs et court de vendredi prochain au 19 septembre. Elle est

aussi «gestionnaire» de Publicitas.

Quelques minutes après l'annonce de l'OPA, la direction de Publicitas recommande à ses actionnaires de ne pas donner suite aux propositions émanant de JS Holding.

Et Publicitas de rappeler les mesures de verrouillage de son capital introduites en 1987, et que la société «applique strictement»: capital-actions entièrement composé d'actions nominatives liées et fixation d'une limite de deux pour cent du même capital à la détention de ces titres.

Me Louis Waltenspuhl, avocat genevois chargé de gérer le dossier pour le compte de JS Holding et contacté par l'ATS. «Il s'agit donc d'une pratique du conseil d'administration, qui a certes le pouvoir de refuser, sans indication de motifs, l'inscription d'un nouvel actionnaire au registre des actions», ajoute-t-il.

Autrement dit, pour que l'OPA réussisse, il faudrait qu'une majorité simple d'actionnaires, réunis en assemblée générale, provoque la démission de l'actuel conseil d'administration, et en nomme un nouveau qui accepterait d'inscrire JS Holding comme nouvel actionnaire de la société, en ne tenant plus compte de cette règle des «deux pour cent».

Si cette règle figurait dans les statuts, une majorité qualifiée des deux tiers serait nécessaire pour modifier ces statuts, précise encore Me Waltenspuhl.

IL N'A PAS ACCÈS AU REGISTRE DES ACTIONS

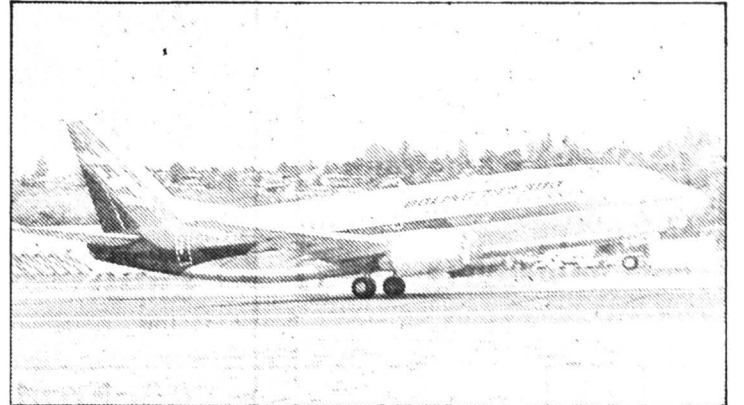
Toujours est-il, poursuit l'avocat genevois, que M. Stäubli n'a pas accès au registre des actions, ne sait pas qui contrôle Publicitas et n'a pas encore demandé son inscription au registre.

La veille de l'annonce de l'OPA de Jürg Stäubli sur Publicitas, on apprenait de Bruxelles la candidature du financier genevois au rachat de Donnay, le grand fabricant belge de raquettes de tennis déclaré en faillite le 19 août dernier.

En effet, Helena Investments, le holding du groupe City 7, s'est associé à trois autres firmes belges 95 Coton, Holmar et Lorefi 95 et à JS Holding pour créer, à égalité de parts, un nouveau holding nommé Donnay Europe. (ats)

Record du monde battu

Le septième ciel pour le constructeur Boeing



Le B-737-300: l'avion le plus commandé à ce jour dans le monde. (Photo Imp)

Avec la signature cette semaine d'un contrat portant sur l'achat de six B-737-500 par la compagnie suédoise Linjefly, le géant américain de la construction aéronautique a enregistré la commande de 466 appareils depuis le début de l'année, dépassant son précédent record de 461 appareils établi en 1978.

Ce chiffre incroyable, atteint à la fin août déjà, représente en valeur plus de 20 milliards de dollars, éclipçant par là le montant jamais réalisé par Boeing au cours d'une seule année.

La société peut encore prétendre à un autre record, dans la foulée, celui du carnet de commandes qui représente aujourd'hui 1036 appareils à livrer, de quoi donner du travail aux différentes usines du groupe, dont le siège est à Seattle, dans l'Etat de Washington, pour de très nombreuses années en toute sécurité.

PROGRESSION

Depuis l'avènement de l'ère du jet, Boeing a reçu des commandes portant sur un total de 6557 appareils, plus de 300 unités ayant été commandées au cours de chacune des quatre dernières années.

Selon les analystes de l'entre-

prise, cette progression des ventes est due à quatre facteurs:

● La prospérité économique soutenue de ces récentes années a engendré une augmentation des revenus engagés dans des dépenses non essentielles, tels les voyages, et une réduction simultanée des frais d'exploitation des compagnies aériennes et des tarifs en prix constants.

● Pour répondre à la demande des voyageurs, les compagnies élargissent leurs flottes en achetant de nouveaux appareils et ces mêmes transporteurs remplacent leurs avions anciens, trop bruyants et moins performants.

● Il est prévu encore que le trafic aérien augmentera d'environ 5% par an jusqu'en 2005, progression modérée certes, mais signifiant aussi que l'offre de kilomètres-passagers sera deux fois plus élevée qu'aujourd'hui.

● Cette augmentation, associée au remplacement d'appareils anciens, devrait engendrer la livraison de 7400 nouveaux courriers à réaction de tous modèles et de toutes dimensions.

On le voit, la concurrence entre grands constructeurs ne devrait pas se relâcher d'aussitôt, et Boeing, avec sa gamme offrant une capacité allant de 100 à 500 places, est bien placé pour répondre à cette demande future. M. S.

«Vouée à l'échec»

La direction générale de Publicitas, société anonyme suisse de publicité, Lausanne, face à l'annonce du lancement d'une offre publique d'achat sur les titres de la société par J. S. Holding, confirme le communiqué diffusé la semaine dernière par son conseil d'administration et rappelle ce qui suit:

Depuis des décennies, la majorité du capital-actions de la société est en main du même cercle d'actionnaires fidèles composé de personnes privées de nationalité helvétique ainsi que d'institutions suisses qui n'entendent pas se départir de cette position.

Le capital-actions de la société est entièrement composé d'actions nominatives liées depuis le 27 avril 1987. Dès cette date, le règlement adopté prévoit notamment qu'un actionnaire ou groupe

d'actionnaires, qu'ils soient des personnes physiques ou morales, ne peut devenir détenteur de plus de 2% du capital-actions de la société. Le Conseil d'administration applique cette règle strictement et n'entend pas y faire d'exception.

L'offre publique d'achat inamicale lancée par J. S. Holding est ainsi de toute manière vouée à l'échec. Elle est de surcroît contraire aux intérêts de la société car de nature à ébranler les rapports de confiance qu'elle entretient avec ses principaux partenaires commerciaux, relations sur lesquelles se fondent toutes ses activités. Publicitas compte sur la fidélité de tous ses actionnaires et leur recommande de ne pas donner suite aux propositions émanant de J. S. Holding. (comm)

Déjà les vagues

Jürg Stäubli a donc lancé une offre de 4150 francs par titre. Un montant qui est largement en-dessous de la valeur intrinsèque de l'action, puisque selon lui, le titre peut être estimé à 6000 francs.

Pour l'instant, l'action nominative de Publicitas en est loin. Elle clôturait mardi soir à 3260 francs à Zurich et à 3230 francs à Genève. Hier, mercredi, les cours étaient déjà plus élevés, puisqu'ils ouvraient respectivement à 3380 francs et 3400 francs. La séance voyait ces cours fluctuer dans une fourchette assez large, avec un maxima payé à 3475 francs à Zurich et 3380 à Genève. L'action nominative clôturait hier soir en léger replis à 3350 francs dans la cité allemande et à 3310 francs au bord du Léman. (jh)

L'ÉCONOMIE EN BREF

HACHETTE. — Hachette, premier groupe de presse et d'édition en France, a annoncé qu'il venait d'acheter l'éditeur espagnol Salvat, l'un des leaders du marché hispanophone et 5e éditeur espagnol, avec un chiffre d'affaires de 800 millions de FF (160 mio. de fr.).

CONSTRUCTION. — Aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, l'activité a continué de progresser en Suisse dans le secteur de la construction au premier semestre de cette année. C'est ce qui ressort du dernier sondage trimestriel effectué par la Société suisse des entrepre-

neurs auprès de 2600 entreprises membres. Les entrées de commandes ont progressé de 18%, s'inscrivant en hausse dans 19 cantons et en baisse dans 7 cantons seulement.

ABB. — Enregistrant notamment un montant de commandes

de 9,3 mrd. de dollars, en hausse de 22% par rapport aux extrapolations sur la période correspondante de 1987, le géant helvético-suédois de l'électronique Asea Brown Boveri (ABB) a annoncé mercredi des résultats «conformes aux prévisions» pour le premier semestre 1988.

Bétail suisse en URSS

Du bétail suisse s'en ira brouter l'herbe soviétique. La Commission des fédérations suisses d'élevage a en effet lancé une offre d'achat

de 100 têtes de bétail, soit 85 génisses potantes et 15 taureaux, en vue de les exporter en URSS. (ats)

BOURSE

Table with DOW JONES index, dates 30.08.88 and 31.08.88, and values 2038,23 and 2031,65.

Table with ZURICH index, dates 30.08.88 and 31.08.88, and values 888.70 and 885.50.

Table with \$ US index, Achat and Vente values 1,565 and 1,595.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Table of precious metals prices: Or, Argent, Platine with Achat and Vente columns.

CONVENTION OR

Table of gold convention prices: Plage or, Achat, Base argent.

INVEST DIAMANT

Text regarding diamond investment for August 1988: 220.

Text regarding diamond investment: A = cours du 30.08.88, B = cours du 31.08.88. Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

Table of off-exchange prices for Roche b/jce, Roche 1/10, Kuoni.

ACTIONS SUISSES

Table of Swiss stocks: C. F. N. n., B. Centr. Coop., Crossair p., Swissair p., Swissair n., Bank Leu p., UBS p., UBS n., UBS b.p., SBS p., SBS n., C.S. n., BPS, BPS b.p., Adia Int., Elektrowatt, Forbo p., Galenia b.p., Holder p., Jac Suchard, Landis B, Motor Col., Moeven p., Bührle p., Bührle n., Bührle b.p., Schindler p., Sibra p., Sibra n., SGS, SMH 20, SMH 100, La Neuchât, Rueckv p., Rueckv n., W'thur p., W'thur n., Zurich p., Zurich n., BBC I-A, Ciba-gy p.

Table of foreign stocks: Ciba-gy n., Ciba-gy b.p., Jelmoli, Nestlé p., Nestlé n., Nestlé b.p., Sandoz p., Sandoz n., Sandoz b.p., Alusuisse p., Cortailod n., Sulzer n., Inspectorate p., Rockwell, Schlumberger, Sears Roeb, Smithkline, Squibb corp, Sun co inc, Texaco, Warner Lamb, Woolworth, Xerox, Zenith, Anglo am, Amgold, De Beers p., Cons. Gold I, Aegion NV, Alko, Algen Bank ABN, Amro Bank, Philips, Robeco, Rolinco, Royal Dutch, Unilever NV, Basf AG, Bayer AG, BMW, Commerzbank, Daimler Benz, Degussa, Deutsche Bank, Dresdner BK, Hoechst, Mannesmann, Mercedes, Schering, Siemens, Thyssen AG, VW, Fujitsu Ltd, Honda Motor, Nec corp, Sanyo eletr., Sharp corp, Sony, Norsk Hyd n., Aquitaine.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stocks: Abbott Labor, Aetna LF cas, Aflcan aly, Amax, Am Cyanamid, ATT, Amoco corp, ATL Richt, Baker Hughes, Baxter, Boeing, Unisys, Caterpillar, Citicorp, Coca Cola, Control Data, Du Pont, Eastm Kodak, Exxon, Gen. Elec, Gen. Motors, Gulf West, Halliburton, Homestake, Honeywell, Inco Ltd, IBM, Litton, MMM, Mobil corp, NCR, PepsiCo Inc, Pfizer, Phil Morris, Philips pet, Proct Gamb, Alcan.

Table of foreign stocks: Aluminum of Am, Amax Inc, Asarco Inc, ATT, Amoco Corp, Atl Richfd, Boeing Co, Unisys Corp, CanPacif, Caterpillar, Citicorp, Coca Cola, Dow chem, Du Pont, Eastm. Kodak, Exxon corp, Fluor corp, Gen. dynamics, Gen. elec, Gen. Motors, Halliburton, Homestake, Honeywell, Inco Ltd, IBM, ITT, Litton Ind, MMM, Mobil corp, NCR, Pacific gas/elec, Pepsico, Pfizer inc, Ph. Morris, Phillips petrol, Procter & Gamble, Rockwell intl, Sears, Roebuck, Smithkline, Squibb corp, Sun co, Texaco inc, Union Carbide, US Gypsum, USX Corp, UTD Technolog, Warner Lambert, Woolworth Co, Xerox, Zenith elec, Amerada Hess, Avon Products, Chevron corp.

Table of foreign stocks: Motorola inc, Polaroid, Raytheon, Ralston Purina, Hewlett-Packard, Texas instrum, Unocal corp, Westing elec, Schlumberger.

TOKYO

Table of Tokyo stocks: Ajinomoto, Canon, Daiwa House, Eisai, Fuji Bank, Fuji photo, Fujisawa pha, Fujitsu, Hitachi, Honda Motor, Kanegafuji, Kansai el PW, Komatsu, Makita elct, Marui, Matsush el I, Matsush el W, Mitsubishi ch. Ma, Mitsub. el, Mitsub. Heavy, Mitsui co, Nippon Oil, Nissan Motor, Nomura sec, Olympus opt, Ricoh, Sanyo, Sanyo elct, Shiseido, Shon, Takeda chem, Tokyo Marine, Toshiba, Toyota Motor, Yamanouchi.

BILLETS (CHANGE)

Table of exchange rates: Cours de la veille, Achat, Vente for 1 \$ US, 1 \$ canadien, 1 £ sterling, 100 FF, 100 liras, 100 DM, 100 fl. holland., 100 fr. belges, 100 pesetas, 100 schilling aut., 100 escudos.

DEVISES

Table of exchange rates: 1 \$ US, 1 \$ canadien, 1 £ sterling, 100 FF, 100 liras, 100 DM, 100 yens, 100 fl. holland., 100 fr. belges, 100 pesetas, 100 schilling aut., 100 escudos.

Marending
BOULANGERIE - PATISSERIE - TRAITEUR

Aujourd'hui et demain vendredi

**Grande action
CANAPÉS**

14 variétés pour vous et vos amis

Fr. 1.20 au lieu de Fr. 1.45

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

VISION
2000



**von
gunten**

Maîtres opticiens
Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

**Dr G.
Monsch
absent**

De privé, splendide
**Scirocco
GTI 1800**

modèle 1985,
argent métal.,
plusieurs options,
sans catalyseur,
expertisée du jour,
Fr. 13 800.-,
(Crédit Fr. 290.-
/mois).
☎ 038/42 23 73

A vendre
**poules
à bouillir**
et
**poules
2e pont**

Henri Rohrbach
☎ 039/28 27 69

Paroi
coulissante
pour
douche
et
baignoire
dès Fr. 388.-
☎ 029/4 76 32

**Vous jouez
aux échecs?**



Essayez donc avec cet ensemble classique
Vêtements Frey: blazer noir (fr. 198.-) et
blouse blanche (fr. 98.-) que vous pouvez
compléter par une jupe à carreaux (fr. 79.-).
Honneur aux dames: à vous de jouer!



Vêtements Frey. La Chaux-de-Fonds,
Neuchâtel.

Immobilier

A vendre à La Chaux-de-Fonds, au
centre ville
appartements
agencés, rénovés, ensoleillés, tran-
quilles. 3, 4, 5, 6 pièces.
Faire offres sous chiffres 91-920 à
ASSA Annonces Suisses SA,
avenue Léopold-Robert 31,
2301 La Chaux-de-Fonds

A vendre
usine de mécanique
Cette entreprise occupe actuellement
18 personnes dans le domaine de la
mécanique de précision pour la sous-
traitance. Bonne clientèle dans toute
la Suisse.
Parc de machines varié et moderne.
Carnet de commandes assuré.
Prix de vente: Fr. 2 400 000.-
Pour un dossier complet et rendez-
vous: **FIPLIMMOB**, case postale
123, 2074 Marin

cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 22 44

A vendre
**bel appartement
de 3 1/2 pièces**
d'une surface de 78 m²,
situé dans le haut de la ville
de Neuchâtel, dans quartier
tranquille.
Proximité des transports
publics.



À VENDRE

Les Brenets
belle demeure
comprenant 3 appartements
1 atelier, grandes dépendances
Terrain de 8000 m².
Pour traiter: Fr. 300 000.-
S'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33
SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

FUST

Ing.dipl.

- Garantie de prix bas!
- Qualité!
- Immense choix!
- Service!
- Location: durée minimale 4 mois

Electroménager
Cuisines
Luminaires

Séchoirs à linge
Grand choix des marques
Miele, V-Zug, AEG, Bosch, Kenwood,
Novamatic, Bauknecht. Deux exemples:
**Séchoir Kenwood
7410**
Système à
évacuation d'air,
pour 3 kg
de linge sec,
encombrement
réduit
(H 67/L 50/P 53),
peut se brancher
partout
(ou 3x 137.-) **399.-**



**Séchoir Electrolux
WT 530**
Entièrement
automatique,
4,5 kg de linge sec,
réglage électronique
de l'humidité.
Pas de dégagement
de vapeur grâce
au système
de séchage par
condensation.
Une simple
prise suffit! **1495.-**
Location, droit d'achat Fr. 62.-/m.
Paiement sur facture. Toutes les marques livrables
immédiatement. Service complet FUST.
Garantie possible jusqu'à 10 ans. Choix permanent
d'appareils d'occasion et d'exposition.
Conseils à domicile sur demande.



Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 66
Bienna, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brugg, Carrefour Hypermarket	032 53 54 74
Martin, Centre	039 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques	021 20 10 10

**Aimez-vous
Carmen?**



Ne manquez pas la prochaine représen-
tation et sortez en Vêtements Frey. Portez une
blouse à fleurs facile à entretenir (fr. 139.-)
avec une jupe plissée d'une belle ampleur à
boutonnage sur le devant (fr. 149.-). Hasta
la vista.



Vêtements Frey. La Chaux-de-Fonds,
Neuchâtel.

**Für unseren Materialverleih
suchen wir ab sofort den
Verantwortlichen
für Kameramaterial
35/16 mm und mobilen Ton**

Schriftliche Bewerbungen bitte an
Herrn Florenz Schaffner

**Studio Bellerive,
Kreuzstrasse 2,
CH-8034 Zürich/Schweiz**

Avis

**Loterie
du FC La Chaux-de-Fonds**

Suite à l'autorisation de prolongation délivrée
par la Préfecture nous informons les détenteurs
de billets de loterie que

**le tirage est reporté
au 31 décembre 88**

D'ici cette date nous remercions la population
de l'accueil favorable qu'elle réservera
aux vendeurs de billets.

Les organisateurs

Location de voitures et d'utilitaires Hertz No 1

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 52 28

Nouveau: Tarif économique - tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Foire de Bienne
Au bord du lac
25 août-4 septembre

Heures d'ouverture des halles d'exposition
Lundi-vendredi 13 h 30 - 22 h 00
Samedi 10 h 00 - 22 h 00
Dimanche 28 août 10 h 00 - 21 h 30
Dimanche 4 septembre 10 h 00 - 21 h 00

Ils sont arrivés!

Vélo de course, vélo de monta-
gne et ski à roulettes.
N'est-ce pas la saison idéale
pour pratiquer ces sports?

Catherine et Daniel Berger
sont à votre service
pour vous conseiller
et vous satisfaire.

Sans oublier le grand choix
de maillots, cuissards, souliers,
accessoires, etc.

Dany Sports

Rue Numa-Droz 92
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 60 00

Superbe
**Toyota
Celica 2.8i
Supra**

Coupé, 3 portes.
Mod. 1983,
gris-beige mét.,
60 000 km.
Radiocassette, etc.
Expertisée.
Garantie totale.
Reprise éventuelle.
Fr. 266.- par mois
sans acompte.
Très grand choix en
Citroën ainsi que
d'autres marques,
aux mêmes
conditions
ou au comptant.
M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienna
☎ 032/51 63 60

**En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre source
d'informations**

DISQUE

Gilbert Schwab

Un nouveau look
Le joyeux musette suisse



Sutter, un grand connaisseur de musique folklorique. Pour la deuxième fois, Jean-Yves Petiot à la basse et Dany Ruchat à la guitare, accompagnent Gilbert Schwab sur ce disque. L'accordéon a de nouveau été enregistré en «rerecording», c'est-à-dire à deux voix par Gilbert Schwab. Une performance, car cette musique étant «d'ambiance» avant tout, il n'est pas facile de retrouver les conditions de l'enregistrement initial, un ou quelques jours plus tard!

Mais le résultat est là!

On passera ainsi plus d'une heure en compagnie d'un artiste qui porte haut et loin l'image musicale de notre région.

Pour s'imposer sur les marchés étrangers, Gilbert Schwab n'a pas hésité à s'attaquer à des compositeurs français, tels que Maurice Larcange, dont il interprète à sa manière «Look Musette» ou la «Polka de Jeannot», à Joss Baselli, «Pistolette», Freddy Balta, «Le jardin aux pendules», Roger Trabucco «Joyeux virtuose». Mais il veut aussi faire connaître les compositeurs d'ici, Gilbert Hofstetter «Aubade champêtre», «Vertigineuse», «Neige de Printemps», «Polka du Jura», un Hofstetter avec qui il a collaboré, notamment pour «Christel», et la toute dernière fois pour «Marche du souvenir», Roger Hirschi «Le chalet des souvenirs», «Crinière au vent», Emile Zeltner «Polka du Jura», «Noces d'or», André Nicolet, bien sûr, et l'inamovible «Sur les rives du Doubs». Même Rudi Krebs, un compositeur allemand, mais tout à fait «dans la ligne» musette suisse avec son «Liliana».

Et voici venu le «Joyeux musette suisse».

On sort ainsi de «folklore» pour entrer dans les «variétés».

En fait, toutefois, rien n'a changé, Gilbert Schwab est pareil à lui-même, mais il est important pour pénétrer le marché international, que le fardeau folklorique soit balayé et que Gilbert Schwab impose un look nouveau qui corresponde mieux à son style propre, reconnaissable entre mille.

Ce «changement dans la continuité» est remarquable puisque six titres repris d'anciens disques ne «détonnent» absolument pas sur le nouveau CD qui vient de sortir sous le label «Electromusic Record» qui distribue «Tell Record» en Suisse, France, Allemagne et Canada entre autres.

Vingt-deux titres figurent sur ce CD (que l'on trouve intégralement sur un album - une performance technique - et sur cassette), qui ont nécessité plus de trente heures d'enregistrement et de mixage au studio Lussi, sous la direction de F.

AGENDA

JULIE PIETRI, Cerneux-Péquignot, vendredi 9 septembre à 20 h 30.

IRON MAIDEN et HALLOWEEN, Lausanne, patinoire de Malley, jeudi 8 septembre, à 19 heures.

GOLD, Genève, Grand Casino, dimanche 20 novembre à 20 h 30.

A Beausobre, Morges

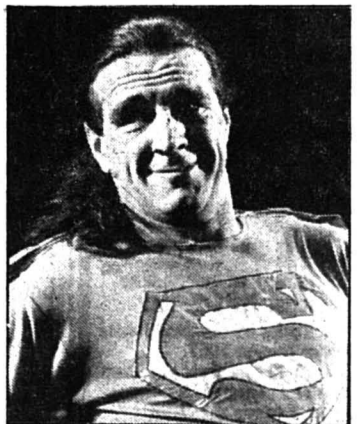
FABIENNE THIBEAULT, jeudi 6 octobre.

JANGO EDWARDS, vendredi 28 octobre.



Une occasion, trop rare dans notre région, de voir et d'entendre l'une des plus «scéniques» des jeunes vedettes de la chanson actuelle. Qu'on se le dise, l'ambiance sera chaude et sympathique.

JEAN-JACQUES GOLDMAN, Lausanne, patinoire de Malley, jeudi 20 et vendredi 21 octobre, à 20 heures. Le voyage organisé par L'Impartial le vendredi est complet, les quatre cars étant remplis. Location spectacle seul à la SBS.



Le maître-clown, tenant du rire universel et unificateur!
GUY BEDOS, mercredi 9, jeudi 10, vendredi 11 novembre.

Décrocher la timbale
L'expression prend tout son sens au Tintamarre

Nous avons longuement évoqué, dans de précédents articles, la renommée et les activités d'un petit théâtre parisien, situé à la rue des Lombards à Paris, à un jet de pierre de la tour Saint-Jacques, le Tintamarre. De là sont sortis les Smaïn, qui triomphe actuellement au fameux Café de la Gare, André Lamy, que nous verrons bientôt à la Chaux-de-Fonds, et d'autres, qui seront les amuseurs de demain.

Avec le responsable artistique des lieux, nous avons aussi évoqué une autre activité du Tintamarre, et non des moindres, la Timbale.

La Timbale, dans le budget du théâtre, c'est un pour cent environ. Par contre, cette part est bien plus importante sur le plan artistique puisqu'il s'agit d'une «scène ouverte» à tous les artistes. René Guedj est l'animateur de cette activité particulière du lieu.

Chaque samedi après-midi, on y présente un spectacle de trois heures composé exclusivement d'artistes qui désirent se présenter en public.

DEVANT DES PROS

Chanteurs, jongleurs, mimes, poètes ou comiques ont ainsi une chance de se produire sur une scène qui a acquis ses lettres de noblesse, et devant un public d'habités, mais surtout de gens du spectacle qui viennent au Tintamarre «dénicher l'oiseau rare». Imprévisibles, propriétaires de cabaret, agents artistiques, producteurs et autres sont à l'affût du «talent» qui sera peut-être leur «poulain» de choc!

Le lundi, on sélectionne en privé les artistes qui formeront le programme du samedi. Et le passage en scène se fait sous forme de concours, désigné par un jury de professionnels du spectacle, décrochant «La timbale», donc le droit de défendre son «titre» la semaine

suivante. Celui qui gagne la Timbale trois fois reçoit un prix et périodiquement le meilleur des gagnants passe à l'affiche du Tintamarre durant trois jours.

C'est donc un travail de fond qui se fait, se situant véritablement au niveau de la découverte.

On sort ainsi des gens totalement inconnus, qui sont en somme le vivier du spectacle de demain.

UN LIEU DE RENCONTRE

De dix heures du matin à dix-neuf heures, on trouve au Tintamarre des artistes qui viennent répéter, se réunir, se voir l'un l'autre. C'est une équipe dans laquelle on trouve des talents potentiels qui seront les vedettes de demain ou d'après-demain.

Bien sûr il faudra pour cela que les Thierry Martin, Roland, Philippe, Hervé Hubert ou autres producteurs s'intéressent à eux, mais ils se trouvent parmi le public du samedi après-midi et aux aguets de tout talent susceptible de faire une carrière.

Un Alain Bernard, accompagnateur de Smaïn, un Barthélémy, sont dans le collimateur des producteurs habitués de la Timbale. Et le rêve des animateurs du Tintamarre est qu'un artiste de la Timbale soit un jour à l'affiche de l'Olympia. On n'en est pas loin avec André Lamy ou Smaïn.

Le Tintamarre, c'est en somme une école informelle du spectacle. Les artistes débutants y sont conseillés, soutenus, dirigés. C'est une sorte de club où se retrouvent des artistes qui ont vraiment le «feu sacré».

LES ANNÉES DE GALÈRE

Les vedettes de demain en parleront comme «les années de galère», mais les années de galère, ce ne sont pas les années tristes, ce sont les années de folie, de délire



Alain Bernard, aussi «complice» de Smaïn est un fidèle de la Timbale avec son numéro comique (photo dn)

pour un artiste.

Boujenah disait un jour au responsable artistique du Tintamarre: «Tu te rends compte, j'ai fait dix ans de galère». A qui celui-ci rétorqua: «Mais c'est normal. Un cadre supérieur a aussi fait dix ans comme cadre moyen». Boujenah répondit «Mais, il y a dix ans, je faisais la même chose que maintenant». «Non. Ce n'est pas possible. Si tu avais fait la même chose il y a dix ans, ça aurait marché il y a dix ans», fut la réponse.

Et c'est vrai. Un artiste évolue, acquiert de la maturité, de l'aisance sur scène. Et la Timbale, c'est ça. L'occasion pour un artiste de se mesurer sur scène, face à un public. Et le seul vrai public pour un artiste francophone, celui de Paris!

Phénomène unique en francophonie, un artiste ne peut être consacré qu'à Paris, centre de tous les médias, donc unique départ possi-

ble pour une carrière artistique.

Le Tintamarre, c'est un des endroits où un artiste peut espérer commencer une vraie carrière scénique. Et cela a été voulu ainsi par Mme Colette Plait, la directrice du théâtre.

Elle a voulu que ce soit un tremplin pour les artistes, les comiques surtout, à divers niveaux de leur carrière. C'est un des rares endroits où cela existe encore. On peut pour cela lui rendre hommage.

Et ce lieu n'est pas réservé aux seuls artistes parisiens. Le ventriloque Jean-Mi, de Couvet, et le prestidigitateur Waltrick, d'Yverdon en ont fait l'expérience, eux qui ont obtenu un joli succès et même plus à la Timbale.

Le spectacle a besoin de lieux où la scène et le contact avec le public soient primordiaux. Que vive donc le Tintamarre. C'est à ce prix que le music-hall vivra. René Déran

POUR BRANCHÉS

John Scofield
«Pick Hits Live»



Voilà une débauche d'énergie qui ne manquera pas de souffler la tapisserie de votre salon. Diantre, que cela en vaut la peine.

Le jazz-rock mis à nu, décortiqué de part en part, et livré avec la cravate du dimanche. John Scofield, le symbole du poison pour une guitare trop sûre d'elle. Une réserve inépuisable de finesse passée au baume innovateur. Des tempis saupoudrés au TNT. L'envol affiche également la grâce et l'atterrissage est si bordé d'impeccabilité, que l'albatros, gagné par le ridicule, n'hésiterait pas à se déplacer en charter.

L'ex-guitariste de Miles Davis personnalise l'effet jazzy sans l'apport de cuivres. Sa conception du registre funk-rock lui saute sur les genoux. Le regard amusé, Scofield en aspire un mégamaximum.

Adeptes de l'accord étiré, le virtuose d'Outre-Atlantique, plastique tout effet synthétique. Jazz-rock pur, sans sucre, ni colorant artificiel. Un rayon qui ne se frotte pas aux soldes.

John Scofield reflète la friandise. L'emballage qui lui préserve sa saveur, est aussi à l'aise qu'un parapluie sous une goutte d'eau.

Trois merveilleux instrumentistes pour qui nous déroulerons le tapis rouge. Dennis Chambers (dr). Gary Grainger (b) et Robert Aries (kbs). Plus professionnels, tu fermes boutique! Grammavision 188805-1/Distr. Plainis Phare. Claudio

La gomme s'acharne sur la marge
14e Festival de jazz de Willisau (LU)

A. Willisau, l'organisateur Niklaus Troxler, à la fois patron, créateur d'affiche et téléphoniste, traque la gomme entre les dents.

Troxler c'est le travail en profondeur, la pièce qui, sur l'échiquier, confirme que la Suisse, est le pays d'Europe le plus représentatif dans le carré non délimité du jazz. Son souci est tel, qu'un sandwich mal beurré ne recevrait pas son bon de sortie, pour l'entrée stomacale à laquelle il est voué.

Willisau, c'est tout ce que Montreux refuse. Ce qui ne signifie pas que les miettes survolent la région lucernoise. Loin de là. La qualité du festival alémanique égaie comme un succulent émincé-rôsti, terminant sa course sur le développé palais qui meuble votre indéniabile sens gustatif. Le tube digestif s'en élargit de stupéfaction.

Trèves de rythmes culinaires et place au programme.

ORNETTE COLEMAN
VERSION FUNK-JAZZ

Ce soir dès 20 h, «African Roots» avec la troupe musico-théâtrale Farafina, en provenance du Burkina-Faso, sous la conduite de Mahama Konate. Le pianiste Randy Weston proposera quelques gammes en compagnie de musiciens africains et américains. Jazz



Farafina, sur scène ce soir jeudi



Hank Roberts

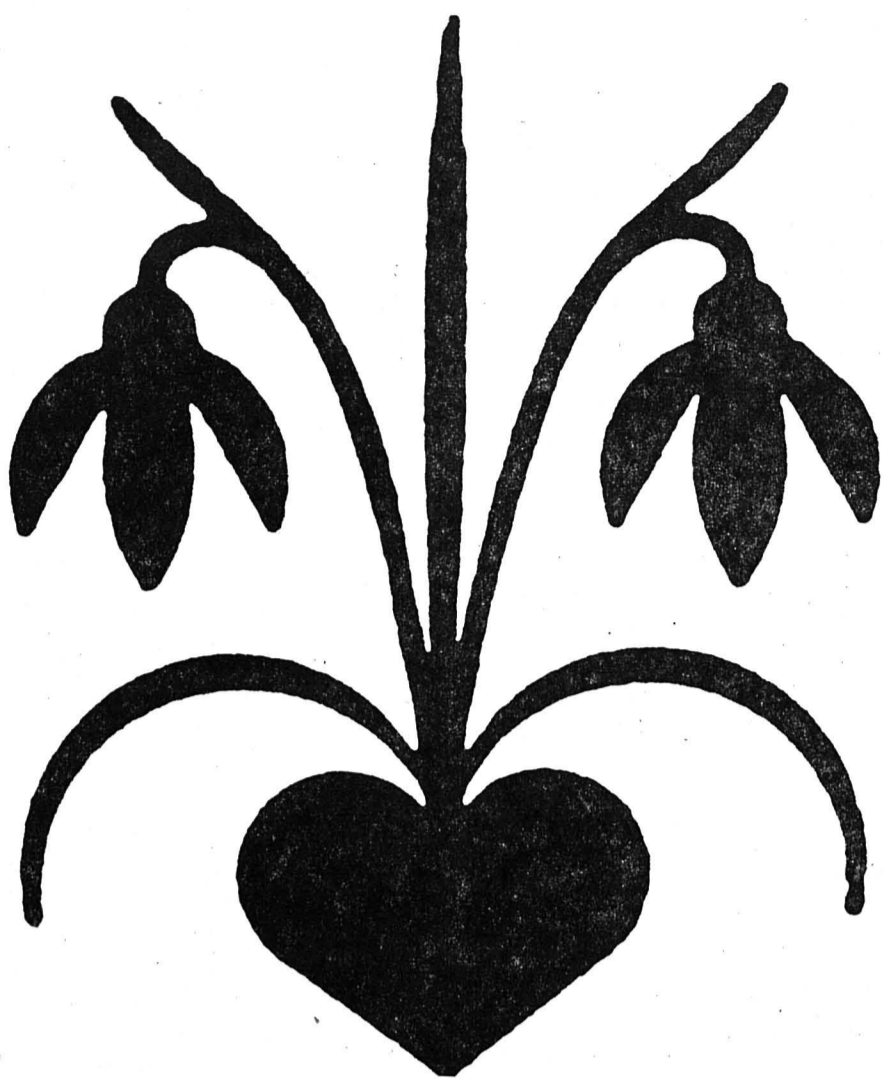
formes étourdissantes. Loose Tubes, qui réunit une vingtaine de Londoniens qui battent de la semelle entre le rock, le jazz et les esprits latins, donneront pleine mesure de leur talent.

Dimanche 4 septembre, 14 h 30, «New York Now», avec Hank Roberts Ensemble. Idées new jazz et recherche de la perfection. Signalons la présence de Tim Berne (as) et Bill Frisell (g). A l'heure du thé, le trio electro-jazz-rock «Power Tools», formé de Bill Frisell (g), Melvin Gibbs (e-b) et Ronald Shannon Jackson (dr), assurera le bonheur des branchés jazz bien déménagé.

En soirée, 20 h, Herb Robertson et son ensemble, rendront hommage à Bud Powell. Pour clore ce festival, le renommé Archie Shepp Quintet donnera voie libre à sa fantaisie. La vocaliste Annette Lowman fera le ménage au sein du groupe.

Tous les concerts ont lieu à la «Festhalle». Possibilité de dormir sur place (Sportzentrum) pour trois fois rien. Le bureau du festival, bien en vue, vous renseignera. Claudio Cussigh

● 1, 2, 3 et 4 septembre.



20e anniversaire de la Fondation Les Perce-Neige

Kermesse réunissant
toutes les institutions
de la fondation au Centre

Les Hauts-Geneveys 3 septembre 1988

de 10 à 17 heures
par n'importe
quel temps!



Animation

Programme

10 heures:	ouverture de la kermesse, de la brocante, des jeux
11 heures:	apéritif en musique avec la Fanfare L'Ouvrière de Chézard
11 h 30:	largage de trois parachutistes qui se poseront en douceur à l'entrée de la fête
Dès 12 heures:	repas en nos divers stands; vous trouverez toutes les délicatesses que vous souhaitez
De 10 à 17 heures:	lâcher de ballons; roue aux millions et ses prix fabuleux; la supertombola; les animations permanentes sur le podium: Sumi et son accordéon, la bandelle de L'Ouvrière , la Guggenmusik

Historique

Si nous fêtons cette année le vingtième anniversaire de la Fondation Les Perce-Neige, il est bon de mentionner en préambule qu'un énorme travail de préparation avait été effectué avant 1968 par l'Association de parents d'enfants handicapés mentaux.

Dès 1959, grâce à ce groupe de parents, un travail de réflexion et d'études a mené à la mise en place des premières classes d'accueil, de cours d'eurythmie, du service éducatif itinérant puis des écoles de jour de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Enfin, en 1968, la constitution de la Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux, organe reconnu et mandaté par les autorités neuchâteloises pour gérer les diverses institutions du canton s'occupant des enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux, vient couronner ces nombreux efforts et donner une base légale à toute cette organisation. Signalons encore que l'action menée par les parents ne s'est pas interrompue mais qu'au contraire, l'association reste très active tant dans le comité de direction de la fondation que dans d'autres actions comme par exemple l'organisation de colonies de vacances.

Depuis 1968, nous notons les événements suivants:

1968: 1er janvier, constitution de la Fondation neuchâteloise en faveur des déficients mentaux Les Perce-Neige; ouverture d'un internat scolaire à Malvilliers (ancienne colonie de la ville de La Chaux-de-Fonds); ouverture d'un atelier de formation préprofessionnelle.

1969: création du Centre professionnel à La Jonchère (ateliers de formation et d'occupation).

1971: nécessité de créer un home d'accueil pour adultes.

1972: implantation d'ateliers décentralisés à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

1974: début des travaux de construction du centre des Hauts-Geneveys; achat et transformation du pensionnat Clos-Rousseau à Cressier.

1975: transfert de l'internat scolaire de Malvilliers à Cressier (Clos-Rousseau); ouverture, également à Cressier (Les Pèrvenches) d'une unité d'accueil réservée aux handicapés profonds.

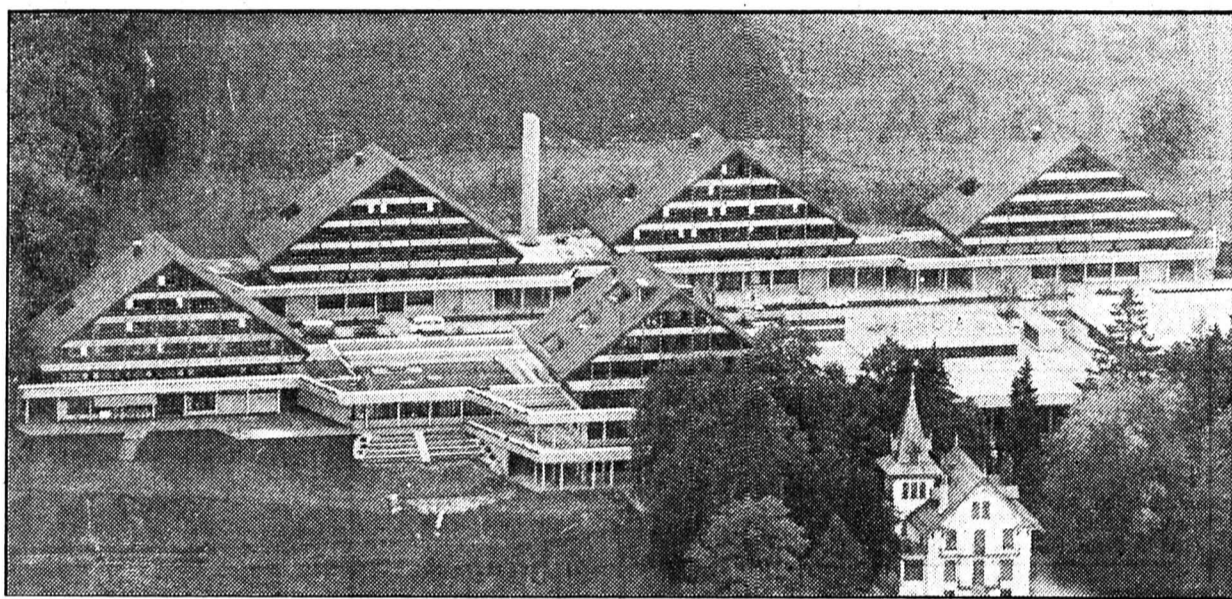
1976: regroupement de l'ensemble des ateliers du secteur professionnel dans ses locaux définitifs aux Hauts-Geneveys.

1977: emménagement aux homes d'accueil aux Hauts-Geneveys.

1978: inauguration du complexe des Hauts-Geneveys, les ateliers, homes et internat pour handicapés profonds sont ainsi regroupés.

1981: inauguration de la boutique Perce-Neige à Neuchâtel; les ateliers des Hauts-Geneveys sont saturés.

1988: organisation d'un congrès aux Hauts-Geneveys sur le thème outils éducatifs en handicap mental; la Fondation Les Perce-Neige fête son vingtième anniversaire.



Secteur professionnel, ateliers et homes d'accueil

Le secteur professionnel de la Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux a 20 ans. Il est né six mois après la création de la fondation, précisément le 14 août 1968.

Il ne suffisait pas seulement de répondre aux besoins des enfants handicapés mais aussi de préparer l'avenir de tous ceux qui, malgré une prise en charge scolaire et éducative adaptées, ne pourraient rejoindre le circuit économique et social traditionnel.

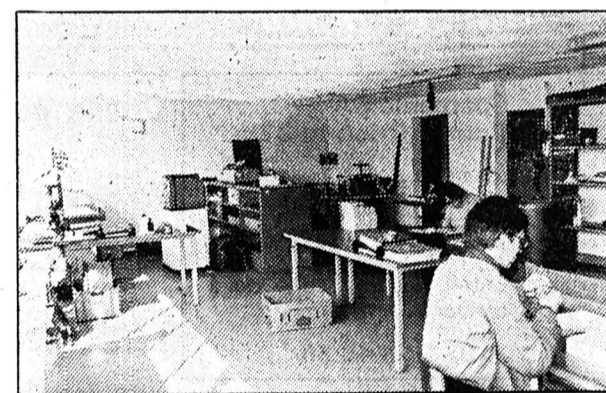
C'est dans ces prévisions que le Centre professionnel Les Perce-Neige des Hauts-Geneveys a été conçu et construit. Chaque personne handicapée vivant à la maison ou au home rejoint, en journée, son lieu de travail et, dans la mesure de ses possibilités, assume son rôle de travailleur.

Elle a ainsi le sentiment, au même titre que les autres travailleurs, qu'elle a sa place dans la société. Son insertion dans le milieu du travail étant un moyen d'adaptation à la vie sociale. Elle peut parler de son travail, assumer une responsabilité, jouer un rôle dans la société.

Le travail est l'un des paramètres de la sociabilité des personnes handicapées et il est essentiel de la développer en leur donnant l'occasion de participer à la vie de groupe.

Ce n'est qu'en acceptant les règles de la discipline sociale, en faisant l'apprentissage de la participation à la vie collective que la personne handicapée évitera le danger du repli sur soi.

Notre action éducative et professionnelle vise avant tout le bien-être de la personne handicapée. L'article 3 de la Décla-



ration des droits de la personne handicapée des Nations unies du 9 décembre 1975 dit au sujet du respect de la dignité de la personne: «*Quelles que soient l'origine, la nature et la gravité de ses troubles et déficiences, le handicapé a les mêmes droits fondamentaux que ses concitoyens du même âge, ce qui implique de jouir d'une vie décente aussi normale et épanouie que possible.*»

C'est ce que, compte tenu des contingences de la société, des exigences des parents et de nos difficultés, nous essayons jour après jour de réussir.

Secteur scolaire

Le secteur scolaire de la Fondation en faveur des déficients mentaux prend en charge, dans ses différentes institutions, 120 enfants, ceci dès leur plus jeune âge et jusqu'à 18 ans.

1. Le service éducatif itinérant (30 à 40 enfants)

Ce service n'est pas seulement réservé aux enfants handicapés mentaux mais s'adresse également à tous ceux dont le développement présente des dysharmonies ou des retards d'évolution.

Dans le cadre de leurs interventions, les éducatrices se rendent régulièrement dans les familles. L'essentiel de leur travail vise tout d'abord à stimuler sur les plans intellectuel, moteur et sensoriel, le développement de l'enfant.

2. Les Centres éducatifs et scolaires de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

accueillent en externat 70 enfants et adolescents.

Educateurs-enseignants et spécialistes ont la responsabilité de petits groupes et classes.

Au moyen de projets pédagogiques individualisés ainsi que de techniques adaptées, ils développent chez chacun de leurs élèves les potentialités permettant — selon les niveaux d'acquisition — l'intégration sociale et professionnelle la plus adéquate.

3. Le Centre pédago-thérapeutique Clos-Rousseau à Cressier accueille 18 enfants en internat et externat.

Le travail auprès de ces enfants implique une approche pluridisciplinaire assurée par des éducateurs, des enseignants et des thérapeutes. De plus, il s'effectue également un travail régulier auprès des familles.

Nous remercions chaleureusement les maisons ci-dessous. Leur précieux soutien nous a permis de réaliser les pages spéciales dans les quotidiens neuchâtelois à l'occasion de la kermesse du vingtième anniversaire de notre fondation:
Annonces Suisses SA ASSA, Neuchâtel; La Suisse Assurances, Neuchâtel; Société de Banque Suisse, Neuchâtel; Boucherie de l'Abeille, G. Monney, La Chaux-de-Fonds; Electricité neuchâteloise SA, Corcelles; VAC, La Chaux-de-Fonds; Jacobs-Suchard-Tobler SA, Neuchâtel; la Mobilière Suisse, La Chaux-de-Fonds; Au Coq d'Or, comestibles, La Chaux-de-Fonds; Migros, Marin; Martial Ritz SA, menuiserie, Neuchâtel; C. Matile, chauffage-sanitaire, Cernier; A. Gerber SA, installations sanitaires, Neuchâtel; Taxis Roland, R. Barthel, Neuchâtel; Garage des Trois-Rois, La Chaux-de-Fonds; Coop Neuchâtel, Neuchâtel; Caves du Prieuré, Cormondrèche; Coloral SA, Neuchâtel; Y. Christinat, agence de voyages, Fontainemelon; Sulzer Frères SA, Neuchâtel; Hildenbrand & Cie SA, Neuchâtel; Crédit Foncier Neuchâtelois, Neuchâtel; Masserey SA, tapis, Neuchâtel; Viterie Schleppey SA, Neuchâtel; Jean-Claude Küntzer, vins, Saint-Blaise; L'Impartial, La Chaux-de-Fonds; Feuille d'Aviz de Neuchâtel, Neuchâtel; André Guéissaz & Co SA, L'Auberson.



Société de Banque Suisse
Une idée d'avance

POUR CEUX QUI ONT DU NEZ




NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Yves Huguenin
Rue Jardinière 71 2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 18 76

Beck & Co SA

Fruits et légumes
Denrées alimentaires
Serre 19-21
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 32 17



ip
rue Jardinière 140
case postale 58
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 07 23



Bell Votre fournisseur en viande fraîche et charcuterie
Avenue Léopold-Robert 56a

A l'occasion de la reprise du

restaurant ELITE

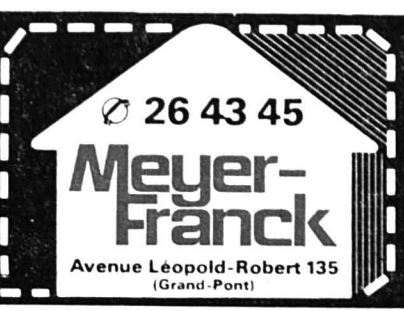
par la famille Zaki Pertew

Nous vous proposons notre menu d'ouverture:



**filet de bœuf
sauce forestière
frites
salade
dessert et café** **Fr. 15.-**

Merci! Serre 45 ☎ 039/23 94 33



☎ 26 43 45
Meyer-Franck
Avenue Léopold-Robert 135 (Grand-Pont)

Maurice Sandoz
commerce de boissons
Bières Feldschlosschen - Cardinal
Livraison à domicile
La Corbatière
2314 La Sagne
☎ 039/23 40 64



Mobilière Suisse
Société d'assurances
...l'assurance d'être bien assuré
Marc Monnat
Agent général
Serre 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 35



J.P. Freyburger
Maître boulanger-pâtissier
Tea-Room, ☎ 039/23 35 50
Parc 29, 2300 La Chaux-de-Fonds

Rudolf & Kaiser
E. Rudolf fils succ.
1932 1985
Vins - Spiritueux - Bières - Eaux minérales
Serre 91-93 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 23 80-81

Gobet SA
Œufs en gros
Parc 2
☎ 039/28 67 21
La Chaux-de-Fonds



Multi-Food SA
Produits alimentaires
Jaquet-Droz 6 - 2000 Neuchâtel
☎ 038/24 11 00



STERCHI
Marché 20
☎ 039/23 79 95
Passage du Centre 4
☎ 039/28 39 86
L'affineur de fromages spécialisé
Nouveau - Crème - Budwig




Mosec
Comestibles - Succ. J. Locorotondo
Serre 59 - ☎ 039/23 26 88
POISSONS FRAIS du lac ou de mer
VOLAILLES

offres d'emploi

Sparonic SA
Combe-Grieurin 37b
engage un
aide mécanicien
Entrée tout de suite ou à convenir.
☎ 039/23 48 38

Quelle personne soigneuse
laverait et repasserait mon linge?
☎ 039/23 07 04
Abonnez-vous à L'IMPARTIAL



Almac machines spéciales engineering études, constructions
Notre entreprise déploie son activité dans la réalisation de machines spéciales, travaillant par enlèvement de copeaux, et nous traitons toutes les technologies que la technique nous offre aujourd'hui en machines séquentielles et CNC, robotisées ou non.
L'innovation est notre travail quotidien.
Nous cherchons pour renforcer nos équipes:
1 CONSTRUCTEUR
Tâches: Etude de nos machines spéciales, participation à la réalisation de plans de détail.
Profil désiré: Ingénieur ETS, technicien ET, dessinateur-constructeur expérimenté ou titre équivalent.
Nous désirerions une personnalité ouverte.
La connaissance de l'allemand serait souhaitée.
MÉCANICIENS MONTEURS
pour participer au montage et à la mise au point de nos machines spéciales Almac.
Les offres détaillées avec curriculum vitae sont à envoyer à:
Almac SA, boulevard des Eplatures 39, 2304 La Chaux-de-Fonds.

Nous distribuons de l'outillage pour artisans-bijoutiers au nom d'une grande entreprise américaine. Notre siège est en Suisse.
Notre maison mère a développé un procédé de façonnage de la cire perdue absolument nouveau et qui rencontre un vif succès aux Etats-Unis. Nous avons pour tâche de le faire connaître également en Europe.
A cet effet, nous aimerions pouvoir compter sur un
artisan-bijoutier
pour présenter cet outillage à l'occasion de séminaires ou d'expositions.
Cette occupation à temps partiel pourrait convenir en particulier à un bijoutier à la retraite ou dégagé d'obligations professionnelles, disposé à voyager 5 à 6 jours par mois.
La connaissance d'autres langues (allemand, anglais) serait un atout supplémentaire.
Cette activité d'appoint vous plairait-elle? Alors n'hésitez pas et prenez contact avec nous pour en savoir d'avantage.
Ecrire sous chiffres 22-143209 à Publicitas, 1401 Yverdon.



Intermedics S.R.
Fabricant de stimulateurs cardiaques cherche
employé de fabrication
pour son département moulage de stimulateurs cardiaques. Des aptitudes en mécanique seraient un avantage
Bonne conscience professionnelle.
Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec
Intermedics SA, Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle, ☎ 039/33 11 11

Fabrique de La Chaux-de-Fonds cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
employée de bureau-secrétaire
pouvant assumer la charge de travaux variés. Connaissances d'anglais et d'allemand souhaitées.
Ecrire sous chiffres JN 13026 au bureau de L'Impartial.

Mandatés par des entreprises de la région nous cherchons des **secrétaires et employés de commerce** qualifiés dont:
Secrétaire bilingue anglais-français pour traductions techniques
Secrétaire bilingue anglais-français possédant de bonnes connaissances des papiers d'exportation
Secrétaire de langue maternelle allemande. Pour postes à responsabilités.
Veuillez adresser vos dossiers complets accompagnés d'une photographie, ou téléphoner à Carmen Oehler qui se fera un plaisir de vous recevoir.
Etre OK c'est super!
OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

Articles de marque à prix ABM!

RADION
liquide
3,6 kg
12.90
1 kg 3,59

CORAL
boîte économique
1,75 kg
8.40
1 kg 4.80

SOFTLAN
revitalisant textile,
concentré
1 litre
3.80

MR. PROPER
super crème
500 ml
+ 250 ml gratuit
3.50
100 ml -.47

VEL CITRON DUO
2 x 750 g
4.20
100 g -.30



Mazout
Charbon
dépoussiéré
Bois - Gaz

26 43 45
Meyer-Franck
Avenue Léopold-Robert 135
(Grand-Pont)

CFF
Avis de travaux

Les CFF informent les habitants résidant à proximité des installations ferroviaires que des travaux de réfection d'appareil de voie seront exécutés: en gare des Hauts-Geneveys: dans les nuits du 01/02, 07/08, 08/09, 09/10, 12/13, 13/14, 14/15, 15/16, 16/17, et 21/22 septembre 1988.

Ils les prient d'ores et déjà de les excuser pour les inconvénients qui résulteront de ces travaux; l'utilisation de machines assez bruyantes, permettra, cependant, d'en réduire la durée.

Tout sera mis en œuvre pour limiter ces inconvénients au strict minimum, compte tenu de la sécurité de l'exploitation du chemin de fer et de celle du personnel travaillant sur le chantier.

D'avance les CFF remercient chacun de sa bienveillante compréhension.

Division des travaux I
3e section de la voie, Neuchâtel

Madame P. del COSO
reprend les
leçons d'espagnol
(tous degrés)
commercial et traductions

Ambiance agréable
Méthode moderne
039/23 14 92 - Gentianes 19

Journée champêtre

Une date à retenir:
samedi 10 septembre 1988
au Grand-Sommartel

- Goulache, risotto et salade
- Animation pour grands et petits
- Mini-rallye facultatif
- Bal champêtre avec l'orchestre « Les Décibels »

Participation: membres Fr. 6.-, non-membres Fr. 12.-, enfants gratuit jusqu'à 6 ans, dès 6 ans et jusqu'à 16 ans Fr. 3.-

⚠ A l'occasion du 60e anniversaire de notre section, l'apéritif vous sera offert!

Renseignements et inscriptions
Inscriptions jusqu'au mardi 6 septembre 1988, dernier délai, auprès de notre office TCS, avenue Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 11 22.

Attention: nombre de places limité!
Venez nombreux, participez à la vie de votre club!



INVITATION




Grande démonstration micro-ondes et four à pain!

Mardi 6 septembre: 14 h 30 et 20 heures.

Au restaurant « Il Caminetto », grande salle 1er étage
Rue de la Balance 15 - La Chaux-de-Fonds

Veillez remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et le retourner aux Services industriels, magasin de vente, rue du Collège 33, 2301 La Chaux-de-Fonds, ou vous inscrire par téléphone au 039/27 66 91

Dernier délai d'inscription lundi 5 septembre à 17 heures.

SERVICES INDUSTRIELS

MAGASINS DE VENTE
LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE

Démonstration Panasonic	14 h 30	20 heures	1 personne	2 personnes
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Signature _____


LES TÉLÉCOPIEURS RICOH SONT LÀ!

Des télécopieurs performants du groupe 3, avec

- ✓ procédure de modulation MTF pour une reproduction particulièrement nette des caractères et de l'image
- ✓ possibilités de sélection abrégée et d'appels collectifs
- ✓ répétition automatique du processus de numérotage
- ✓ fonction de téléappel et de réception en différé
- ✓ impression du journal avec indication des erreurs
- ✓ instructions de manipulation en français par affichage LCD
- ✓ possibilité de mémorisation de travaux de routine pour formats jusqu'à DIN A3

RICOH FAX 10
RICOH FAX 20
RICOH FAX 60


... et soudain, voilà que vos lettres ont appris à voler ...

CELLPACK
Division  bureautique

1024 Ecublens-Lausanne
21, chemin des Champs-Courbes
téléphone 021/29 54 84, télécopie 021/35 88 17

1700 Fribourg, 25, route Arsenaux
téléphone 037/22 46 74, télécopie 037/22 25 79

1227 Genève-Acacias, 2-4, rue du Lièvre
téléphone 022/43 15 80, télécopie 022/43 02 62



Ce n'est pas une plaisanterie:
Je voudrais que mes lettres puissent s'envoler. C'est pourquoi je vous prie de me faire parvenir de suite votre documentation relative au programme des télécopieurs Ricoh.

Firme: _____

Responsable concerné: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

A retourner (par courrier ou par fax) à: CELLPACK SA, 21, chemin des Champs-Courbes, 1024 Ecublens-Lausanne, télécopie 021/35 88 17

Patinoire des Mélèzes – Match amical ce soir jeudi 1er septembre 1988 à 20 heures

La Chaux-de-Fonds – Fribourg-Gottéron

Cartes de saison et billets de match en vente chez:

Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80; Kiosque Pod 2000; Magasin A. Racheter, Fritz-Courvoisier 2; Restaurant Piscine-Patinoires, famille Fischer, La Chaux-de-Fonds; Vaucher Sports, rue du Temple, Le Locle.

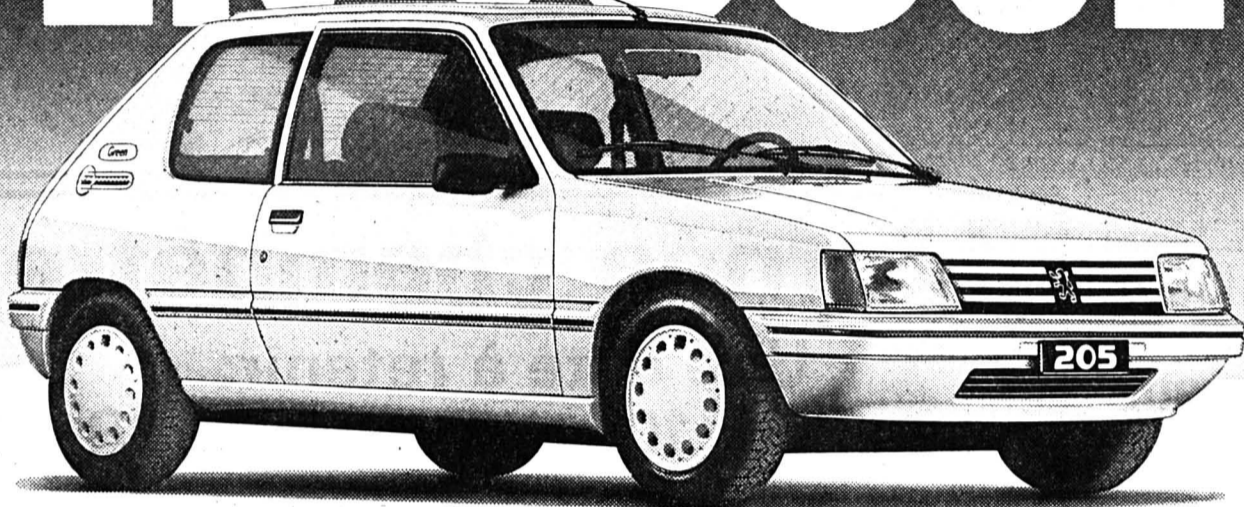
Mobilière Suisse
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré
...aussi pour les sportifs

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Marc Monnat
Rue de la Serre 65
Tél. 039/23 15 35

La nouvelle série spéciale 205 Green: EN VOGUE



La Peugeot 205 Green ne se contente pas d'être une voiture. Elle incarne un style de vie: la haute noblesse à un prix étonnant.

Série limitée tout en blanc. 1360 cm³ et 61 chevaux piaffants, toit ouvrant et vitres teintées, verrouillage central et lève-vitres électriques à l'avant, banquette

arrière rabattable séparément et de nombreux autres accessoires. Votre agent Peugeot Talbot vous attend pour un essai routier.

Peugeot 205 Green 3 portes **Fr. 16 950.-**.
Peugeot 205 Green 5 portes **Fr. 17 325.-**.

PEUGEOT 205 GREEN

UN SACRÉ NUMÉRO MODE.

offres d'emploi

Bureau d'étude
à La Chaux-de-Fonds
cherche

secrétaire

mi-temps français, allemand, capacité à travailler seul et à tenir une comptabilité.
Ecrire sous chiffres
BH 13188 au bureau de
L'Impartial.

Genève
Schmutz & Cie
Electro-mécanique
et bobinage
cherche un jeune

bobineur

Emploi stable, ambiance agréable, petit studio à disposition.
17, avenue Ernest-Pictet,
1203 Genève,
☎ 022/44 65 40



Département
des
Finances

Suite au changement de fonction du titulaire, nous cherchons un(e)

chef du service cantonal d'informatique

pour le service du traitement de l'information, à Neuchâtel.

Le(la) candidat(e) sera chargé(e) de la responsabilité de la gestion et du développement du centre informatique ainsi que de la promotion de l'informatique répartie pour l'ensemble de l'administration cantonale.

Dans ce cadre-là, il(elle) aura notamment pour tâche l'introduction de nouvelles techniques de développement.

Aptitudes:

- excellentes compétences en informatique;
- bonnes connaissances de la gestion administrative ou commerciale;
- capacité à diriger du personnel;
- sens des relations publiques.

Formation:

- niveau universitaire ou jugé équivalent;
- expérience d'au moins cinq ans dans un poste à responsabilités dans le domaine informatique;
- expérience dans la direction du personnel.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: date à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Nous garantissons que toutes les offres seront traitées avec la plus grande discrétion.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées, sous pli confidentiel, au Service du personnel de l'Etat, M. S. Moser, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 13 septembre 1988.

offres d'emploi

... être libre et indépendant...

Si tel est votre désir, nous pouvons le réaliser. Pour renforcer notre équipe de vente, nous cherchons quelques

représentants

(activité précédente peu importante).

Nous demandons:

- assiduité et engagement total

Nous offrons

- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes.

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffres 92-31404 à ASSA Schweizer Annoncen AG, 5610 Wohlen

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Profession: _____
Localité: _____ ☎: _____ IMP



Intermedics S.A.

Fabricant de stimulateurs cardiaques, cherche

personnel féminin

pour différents travaux d'assemblage de stimulateurs cardiaques et d'électrodes dans ses ateliers de fabrication.

Bonne conscience professionnelle.

Travaux demandant une très bonne vue.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec:

Intermedics SA, Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle, ☎ 039/33 11 11

Formation
professionnelle

A La Chaux-de-Fonds
en soirée, dès 19 heures

Cours de vente Cours de marketing

Programme Byva 1988

- Cours de vente
- Cours de marketing
- Cours de secrétariat
- Cours de secrétaire-comptable
- Cours de comptabilité
- Cours d'informatique ordinateur portable offert à chaque participant(e)

Pour de plus amples renseignements, retournez le coupon-réponse à:
INSTITUT BYVA, avenue de la Gare 39, 2000 Neuchâtel.

Nom: _____ Rue: _____ ☎ privé: _____
Prénom: _____ Localité: _____ ☎ prof.: _____
Imp. _____

BYVA, DES COURS EN SOIRÉE DANS TOUTE LA SUISSE

Entreprise des Geneveys-sur-Coffrane
cherche

ouvrières

à temps complet, pour travaux sur machines de production.

Age maximum: 40 ans.

Permis C accepté.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Prendre contact par téléphone au:
038/57 10 59

Boutique de mode
cherche

vendeuses expérimentées

pour compléter son team de vente.

Horaire à discuter.

Ecrire sous chiffres RT 13228
au bureau de L'Impartial.

Le Home médicalisé La Résidence
désire engager

un(e) responsable de cafétéria

Exigences:

- diplôme ou CFC de la branche hôtelière;
- intérim marqué pour les personnes âgées;
- quelques années de pratique;
- connaissances en matière de gestion.

Salaire et avantages sociaux selon les normes du statut du personnel du Home médicalisé.

Service s'étendant également les samedis et dimanches.

Date d'entrée en fonctions: **7 novembre 1988.**

Le ou la candidat(e) doit adresser son offre manuscrite avec curriculum vitae, copies de diplôme et de certificat et photo-passeport à la **direction du Home médicalisé La Résidence, case postale 405, 2400 Le Locle.**

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Matthey, titulaire actuelle du poste. ☎ 039/31 66 41, interne 527

Un adversaire de taille pour le HCC

Fribourg-Gottéron aux Mélèzes ce soir

Un match chasse l'autre. Ce soir à 20 heures sur sa patinoire, l'équipe de Jean Trottier passe à l'acte II. Et pas contre n'importe qui. Le temps est encore long jusqu'à la reprise du championnat de première ligue (fin octobre). Les Fribourgeois, eux, entreront dans la danse en LNA un mois plus tôt. Leur préparation sera certainement plus avancée que celle des Chaux-de-Fonniers, qui ont craqué en fin de match mardi soir aux Vernets.

Qu'importe. C'est aussi contre des équipes d'un calibre supérieur, que «le petit» à l'occasion de se surpasser et d'accélérer sa mise en condition.

ENCOURAGEANT

Malgré l'ampleur de la défaite concédée à Genève (9 à 2), l'équipe de Jean Trottier a laissé apparaître d'encourageantes perspectives.

L'entraîneur Beaulieu et ses deux compatriotes Roy et Aubry se sont déclarés très favorablement surpris par la prestation méritoire du HCC durant quarante minutes. Tous trois ont jugé les Chaux-de-Fonniers supérieurs aux Vigeois qu'ils avaient rencontrés précédemment.

Même s'il convient de relativiser ce type de comparaison à ce stade de la saison, c'est un premier sujet de satisfaction quand même.

CONTENT

Jean Trottier s'est déclaré satisfait de l'état d'esprit manifesté par ses joueurs. J'ai pris bonne bouche pour le championnat a-t-il dit. Mes gars ont su faire face à leurs responsabilités; ils n'ont pas craint l'engagement aux bandes et ont construit avec intelligence. Ils doivent améliorer leur rigueur défensive devant leur but, accélérer leur sortie de zone, transmettre parfois plus rapidement le puck.

Et rester concentrés jusqu'en fin de match, serait-on tenté d'ajouter. Mais entre vouloir et pouvoir...

Pour l'instant, l'entraîneur du HCC ne va pas apporter de grands changements à son alignement. Le gardien Jean-Luc Schnegg, excellent aux Vernets malgré les neuf buts encaissés, sera relayé par l'ex-Fleurisan Pierre-Alain Luthi, bien décidé à relever le défi. Régis Fuchs, en déplacement avec l'équipe nationale des juniors sera remplacé soit par Dominique Bergamo (s'il est rétabli), soit par l'ex-Zougais Andréa Angst.

Pour le reste, stabilité et naturel, avec progression générale en point de mire.

HCC

Luthi; Siegrist, Burkart; Rohrbach, Mouche, Bergamo ou Angst; Goumaz, L. Dubois; Niederhauser, N. Stehlin, Naef; Schmid, Raessi; C. Leuenberger, Tschanz, Vuille; Schnegg.

ET FRIBOURG-GOTTÉRON

Remise en selle après pas mal de remous financiers et techniques la formation du Canadien Rémi Levesque (en fonction depuis février 1988) n'a pas subi de grands changements durant l'entre-saison. Les Bernois Staub, Fischer et Pfeuti, le Soleurois Petrini ont remplacé Thévoz (Lausanne), Schwartz (entraîneur juniors), B. Martin (Berne) et Silling (Olten).

Les Canadiens Lacroix et Sauvé, les internationaux Montandon et Brasey, le gardien Stecher, les attaquants Lüdi, Pousaz et Kaltenbacher forment la base d'une équipe en quête de renouveau.

Georges KURTH



Didier Siegrist et le HCC: progresser au contact des grands. (Henry)

Du rififi sur les patinoires

Ambri - Berne: réaction des arbitres?

Non contents du recours du HC Ambri-Piotta, admis par la Commission de recours de la Ligue Nationale (LN), les arbitres exigent que la rencontre Ambri - Berne, premier match à domicile du club tessinois, lors de la saison à venir, se dispute sur patinoire neutre.

A la suite d'incidents dans le public, lors d'Ambri - Kloten, comptant pour les demi-finales des play-off, la saison passée, le club de la Levantine avait été condamné, en première instance, à disputer sa première rencontre à huis clos. Le catalogue de mesures de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (LSHG) ne prévoyant, cependant, qu'une amende maximale de 5000 francs comme punition extrême, la sanction n'avait pas été confirmée par la Commission de recours.

Les arbitres estiment ne plus pouvoir garantir un office en bonne et due forme à la patinoire

de la Valascia. Outre les incidents en question du 26 mars, ils mentionnent quatre autres cas, qui s'y sont produits, où le service d'ordre ne fut pas à même de protéger le trio arbitral.

Les arbitres se déclarent déçus et offusqués de la décision de la Commission de recours. Ils exigent, par ailleurs, que la police tessinoise adopte et soutienne un dispositif de protection des arbitres, avant, pendant et après les matchs se déroulant à la Valascia. Les arbitres invitent également la LSHG à adapter son catalogue des mesures à la situation actuelle, y incluant des suspensions de patinoire et ne comportant pas seulement des amendes.

Les arbitres précisent clairement que leur courroux n'est nullement dirigé contre les joueurs du HC Ambri-Piotta, mais contre les dirigeants du club et leur manque d'organisation. (si)

Mérites et Gullit

Lauréats du concours Euro Pronostic récompensés

Hier en fin d'après-midi, au cours d'une brève et sympathique réunion, les participants les plus perspicaces au Concours Euro-Pronostic ont été conviés dans les locaux de notre journal pour y recevoir leur prix.

Quelque quatre cents pronostiqueurs avaient fait parvenir en juin dernier leur bulletin de participation dûment rempli. Parmi eux, six concurrents avaient terminé en tête avec quinze points, alors que le total idéal était fixé à vingt.

Suivaient six dauphins avec quatorze unités et quinze outsiders avec deux longueurs de retard. Le tirage au sort (le penalty du concours en quelque sorte) s'avérait alors nécessaire.

C'est avec un plaisir évident que M. Jean-Marie Tran, responsable du service de promotion de «L'Impartial» a pu remettre leur récompense aux lauréats. Le premier prix, soit un téléviseur d'une valeur de 1600 fr offert par la Maison VAC, est revenu à une concurrente, Mme Madeleine Christen de La Chaux-de-Fonds. Le spécialiste «macho» n'a qu'à

bien se tenir. Présence combien sympathique hier aussi, que celle de jeunes, tout étonnés d'avoir «prévu si juste».

Une page se tourne; Séoul, les Jeux. Ils ont tous décidé d'en être aussi. (Imp-gk)

LES LAURÉATS

Mme Madeleine Christen, La Chaux-de-Fonds; M. Julien Boillat, La Chaux-de-Fonds; M. Pierre Wicki, Villeret; M. Philippe Rufener, La Chaux-de-Fonds; M. Jean-Marie Chapatte, La Chaux-de-Fonds; M. Angelo Calderoni, La Chaux-de-Fonds; M. Pierre-Alain Gaille, La Côte-aux-Fées; M. Hans Hugi, La Sagne; M. Maurice Wuthrich, La Sagne; M. Michel Schweikhardt, Le Russey (Fr); M. Raphaël Boillat, Les Breuleux; M. Sébastien Christ, Les Breuleux; M. Grégoire Silacci, Saint-Martin; M. Roland Marguet, Villers-le-Lac (Fr); Mme Lucette Hinterholz, Saint-Imier; M. Jean-Marie Donzé, Porrentruy; M. Jean-Marc Rufener, La Chaux-de-Fonds; M. Jérôme Boillat, La Chaux-de-Fonds; M. Walter Ehrsam, Le Locle; M. Juan Azcona, Le Locle.



De gauche à droite, Mme Miserez (promotion), M. Pittet (directeur VAC), les heureux gagnants et au centre, M. Morandi (directeur adjoint VAC). (Imp)

LE SPORT EN BREF



Cyclisme

CM de mountain bike: succès américains

L'Américain Michael Kloser a enlevé le titre masculin des deuxièmes championnats du monde de mountainbike, à Aminona, en précédant à la surprise générale le détenteur du titre, son compatriote Ned Overend. Chez les dames, victoire américaine également avec Sarah Ballantyne. Les résultats, messieurs: 1. Michael Kloser (EU) 2 h 42'10"3; 2. Ned Overend (EU) 2 h 46'45"5; 3. Tim Gould (GB) 2 h 50'22"7; 4. John Tomack (EU) 2 h 51'31"7; 5. Patrick Schneider (S) 2 h 52'29"6. Puis: 9. Philippe Perakis (S) 2 h 59'14". Dames: 1. Sara Ballantyne (EU) 3 h 23'04"; 2. Cindy Whitehead (EU) 3 h 44'30"6; 3. Silivia Fürst (S) 3 h 45'35"7.



Équitation

Guerdat deuxième à Bois-le-Roi

Le Suisse Philippe Guerdat, montant Gräfin, a pris la deuxième place de la puissance du CSI de Bois-le-Roi, dans la région parisienne, derrière le Français Philippe Rozier (Fulham des Aulnes) et devant un second cavalier helvétique, Markus Fuchs (Safety). Au 4e barrage, Rozier a commis une perche, contre deux à Guerdat et trois à Fuchs.

Double pour Eddy Schöpfer

Dans le cadre du concours hippique de Sierre, Eddy Schöpfer de La Chaux-du-Milieu s'est brillamment comporté. Montant Belle-Ile, le cavalier neuchâtelois a remporté une épreuve vendredi avant de récider le lendemain dans la deuxième série d'un R II-L II barème A au chrono.



Athlétisme

Jurassien en évidence au Cervin

La 7e course du Cervin, qui a regroupé plus de 600 athlètes, a vu la victoire de l'Allemand Wolfgang Münzel, un athlète de 36 ans, en tête de la course d'un bout à l'autre. En 58'42", il a battu de 45" le record du parcours, détenu par le Britannique Mike Short (7e hier). Le Jurassien Michel Sautebin (28 ans) a obtenu une excellente deuxième place. Chez les dames, record et victoire pour Sally Goldsmith, 27 ans, sur ce parcours de 12 km avec une dénivellation de 977 m. La Britannique a couvert la distance en 1 h 08'53". La Bâloise Monika Graf a terminé seconde à 4'11".

CYCLISME

Steve Bauer: « En mon âme et conscience... »

Le Canadien s'explique sur son accrochage avec Cricquiélon

Le Canadien Steve Bauer, membre de l'équipe helvétique «Weinmann - La Suisse», a publié un communiqué de presse, en langues anglaise et française, dans lequel il tente d'expliquer sa version du sprint houleux, qui mit à terre le Belge Claude Cricquiélon, privant le Wallon éventuellement d'un deuxième titre mondial professionnel sur route, dimanche, à Renaix, après celui que le Belge conquiert en 1984, à Barcelone.

Voici la teneur exacte du communiqué de Steve Bauer:

« En mon âme et conscience, je sais que je n'ai pas enfreint les lois du fair-play et de la sportivité et que je n'ai pas volontairement causé la chute de Claude Cricquiélon, dans le sprint final du championnat du monde 1988.

J'ai résolument lancé le sprint sur le côté droit de la route, obligeant ainsi, les deux autres à passer sur ma gauche, c'est-à-dire dans le vent. Claude Cricquiélon a consciemment pris un risque en passant sur ma droite et près des pieds de la barrière qui empié-

taient dangereusement sur la chaussée.

ACCIDENT TERRIBLE

Le visionnement de la vidéo confirme mon sentiment et cette déclaration. Je n'ai à aucun moment réalisé que quelqu'un essayait de passer sur ma droite. Je n'ai pas une seule fois regardé en arrière. J'ai changé pour un plus grand développement et aussitôt porté mon regard droit devant et j'ai continué à sprinter pour le titre de champion du monde. Ce n'est que lorsque j'ai senti me heurter que j'ai su qu'il y avait quelqu'un là et en sentant cette présence, j'ai continué mon sprint en ligne droite.

Il s'agit d'un accident terrible, comme chaque fois qu'un coureur tombe. Le sprint est un des nombreux dangers de ce sport passionnant et en y participant, nous prenons volontairement des risques.

PAS D'INTENTION

Cricquiélon, Fondriest et moi-même avons des chances égales

pour la victoire de cette course. Dire aujourd'hui, lequel de nous trois aurait gagné est impossible.

Pour conclure, je dirais au public que jamais, je ne porterais atteinte de façon volontaire et délibérée aux chances de victoire d'un coureur. La chute de Claude Cricquiélon a aussi mis fin à ma chance de remporter le championnat du monde.

Réd: un mea culpa du coureur canadien eût étonné. Au moment où Cricquiélon porte l'affaire devant les tribunaux, Steve Bauer

ne va pas fournir la verge pour se faire fouetter. On enregistre donc sa déclaration en son âme et conscience.

Il ne reste pas moins que son subit écart a aussi dû apparaître sur sa bande vidéo et que maints téléspectateurs gardent bel et bien à l'esprit un Bauer jouant des coudes et «tassant» Cricquiélon contre les balustrades. Ce fait, survenu dans le feu de l'action, n'exclut pas sa sincérité, lorsqu'il déclare que jamais, il ne porterait atteinte de façon volontaire et délibérée aux chances de victoire d'un coureur. (si)

Conséquence d'une chute

Plainte civile de Cricquiélon contre Bauer

Le coureur belge Claude Cricquiélon a déposé plainte devant le Tribunal correctionnel d'Audenarde (Belgique) contre le Canadien Steve Bauer pour coups et blessures volontaires, a-t-on appris auprès de son groupe sportif.

Dimanche dernier à Renaix, lors du sprint final du championnat du monde, Bauer avait

«tassé» Cricquiélon sur les barrières, provoquant la chute du champion belge. Ce dont avait profité l'Italien Maurizio Fondriest pour enlever le titre.

Le Canadien avait été déclassé de la deuxième place, alors que Cricquiélon avait rejoint la ligne d'arrivée à pied, vélo à la main.

(si)

Tourné pas droit

Mondiaux sur piste

Le Belge Stan Tourné, qui avait terminé deuxième de l'épreuve de demi-fond professionnels aux mondiaux sur piste de Gand, a été mis hors course pour contrôle antidopage positif, a révélé l'UCI.

Tourné, qui se voit privé de

sa médaille d'argent, est suspendu pour un mois avec sursis et écope d'une amende de 1215 francs suisses.

La deuxième place de l'épreuve, derrière l'Australien Danny Clark, reste vacante. (si)



c'est tous les samedis!



Informations Coop:

Coop Hit «week-end»
du jeudi 1^{er} au samedi 3 septembre 1988

Raisin Regina
d'Italie

le kg **1.70**

Poulets suisses
frais SEG

le kg **5.40**
au lieu de 6.80

Coop Hit hebdo
du 31 août au 6 septembre 1988

Café Jubilor
Café en grains

250g **2.65** 500g **5.-**
au lieu de 3.40 au lieu de 6.50

mouture spéciale filtre
emballé sous vide

500g **5.20**
au lieu de 6.70

Gold Star
Pommes frites

surgelées, toutes prêtes
le sachet d'un kg **3.20**
au lieu de 4.10

Quick Lunch Maggi

menus tout prêts
6 sortes
2 pots au choix **3.40**
au lieu de 4.60

Biscuits Arni

Biscuits complets aux
fruits et aux noisettes
225 g **2.15**
au lieu de 2.75

Petit Beurre

2 x 200 g **2.80**
au lieu de 3.80

Tranches de fromage
fondu Coop

plusieurs sortes
200 g **2.-**
au lieu de 2.60

Coop Grape

limonade avec 8% de jus de pample-
mousse
1 litre **-0.60**
au lieu de -.75
(+ consigne)

harasse de
12 x 1 litre **7.20**
au lieu de 9.-
(+ consigne)

Coop Frutta

limonade avec 8% de jus de fruits
1 litre **-0.75**
au lieu de -.90
(+ consigne)

harasse de
12 x 1 litre **9.-**
au lieu de 10.80
(+ consigne)

Crème à café
stérilisée, en bouteille

2 dl **1.35** 5 dl **2.70**
au lieu de 1.55 au lieu de 3.15

en portions
UP

10 portions
de 12 g **1.05**
au lieu de 1.25

Œufs suisses

classe A, 53-64 g
emballage de 10 **3.30**
au lieu de 3.95

Nivea douche

3 x 250 ml **7.-**
au lieu de 10.50
3 pour 2

Tonga Sport douche

3 x 300 ml **6.-**
au lieu de 9.-
3 pour 2

Baisse
de prix

Epinards
en branches
Gold Star surgelés

500 g
ancien **2.70**
nouveau **2.40**

Fleurs et
plantes

Plantes vertes

plusieurs sortes
la pièce **6.90**

Prix choc

Slip bikini
pour dames

100% coton, 2 modèles,
tailles: S, M, L
7.-
3 pièces

Coop Hit *weekend*
Boucherie

Dans toutes nos boucheries jusqu'au 3 septembre

Steak de boeuf ou Roastbeef

100 g **3.60**
au lieu de 4.-

Emincé de boeuf

100g **2.90**
au lieu de 3.30

Poulet frais du pays

le kg **5.40**
au lieu de 6.80

Vous trouverez une boucherie Coop dans les magasins suivants:
à La Chaux-de-Fonds: COOP Super Centre Ville, Centres
COOP Les Forges, Etoile, Bel-Air et dans nos centres COOP
de:
Le Locle, Saignelégier, Tramelan, Reconvilier, Bévillard- Malle-
ray, Saint-Imier, Sonceboz, La Neuveville, etc.

Nos bouchers Coop vous proposent non seulement
des viandes fraîches de 1^{er} choix, mais ils se font un
point d'honneur de vous les présenter parfaitement
parées; c'est tout à votre avantage!

divers

L'Ours aux Bois

sera en vacances
du 5 au 26 septembre

REVÊTEMENTS DE SOLS-TAPIS-PLASTIQUES-
PARQUETS-RIDEAUX-LITERIE-DÉCORATION-
MEUBLES-TAPIS D'ORIENT-STORES

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds 039/23 63 23
Le Locle 039/31 16 70

Adressez-vous

UNION

à une fiduciaire membre

SUISSE DES

secretariat (038) 61 34 92

FIDUCIAIRES

Campagne de radiographie
des poumons et contrôle
de la tension artérielle

Le Service social pour les maladies pul-
monaires et de longues durées du dis-
trict de Courtelary (032/97 19 46)
organise sa campagne de dépistage par
radiophotos ainsi que le contrôle de la
tension artérielle comme suit:

stationnements du camion:
La Ferrière: lundi 5.9.88 de 9 h 30 à
9 h 50, place de l'école; Renan: lundi
5.9.88 de 11 h 25 à 11 h 50, place du
village; Sonvilier: lundi 5.9.88 de
17 h 15 à 17 h 45, place de l'école;
Saint-Imier: jeudi 8.9.88 de 16 h à
17 h 30, fabrique Fluckiger; Villeret:
lundi 12.9.88 de 8 h 40 à 9 h, place de
l'école; Cormoret: lundi 12.9.88 de
11 h 15 à 11 h 45, fabrique Technos;
Courtelary: lundi 12.9.88 de 16 à
17 h, fabrique EAB; Cortébert: mardi
13.9.88 de 8 h 30 à 9 h, place de
l'école; Corgémont: mardi 13.9.88 de
14 h 30 à 15 h 30, fabrique Emalco;
Sonceboz: mercredi 14.9.88 de
10 h 30 à 11 h 30, fabrique Ebauches;
Péry: mercredi 14.9.88 de 16 h 30 à
17 h 15, place de l'école; Orvin: jeudi
15.9.88 de 8 h 50 à 9 h 15, place de
l'école; Tramelan: jeudi 15.9.88 de
16 h 30 à 17 h 30, home Les Lovières.

Sont concernées par ces examens les
personnes adultes n'étant pas déjà ins-
crites par leurs employeurs.
Le prix de la radiophoto est de Fr. 6.-.
Le prix de la prise de tension artérielle
est de Fr. 3.-

autos-motos-vélos

Nos superbes occasions

- Mitsubishi Galant 2.0 GLS EX
36 000 km, 1986.
 - Mitsubishi Pajero 2.3 TD
76 000 km, 1984.
 - Mitsubishi Lancer 1.5
65 000 km, 1984.
 - Mitsubishi Colt 1250
49 000 km, 1982.
 - Mitsubishi Colt 1500
43 000 km, 1984.
 - Opel Kadett 1.6 S
57 000 km, 1986.
 - Opel Kadett 1.3 Station
65 000 km, 1981.
 - Fiat Ritmo Super 85
89 000 km, 1981, Fr. 4000.-
 - Ford Escort Break 1.3
48 000 km, 1982.
 - Citroën 2 CV Spéciale
69 000 km, 1985
 - Toyota Tercel
3 portes, 93 000 km, 1981,
Fr. 4500.-
 - VW Golf 1.5
89 000 km, 1980.
 - Renault 18 GTS
100 000 km, 1979, Fr. 2500.-
 - VW Golf 1.3 GLS
80 000 km, 1980, Fr. 5500.-
 - Fiat Uno Turbo ie
11 000 km, 1987.
 - Datsun Cherry 1200
95 000 km, 1981, Fr. 3900.-
- Expertisées garanties
Facilités de financement



Nous vous
attendons
avec plaisir

Garage
TARDITI

Fritz-Courvoisier 95
La Chaux-de-Fonds, 039/28 25 28

Tout va bien pour les Suisses

Débuts victorieux pour Hlasek et Mezzadri à l'US Open

Les Suisses Jakob Hlasek et Claudio Mezzadri ont tous deux entamé victorieusement le tournoi. Le Zurichois a pris le meilleur sur l'Italien Claudio Pistolesi par 6-2 6-2 4-6 6-3 cependant que le Tessinois a disposé sans plus de problème du Britannique Andrew Castle par 6-1 5-7 6-2 7-5.

Sur le court No 9, Hlasek n'a jamais été véritablement en danger face au jeune Romain Claudio Pistolesi (21 ans). Son premier

service fut son arme principale. Il lui a permis de réussir treize acés.

Un peu déconcentré au début de la troisième manche, Hlasek a

alors subi le jeu mais, après la perte du set, il s'est vite repris pour ne laisser aucune chance à l'ancien champion du monde junior.

Claudio Mezzadri a lui aussi laissé échapper un set face au Britannique Andrew Castle (24 ans). Il n'en restait pas moins optimiste dans l'optique de son match du deuxième tour, qui l'opposera à l'Américain Tim Wilkison, lequel a éliminé l'Allemand Ricki Osterthurn en quatre sets.

EN ATTENDANT LES EXPLOITS

Les têtes de séries masculines se portent toujours bien, à Flushing Meadow. Dans le bas du tableau, les vedettes ont franchi aisément le premier tour.

L'Américain John McEnroe s'est, ainsi, débarrassé du Mexicain Leonardo Lavalle au premier tour. Maintenant, l'ancien quadruple vainqueur de ce tournoi s'attaque à un adversaire qu'il craint, l'Australien Mark Woodforde. Le numéro 36 mondial a battu McEnroe, tout récemment, à Toronto.

McEnroe avait, alors, indiqué avoir été troublé par l'impression de jouer contre Rod Laver. Il est vrai que Mark Woodforde est non seulement gaucher, mais également roux comme l'ancien champion australien des années soixante, auteur de deux grands chelems.

DÉLICAT

Les deux Suédois Mats Wilander, gagnant, cette année, en Australie et en France, ainsi que Stefan Edberg, vainqueur de Wimbledon, ont, eux aussi, gagné aisément contre, respectivement, l'Américain Greg Holmes et le

Tchécoslovaque Libor Pimek. Comme McEnroe, ils auront, cependant, un deuxième tour délicat. Wilander affrontera le serveur Kevin Curren et Edberg le Français Guy Forget.

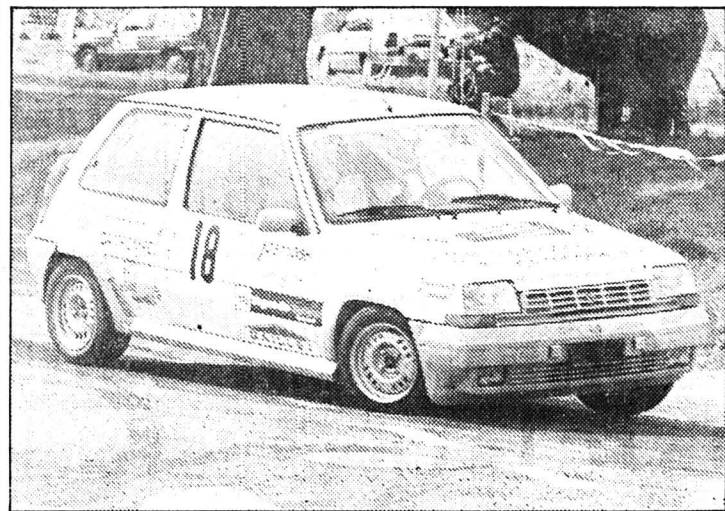
Boris Becker n'a pas fait le détail. L'Allemand, dans un match perturbé par une panne de lumière sur le central, a littéralement «promené» le Noir américain Todd Nelson.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Simple messieurs, premier tour: Emilio Sanchez (Esp) bat Sergio Casal (Esp) 6-3 6-4 6-2. Miloslav Mecir (Tch-8) bat Tomas Smid (Tch) 7-5 6-4 6-0. Mikael Pernfors (Su) bat Thomas Muster (Aut) 7-6 (9-7) 6-2 3-6 6-1. Boris Becker (RFA-5) bat Todd Nelson (EU) 6-3 6-0 7-6 (7-5). Henri Leconte (Fr-10) bat Javier Frana (Arg) 6-4 3-6 6-3 6-4. Brad Gilbert (EU-11) bat Milen Srejber (Tch) 6-3 6-3 6-2. André Agassi (EU-4) bat Philip Johnson (EU) 7-6 (7-5) 6-3 6-3. Jakob Hlasek (S) bat Claudio Pistolesi (It) 6-2 6-2 4-6 6-3. Yannick Noah (Fr-7) bat Kelly Jones (EU) 7-6 (9-7) 6-4 6-1. Claudio Mezzadri (S) bat Andrew Castle (GB) 6-1 5-7 6-2 7-5.

Simple dames, premier tour: Martina Navratilova (EU-2) bat Catarina Lindqvist (Su) 6-1 6-3. Stephanie Rehe (EU) bat Kumiko Okamoto (Jap) 6-1 6-12. Arantxa Sanchez (Esp) bat Kathrin Keil (EU) 6-3 6-0. Pam Shriver (EU-4) bat Anne Smith (EU) 6-4 6-3. Chris Evert (EU-3) bat Conchita Martinez (Esp) 6-4 6-1. Barbare Potter (EU-12) bat Wiltrud Probst (RFA) 6-2 6-3. Steffi Graf (RFA-1) bat Elizabeth Mijter (Aus) 6-1 6-1. Sylvia Hanika (RFA-15) bat Sarah Gomer (GB) 6-1 6-3.

AUTOMOBILISME



Le spectacle n'a pas manqué. C. Cornuz le prouve. (Schneider)

Crissements et vrombissements

Succès du slalom de La Chaux-de-Fonds

Pour sa septième édition, le slalom automobile de La Chaux-de-Fonds a connu un beau succès. Organisée par l'ACS Montagnes Neuchâteloises et la ScuDeria Tayfin, cette épreuve a permis au public d'apprécier la maîtrise des pilotes sur un parcours tourmenté et intéressant.

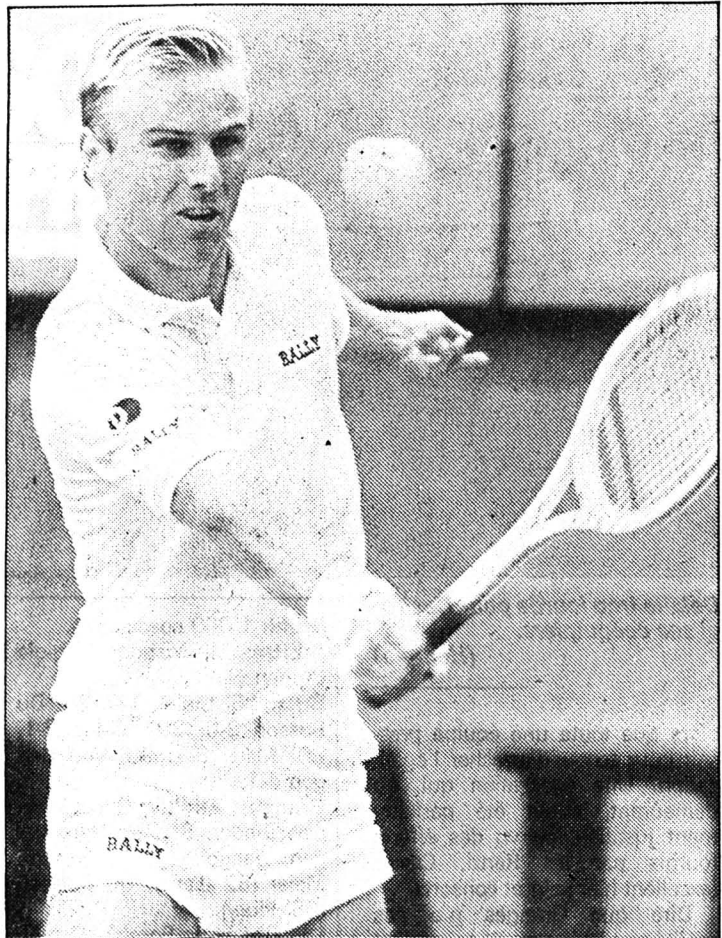
Le spectacle, incontestablement, fut au rendez-vous au Crêt-du-Loche. Crissements de pneus et vrombissements de moteur ont fait le bonheur des amateurs de sport automobile. (lv)

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Licenciés. Scratch 2: 1. H. Pfeuti (Montevraz), Rondeau M 585; 2. R. Pilonel (Mussillens), F. Renault Lola; 3. A. Bongard (Surpierre) VAn Diemen RF 81. Puis: 12. T. Monnier (Cernier)

VW Golf GTI; 18. C. Cornuz (Bevaix), R5 GT Turbo; 21. M. Barbezat (La Chaux-de-Fonds), Opel Manta; 25. P. Girardin (La Chaux-de-Fonds), Mitsubishi Lancer 26. Chapuis (La Chaux-de-Fonds), Lancia 037; 27. C. Bianchini (La Chaux-de-Fonds), Peugeot 205 GTI; 28. K. Winkler (La Chaux-de-Fonds), Opel Manta. 33 classés.

Non-licenciés. Scratch: 1. F. Rossi (Charmoille), Porsche; 2. C. Ferrière (St-Julien en Genevois), R5 Turbo; 3. R. Renevier (Genève), Opel Kadett GTE; 4. P. Erard 9Saignelégier), Alpine Renault A 110. Puis: 17. D. Erard (Saignelégier), R5 Turbo; 24. E. Girardin (La Chaux-de-Fonds), Mitsubishi Lancer; 28. P. Stadelmann (Neuchâtel), Golf V 16. 74 classés.



C'est bien parti pour Hlasek à Flushing Meadow. (asl-a)

GOLF

Superbe plateau de favoris

Ebel European Masters à Crans-sur-Sierre dès aujourd'hui

Le coup d'envoi de l'Ebel European Masters sera donné ce matin jeudi sur les links de Crans-sur-Sierre. L'épreuve valaisanne est le tournoi continental le plus important, ainsi que le confirme sa planche des prix (175.000 frs), qui n'est dépassée en Europe que par celle du British Open.

La participation y est en rapport, avec en tête des participants l'Espagnol Severiano Ballesteros, qui vient de remporter le British Open et l'Open de RFA.

OPPOSITION FAROUCHE

En examinant le classement de l'ordre du mérite (classement aux gains) européen, on constate que sur les quinze premiers, seul l'Anglais Clark n'est pas à Crans.

Autant dire que Ballesteros devra faire face à une opposition farouche, venant d'abord de

l'Écossais Sandy Lyle et de l'Anglais Nick Faldo, puis de Ian Woosnam, Mark Mac Nulty, David Frost, Sam Torrance, Gordon Brand, Roger Davis, Peter Senior, Joser Riviero et deux des plus récents vainqueurs, Jose-Maria Olazabal et Anders Forsbrand.

L'IMPORTANCE DU TEMPS

Au total, 158 joueurs — dont huit amateurs — seront au départ ce matin, sur un parcours dans l'ensemble assez facile et où les surprises ne sont pas à exclure. Ils ne seront plus que 65 dès samedi, pour les deux derniers tours.

Ballesteros sera le favori, surtout si les conditions atmosphériques devaient rendre la compétition plus pénible. Dans ce cas, les meilleurs émergent plus facilement. (si)



En grande forme actuellement, Ballesteros sera le principal favori. (AP)

OLYMPISME

Pour les Jeux d'été de 1996

Brisbane officiellement candidate

La ville de Brisbane, candidate malheureuse aux JO de 1992, a déposé une demande officielle pour accueillir les Jeux d'été de 1996.

Brisbane est une des trois villes australiennes, avec Sydney et Melbourne — qui devront toutefois confirmer leur candidature avant la date limite fixée à vendredi — à se porter candidate à l'organisation du centenaire des Jeux de l'ère moderne.

C'est la Fédération olympique australienne (AOF) qui devra trancher entre les trois candida-

tures, et son secrétaire général, Phil Coles, annoncera le 17 novembre 1988 la décision finale. Le choix définitif du Comité international olympique (CIO) devrait intervenir en septembre 1990 à Tokyo.

Le maire de Brisbane, Sallyanne Atkinson, a déclaré que la capitale du Queensland «pourrait accueillir les Jeux dès maintenant», disposant de la majeure partie des installations sportives depuis l'organisation des Jeux du Commonwealth en 1982. (si)

BICROSS

De bons résultats

Course Open à Yverdon

Récemment, quelques coureurs du club chaux-de-fonnier se sont rendus à Yverdon-les-Bains pour participer à la première course Open Interjura laquelle était ouverte aux pilotes suisses et français, licenciés ou non.

Il s'agissait en fait d'un jumelage de bicross entre le club de Beaune, France et celui d'Yverdon-les-Bains.

Les «petits Suisses» avaient bien à lutter pour combattre leurs collègues français car il y a «belle lurette» que nos voisins pratiquent ce sport.

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de faire connaître la

bonne performance de nos coureurs, qui malgré une participation réduite, ont remporté quelques coupes.

En expert, Michael Bétrix a remporté la première place en catégorie 9 et Laurent Péquignot la 3e en cat. 17+; Jean-Luc Gfeller s'est classé 5e en cat. 14.

En junior, Frédéric Weyermann se classe 2e en cat. 10, David Da Pieve 3e en cat. 12 et Andreas Weyermann 7e en cat. 13.

La deuxième manche de ce jumelage Interjura aura lieu dimanche prochain à Beaune. (sp)

La course aux armements

Hurni sixième à Oberhallau

Le championnat suisse de formule 3 s'est poursuivi dimanche dernier à Oberhallau. C'est Bernhard Thuner qui a remporté la victoire, devant Jo Zeller.

Mais ces deux pilotes se sont octroyés un avantage décisif sur leurs concurrents avant le départ déjà! Christophe Hurni nous explique: Ils ont préchauffé leurs pneus avant d'effectuer leur parcours. De ce fait, ils possédaient un avantage indéniable. Par exemple, Bordoli et Kuhn, qui sont pourtant très forts dans les courses de côte, n'ont pas pu lutter.

Pour sa part, Hurni se refuse à utiliser de tels procédés. Surtout

en raison du prix (environ 5000 francs par fourre chauffante...). Avec mes adversaires pour la 5e place du championnat, nous avons décidé de nous battre à la régulière, ce qui me paraît une sage solution.

Sixième à Oberhallau, le Neuchâtelois n'était pas mécontent. Ce n'est pas mal allé. La voiture marche bien, mais je sens que je n'ai pas encore pu exploiter tout son potentiel.

Toujours régulier aux environs des 5e ou 6e places, Hurni espère bientôt monter sur le podium. Peut-être ce week-end entre La Roche et la Berra?... Laurent WIRZ

LE SPORT EN BREF

Sport automobile

Alliot et Dalmas: contrat renouvelé

Les Français Philippe Alliot et Yannick Dalmas piloteront un an de plus les Larrousse-Calmels en Formule 1. Les contrats des deux pilotes ont été reconduits pour les Grands Prix 1989, au volant de Lola équipées des nouveaux moteurs Lamborghini V12, a annoncé mardi l'écurie française.

Une nouveauté Honda

Honda a présenté vendredi, sur le circuit de Spa-Francorchamps, son nouveau moteur de Formule 1. Les 3,5 litres atmosphérique (3493 cc), 10 cylindres en V, appelé RA 108 E, qui équipera les Marlboro McLaren la saison prochaine. A la fin de cette saison en effet, les moteurs suralimentés (turbos) n'auront plus droit de cité en F1. Lors de la conception du «Honda atmo», les effets du moteur sur l'aérodynamisme et l'équilibre du châssis de la voiture ont été les paramètres essentiels. Le premier prototype du RA 108 E a été achevé en 1987 et jusqu'à maintenant, dix moteurs ont été construits avec, pour l'instant, une puissance «supérieure à 600 chevaux» enregistrée au banc d'essais.

Johansson chez Sauber

Le team helvétique Sauber-Mercedes a engagé le Suédois Stefan Johansson pour disputer une manche du championnat du monde des voitures de sport, dimanche au Nürburgring. Le pilote suédois, qui court pour Ligier en F1, remplace le Britannique James Weaver, engagé aux Etats-Unis dans une course IMSA. Sauber se présentera aux 1000 km du Nürburgring avec deux voitures, respectivement pilotées par le duo Jean-Louis Schlesser - Jochen Mass (Fr-RFA) et Stefan Johansson - Mauro Baldi (Suè-It). (si)

Hypermarché JUMBO

La Chaux-de-Fonds

30.8.88



Veste en cuir

Doublee, coupe moderne.
Noire ou brun foncé.

199.-

Rôti de boeuf 16.90 kg

Escalopes
de porc
filet

19.50 kg

Gigot
d'agneau
frais

15.90 kg

Jambon
campagnard

1.80 100 g

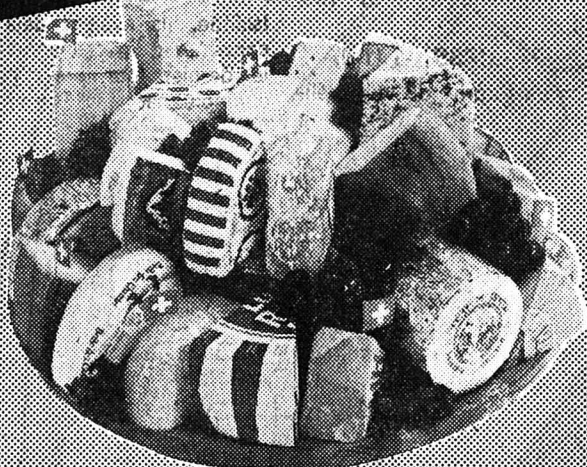
AFFAIRES A FAIRE!

30 oeufs importés

Classe A
Pièce 50-55 g

4.90

50 fromages en action



TILSIT
APPENZEL
EMMENTAL
GRUYERE
BEL PAESE
BRIE
CHAUMES
ST-ALBREY
etc.

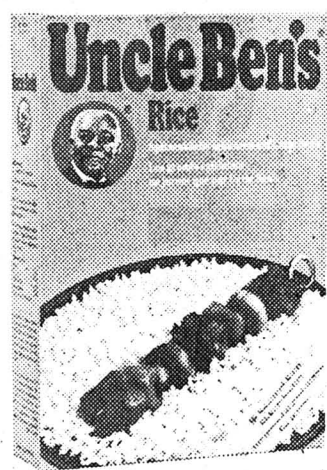
1.30 100 g

Pas de vente aux commerçants et aux revendeurs.



SUCHARD
EXPRESS
2 kg

12.50



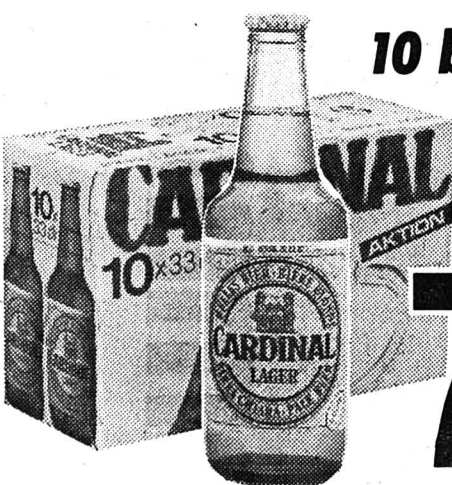
Riz
UNCLE-
BEN'S

4.60 1.8 kg



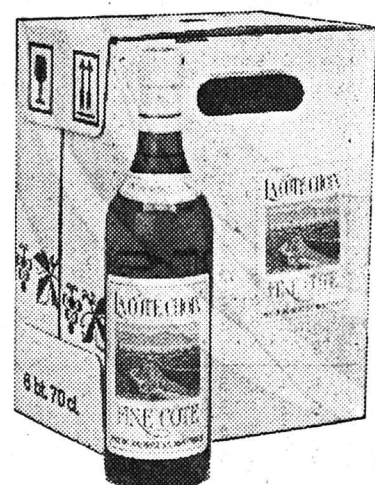
Miel de
fleurs
Etranger.
1 kg

4.50



10 bouteilles
de bière
CARDINAL
10 x 33 cl

7.90



6 bouteilles
de LA CÔTE
Vin blanc vaudois.
6 x 7 dl

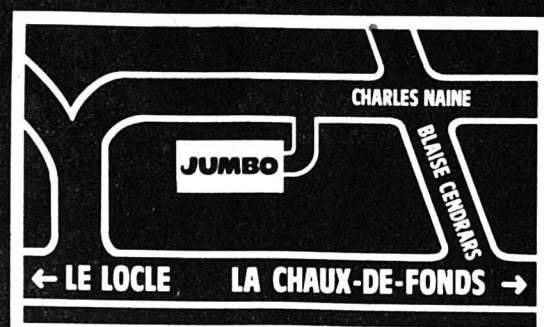
27.-



Café INDOR
Italiano
Moulu ou en grains.
500 g

5.60

pièce
au lieu de 6.95



JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!



Les actions alimentaires de la publicité JUMBO sont valables jusqu'au samedi de la semaine en cours. Afin que chaque client puisse en profiter, elles ne sont vendues que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs.

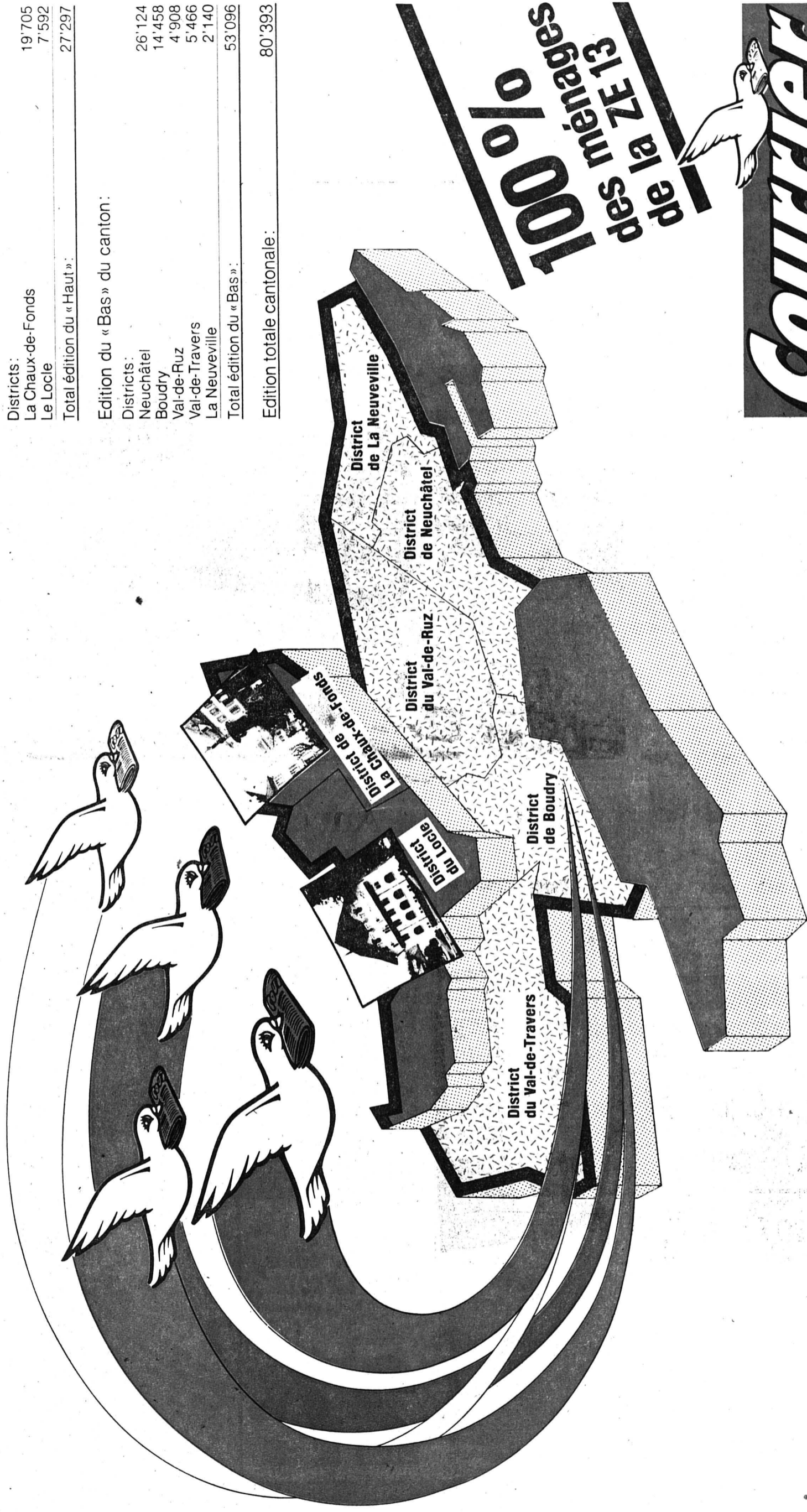
Dès le 7 septembre, de Bas en Haut

Diffusion du Courrier neuchâtelois

Edition du « Haut » du canton: Diffusion
Districts: 19'705
La Chaux-de-Fonds 7'592
Le Locle 27'297
Total édition du « Haut »:

Edition du « Bas » du canton:
Districts: 26'124
Neuchâtel 14'458
Boudry 4'908
Val-de-Ruz 5'466
Val-de-Travers 2'140
La Neuveville 53'096
Total édition du « Bas »:

Edition totale cantonale: 80'393



comme de Haut en Bas...

80.000 exemplaires, tout pour vous plaire

PUBLICITAS

Neuchâtel
Rue de la Treille 9
Tél. (038) 25 42 25

L'Impartial

Régions

La Chaux-de-Fonds	Surfaces en manque	23
Le Locle	Avenir en discussion	26
Neuchâtel	Arène politique ouverte	30
Jura bernois	«Une triste image»	33
Jura	«Ni syndicat, ni convention»	35

Transjurane à la porte des Franches-Montagnes Mise à l'enquête du tronçon Glovelier-Delémont

La section la plus sensible du projet global de la Transjurane - en regard de l'emprise sur les terres agricoles - est mise aujourd'hui à l'enquête publique. 10 kilomètres de routes, 67 ha d'occupation du sol, deux jonctions à Glovelier et Bassecourt devraient mettre Delémont à la porte des Franches-Montagnes.

Troisième étape des mises à l'enquête, ce tronçon partira du portail sud du tunnel du Mont Russelin à l'entrée de Saint Brais pour rejoindre l'ouest de la capitale jurassienne. Avec la réalisation de ce tronçon, l'Ajoie sera reliée à Delémont et les Franches-Montagnes seront plus facilement accessibles de part et d'autre du canton.

JONCTIONS CONTESTÉES

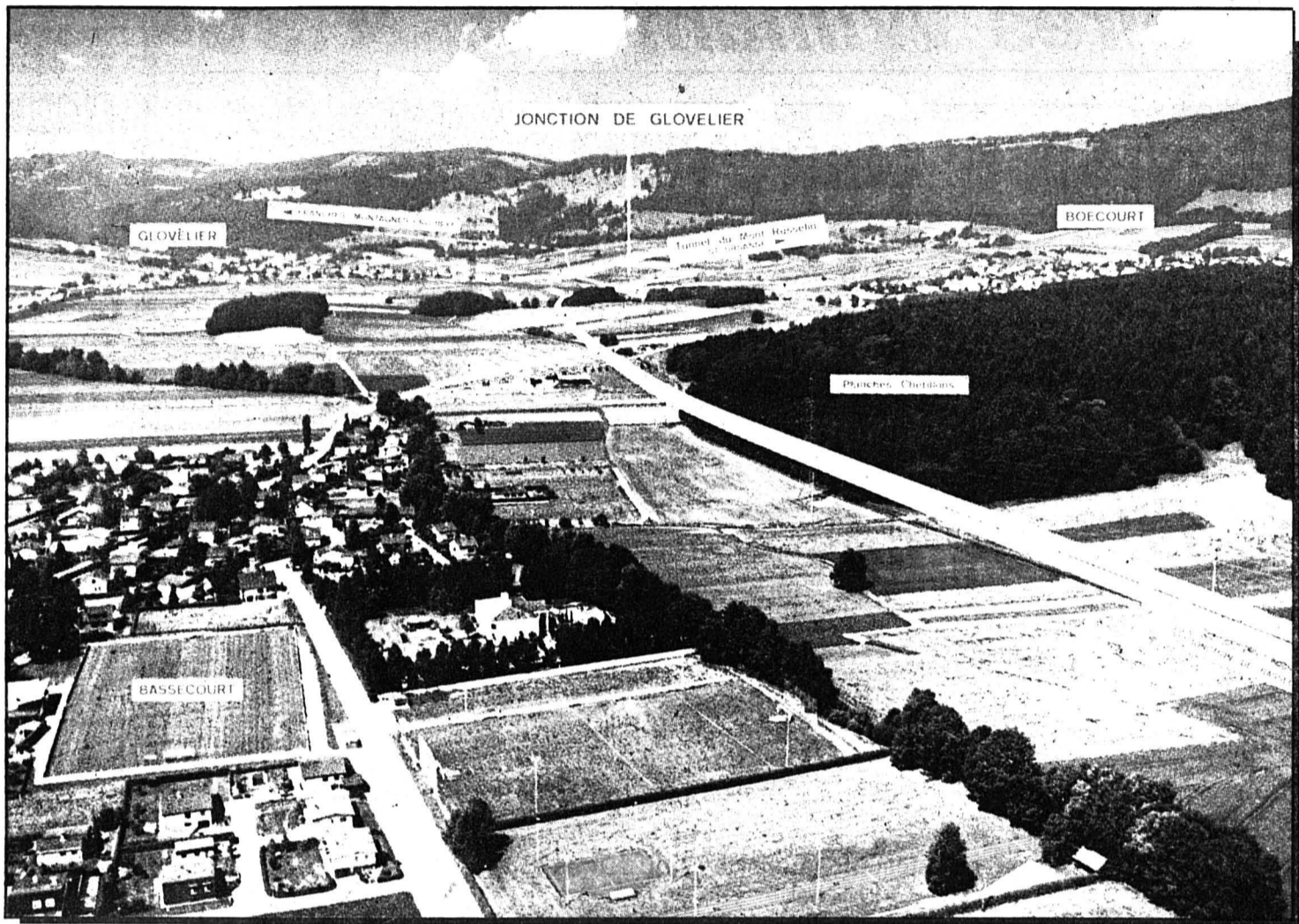
Avant même que le projet ne soit mis à l'enquête, des protestations se sont élevées quant à la proximité des jonctions de Glovelier et de Bassecourt séparées de moins de 5 kilomètres. Utile au Franc-Montagnard et aux Ajoulets, la jonction de Glovelier n'est pas contestée, il n'en va pas de même pour la jonction de Bassecourt qui paraît superflue aux détracteurs du projet et aux riverains qui souhaiteraient économiser quelques hectares de bonne terre. Quant à l'ingénieur responsable du tronçon au Service cantonal de ponts et chaussées, il affirme que cette

jonction est nécessaire pour les pendulaires de la vallée qui sinon, gonfleraient le trafic de 2500 kilomètres de circulation quotidienne.

Quant à la protection de l'environnement, un certain nombre de mesures de sécurité recueilleront les eaux usées de la chaussée après qu'elle se soient refaites une virginité dans des déshuileurs-décanseurs. Les étangs de sécurité sont prévus dans des zones difficiles d'accès pour les agriculteurs.

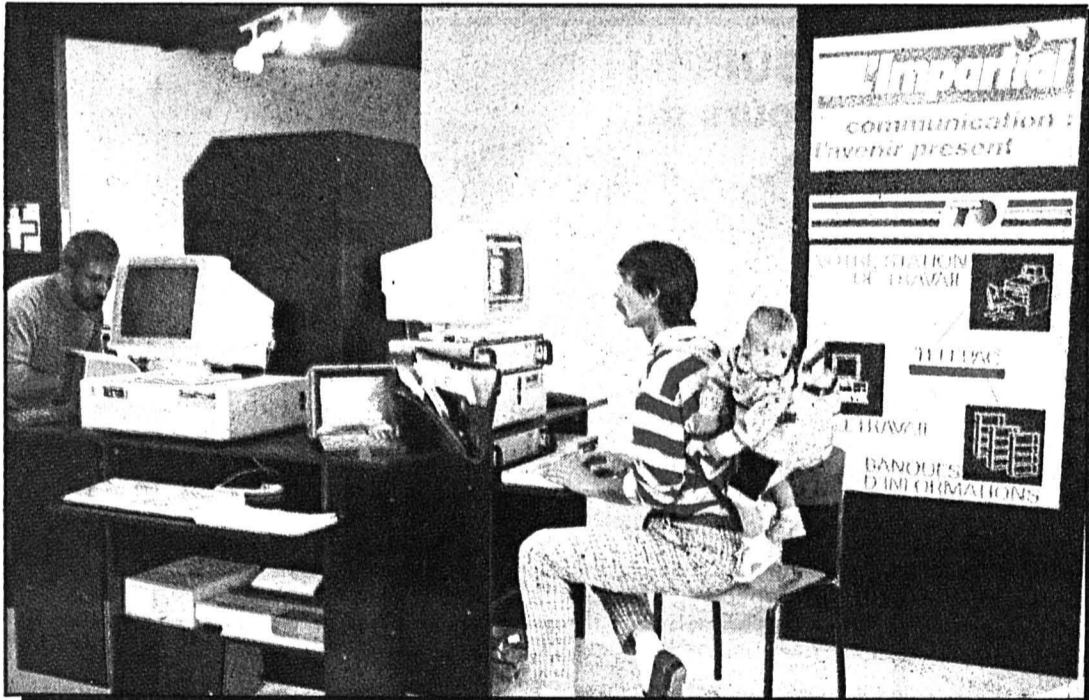
Les métaux lourds seront tout bonnement piégés par des plantations prévues à cet effet en bordure de la route; certains végétaux ont en effet la faculté de les absorber aux travers de leurs feuilles. Par ailleurs, les riverains seront protégés du bruit par des murs ou des buttes intégrés au paysage par une végétation adéquate.

Rappelons encore qu'une initiative populaire «Pour un Jura libre d'autoroute» lancée par les milieux de protection de la nature court toujours et que les négociations qui ont été tentées entre les initiateurs et le Département jurassien de l'environnement et de l'équipement sont actuellement dans l'impasse. Néanmoins, le ministre François Mertenat s'est montré hier matin très optimiste sur l'avancement des travaux relevant la célérité avec laquelle le conseiller fédéral Adolf Ogi traite le dossier de la Transjurane. GyBi



La grande télé-communion

Etape importante franchie au Comptoir du Val-de-Travers



Dans le stand du comptoir. L'avenir des télécommunications au présent. (Impar-Charrère).

● Voir le «Regard» ci-dessous et en page 31

REGARD

Informatique et information

Francis Matthey, conseiller d'Etat, a été clair hier soir à Fleurier: il ne suffit pas d'implanter des entreprises si les infrastructures en matière de télécommunications ne sont pas disponibles.

Et ceci encore: il se crée de véritables autoroutes pour la transmission de données à travers l'Europe. Nous n'échappons pas à des investissements. Citant le Conseil fédéral, il a rappelé que «le développement des réseaux de télécommunication ne doit pas conduire à de nouvelles disparités».

«Région modèle pour la communication», le Val-de-Travers révèle les problèmes à résoudre, les besoins à devancer, les combats politiques à mener.

Dans le public, la télécommunication est une notion encore abstraite. Et pourtant, chacun sait retirer de l'argent au Bancomat. Le clavier et l'écran de ce distributeur de billets constituent le terminal d'un ordinateur.

L'utilisateur dialogue avec lui sans en avoir pris conscience.

Dès qu'un engin rend service et simplifie la vie, chacun sait se débrouiller pour le faire fonctionner.

Aujourd'hui, dans le domaine de la transmission de données,

tout est possible. Mais «il faut le vouloir», a rappelé Francis Matthey hier soir dans une salle remplie de politiciens et d'industriels. La visite du stand des télécommunications du Comptoir du Val-de-Travers a éclairci nombre d'interrogations. La méfiance d'un bipède face à l'écran d'un terminal se nourrit de l'ignorance des services que peut rendre la télématique. C'est naturel.

Ces prochains mois, le pari ne sera pas forcément technique. C'est celui de l'information qu'il faudra gagner. Rapidement.

Sans la complicité de la population, on peut refermer le dossier et ressortir les tam-tam.

Jean-Jacques CHARRÈRE

Année d'orientation: bilan positif

Les premiers chiffres sur la réforme de l'école neuchâteloise

Le bilan chiffré de l'année d'orientation est largement positif. C'est du moins l'analyse du chef du département de l'instruction publique, Jean Cavadini. Il confirme ses premières impressions et apporte une satisfaction importante: on ne constate pas de distorsion entre les trois piliers fondamentaux (notes, épreuves cantonales, avis des maîtres) sur laquelle repose toute la réforme.

Ce sont les premières conclusions du premier bilan de l'année d'orientation.

Les chiffres. Sur une volée générale de 1621 élèves, l'on enregistre un taux d'échec de 7%, soit 114 élèves non-promus. «Une moyenne habituelle qui n'est pas alarmante et qui est conforme à notre attente», commente le patron de l'école neuchâteloise.

Le 44,6% des élèves de la 6e année d'orientation, soit 723 au total, sont admis en section classique-scientifique (section pré-gymnasiale).

Un pourcentage plus fort que la moyenne pluriannuelle habituelle, de l'ordre de 2 à 3%. C'est largement positif d'autant plus qu'il faut tenir compte du report d'une année de la sélection par rapport à l'ancien système pour en évaluer toute l'importance.

Le 21,3% des élèves sont admis en section «moderne». Un chiffre qui confirme les projections. Le 27,1% sont admis en section «pré-professionnelle»; la moyenne est ici un peu plus faible.

CONFIRMATION CANTONALE

Globalement, on constate qu'il y a eu un glissement de la section «pré-professionnelle» vers la section moderne, doublé d'un autre glissement vers la section pré-gymnasiale.

Fait remarquable: cette moyenne est confirmée dans tout le canton. Sauf aux Ponts-de-Martel ou la proportion en section pré-gymnasiale n'est que de 19,6%! Une curiosité bien singulière dont l'explication n'est peut-être pas que scolaire...

Second enseignement de ce premier bilan: les trois critères d'orientation, soit les notes, les épreuves cantonales et les avis des maîtres se recourent parfaitement. On pouvait craindre une distorsion importante entre les notes, l'avis des maîtres et les épreuves cantonales. La corrélation est jugée «excellente» par Jean Cavadini. Manifestement, les maîtres et les directions d'école ont joué le jeu.

Troisième enseignement: les filles son «plus» scolaires que les garçons. En effet, si les épreuves cantonales donnent une répartition identique entre filles et garçons, les filles sont mieux classées lorsque l'on prend en compte les seuls critères des notes et l'avis des maîtres.

Hier, le chef du département de l'instruction publique ne cachait pas sa satisfaction légitime au vu de ses résultats qui devront encore être affinés par le travail de synthèse des directeurs d'école.

UNE DÉCEPTION

A l'inverse, le bilan est moins satisfaisant s'agissant des deux heures d'enseignement à option qui ne faisaient pas l'objet d'une notation. Selon Jean Cavadini, ces options qui devaient permettre aux enseignants de jeter un autre regard sur les élèves n'ont pas porté pleinement leurs fruits. Elles ont été perçues comme des activités complémentaires alors qu'elles devaient avoir une valeur indicative.

Les raisons? Elles sont sans doute multiples. Mais le fait qu'il y ait eu beaucoup d'hésitation sur la matière à enseigner, sur l'importance à donner à celles-ci dans le programme scolaire a sans aucun doute eu des effets négatifs. Selon Jean Cavadini, il s'agira de repenser les options sans toutefois les remettre en cause.

Les colloques entre les maîtres de l'année d'orientation (réunissant des enseignants du degré primaire et secondaire) ont bien fonctionné, de même que la collaboration, même si au début la mise en place à été difficile.

UN COMPROMIS QUI A FAIT SES PREUVES

S'agissant des parents, l'opération a été globalement perçue comme positive. Le département a enregistré une douzaine de recours, dont neuf ont pu être écartés. C'est peu, compte tenu de l'enjeu.

Sur le plan politique cette fois, l'année d'orientation était un compromis. Au vu de ce premier bilan, on peut affirmer que le système a fait ses preuves. «J'en suis particulièrement heureux car la partie n'était pas facile».

RÉFORMES NÉCESSAIRES

Des réformes seront sans doute nécessaires mais elles ne seront pas fondamentales. Ceci d'autant plus peut-être qu'entre temps, tous les cantons romands ont ou vont adopter la formule du tronc commun pendant 6 ans.

Bien entendu, il reste à examiner comment le passage d'une section à l'autre pourra s'opérer après l'année d'orientation, à connaître l'avis du corps enseignant dont l'analyse constitue un autre paramètre important.



**Informations
Coop La Chaux-de-Fonds**



Dans tous nos magasins, cette semaine:

Pêches jaunes le kg **2.20**
Poires William le kg **1.90**



Super Centre Ville

Rue de la Serre 37-43
La Chaux-de-Fonds

Au rayon traiteur/pâtisserie:

Côtelette en gelée pièce **3.—**
Croissant au jambon pièce **1.20**
Mille-feuilles pièce **1.—**

Notre service traiteur

Coop Party Service

est à votre disposition pour la fourniture de repas et buffets froids ou chauds, etc., dans toutes circonstances, soit:

- manifestations sportives ou autres
- repas de mariage
- fêtes de famille
- soirées d'entreprise, etc.

Renseignez-vous sans engagement au 039/23 89 01



**Dick
Optique**
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33



Avec
L'Impartial
à toute
vapeur!

**GERARD
PASQUIER**
PARIS



Une superbe
collection d'automne
faite pour séduire

Classymode

Mme Lucienne Regazzoni

BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE

Avenue Léopold-Robert 11
Vis-à-vis Fontaine Monumentale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 15 62

TAILLES 34-50

divers

**Le Garage et
Carrosserie du Versoix**

vous propose

**la semaine
de la bonne affaire**

du 29 août au 3 septembre 1988.

Chaque auto d'occasion est équipée, en plus de notre super garantie 100% pièces et main-d'œuvre, de 4 pneus d'hiver ainsi que d'une radiocassette stéréo.

Rendez-vous à tous sur la place Sans-Nom, en face de l'Unip, à La Chaux-de-Fonds.

Tous les jours jusqu'à 20 heures.

Le samedi jusqu'à 17 heures.

offres d'emploi

**Dessinateur
machines**

qualifié est demandé pour du dessin technique et copie de plans.

Durée prévue 1 mois.

Veillez contacter
Mme L. Beck



La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 84,
Tél. 039/23 91 33

Monnier SA - Galvanoplastie
Tourelles 38 - La Chaux-de-Fonds
engage

**un jeune homme
deux jeunes femmes**

habiles et consciencieux
pour divers travaux d'atelier.

Formation assurée. Sans permis s'abstenir.
Téléphoner au 039/23 26 68 pour fixer
un rendez-vous.

**! SUPER!
Cours de**



organisés par le
Dixiz Rock'n'Roll Team
Vice Champion du monde
1984

Début des cours:
débutants - avancés - préparation à la compétition.

Lundi 12 septembre à 19 heures

Salle du Cercle catholique.
Inscription sur place.

Venez nombreux!



Fabrique de montres et bijoux, Commerce 13,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 22 66 - 23 23 65

Entreprise jeune et dynamique
en pleine expansion recherche

**responsable
d'équipe**

opérateur CNC;
formation mécanicien de base;
capable d'assumer des responsabilités;

opérateur CNC

Pour les deux places est requise la disponibilité
à travailler en équipe et par rotation.

Nous offrons une place stable dans une ambiance de
travail agréable.

Conditions sociales d'avant-garde.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone.



Jambe-Ducommun 21
2400 Le Locle
☎ 039/31 85 65

Secrétaire

- avec bonnes connaissances de
- Comptabilité sur ordinateur
- Gestion personnel (salaires, AVS)
- Secrétariat de direction (allemand et anglais)
- Gestion de toute l'administration.

S'adresser à M. Leszinski



Nous cherchons

une vendeuse

à temps partiel
pour notre rayon ménage

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées prennent
contact avec le bureau du personnel,
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 25 01



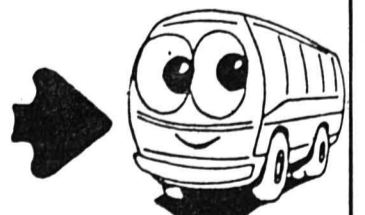
Echafaudages

à louer

Tél.
039/26 73 35



**BURRI
VOYAGES SA
MOUTIER**



Fête de la bière à Munich

Cortège folklorique du 17 au 19 septembre - 3 jours

Prix par personne:
chambre à 3 lits, douche Fr. 310.-
chambre à 2 lits, douche Fr. 345.-
chambre à 1 lit, douche Fr. 410.-

Compris dans le prix: voyage en car moderne
deux nuits à l'hôtel - petit déjeuner.

Départs: Le Locle 6 h 15
La Chaux-de-Fonds 6 h 30

Demandez nos programmes détaillés
ou inscriptions chez:

Burri Voyages, rue Centrale 11, 2740 Moutier
☎ 032/93 12 20 ou 93 12 11 ou Touring Club Suisse,
avenue Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 11 22 ou auprès de votre agence de voyages.

Surfaces industrielles: le manque

Publication de l'inventaire des locaux vides

Publiée par le service économique de la ville, la liste des locaux industriels et commerciaux actuellement disponibles n'a jamais été aussi courte. Avec 22 surfaces à vendre ou à louer seulement, elle reflète aussi l'état du marché immobilier à La Chaux-de-Fonds.

«La situation est assez tendue sur le plan des locaux», constate M. Bernard Aellen, pour quelques semaines encore responsable du service économique de la ville, avant de prendre ses nouvelles fonctions à la promotion économique cantonale. Le nouvel inventaire des surfaces disponibles pour l'industrie et le commerce en fait foi. D'une cinquantaine environ il y a cinq ans, le nombre de locaux vacants est passé à une trentaine en début d'année et à 22 recensés aujourd'hui.

Neuf surfaces industrielles sont répertoriées, dont plusieurs anciens ateliers d'horlogerie qui conviendraient davantage à la création d'unités d'artisanat. «Il nous manque des locaux à vocation véritablement industrielle», relève M. Aellen. A l'initiative de privés, de nouveaux projets de construction sont actuellement à l'étude.

Côté locaux commerciaux, la situation est certes moins serrée. D'autant que la plupart des commerces changent de mains sans que le service économique soit sollicité en vue d'établir une fiche. L'inventaire communal en recense cependant treize, parmi lesquels relativement peu de magasins,



Si les locaux commerciaux ne manquent pas, il n'en va pas de même avec les surfaces industrielles. (Photo Henry)

d'avantage de bureaux. «Ce n'est pas très riche», reconnaît M. Aellen. Dans l'ensemble, la disponibilité des locaux industriels et commerciaux reflète l'état du marché immobilier en général. Depuis le boom, l'évolution est évidente. Conséquence de la rareté, les prix de vente ou de location sont montés. Fini, les locaux loués à 50 fr le

m²! S'ils n'atteignent pas dans l'ensemble des prix astronomiques, quelques-uns grimpent cependant à des tarifs absolument fous pour la région.

Avec son inventaire, le service économique estime couvrir les neuf dixièmes du marché visé. Grâce à l'informatique qui permet d'espérer une mise à jour constante et la refonte de cette liste

tous les trois mois, il espère encore convaincre ceux des quelque 80 destinataires de son questionnaire qui n'y ont pas donné suite de signaler les locaux vacants comme de l'informer ensuite d'une éventuelle location. De manière à ce que le catalogue, déjà bien utilisé, puisse être conforme à la réalité de cette part du marché immobilier. R. N.

«Ça, c'est maltraiter les gens!»

Audience du Tribunal de police

A la suite d'une dénonciation anonyme, P. A. M. restaurateur, est prévenu d'infraction à la Loi fédérale sur le travail. Réquisition 10 jours d'emprisonnement, 2500 fr d'amende.

Une jeune femme portugaise, et sa fille de 13 ans, libérée de l'école dans son pays, viennent en Suisse retrouver leur mari et père. Dans l'attente d'un permis d'établissement, qu'elle a reçu entre-temps, la jeune femme se présente dans un établissement pour y trouver du travail. Elle est engagée, comme extra, quelques jours par mois. Les parents souhaitent envoyer leur fille à l'école. Sans permis, pas possible. Ne voulant pas laisser l'enfant seule toute la journée à la maison, la mère l'emmène à son lieu de travail. Nourrie par les employeurs de sa mère, pour passer le temps, la jeune fille «essuie quelques verres».

Une dame bien intentionnée désirant conserver l'anonymat, dénonce les faits. L'enquête s'ouvre, l'inspecteur cantonal du travail est à pied d'œuvre. «Normal, qu'il soit intervenu», relève la défense, «mais après établissement des preuves, l'accusation devrait être abandonnée. Le contexte est capital. Empêcher le regroupement familial, ça c'est maltraiter les gens, l'étroitesse administrative à l'état pur.»

«P. A. M. a-t-il commis une erreur en acceptant que la jeune fille accompagne sa mère? Non, il connaît la façon de vivre des latins, c'est un geste plutôt honorable de la part d'un employeur. On n'a pas le droit de prêter foi à des accusations de ce type.» Le jugement sera rendu le 28 septembre à 14 h 15.

TAS PAS UN FLACON DE CHLOROFORME?

Jeunes gens de bonne famille, sans antécédents, sauf pour l'un d'entre eux, ils se sont laissés prendre par une bande de meneurs. Sans relation entre eux, mais tous en relation avec une équipe de délinquants relevant du correctionnel, ou de l'autorité tutélaire, ils se retrouvaient à six hier matin au banc des prévenus. Vols, complicité de brigandage, recel, infraction à la loi sur les stupéfiants leur sont reprochés. La réquisition fait état de peines d'emprisonnement de 30 à 90 jours.

A la demande instante d'un copain, C. P. pique, au laboratoire de l'école où elle étudie, un flacon de chloroforme. Manque de pot, ce n'était pas pour des travaux d'entomologie, mais pour agresser le facteur... La voilà prévenue de complicité de brigandage. Elle n'en revient pas! Les excellents rapports de ses professeurs, la naïveté de son geste, font qu'elle sera libérée, 120 francs de frais à sa charge. J. P. est condamné à 75 jours d'emprisonnement, sursis 3 ans, 200 fr d'amende et 1010 fr de frais. S. S. à 30 jours d'emprisonnement, sursis 2 ans, 340 fr de frais, J.-P. D. même peine, L. R. par défaut écope 45 jours d'emprisonnement, sursis 3 ans, 560 fr de frais, F. L. 15 jours d'emprisonnement sursis 2 ans, 210 fr de frais, peines liées à la confiscation et destruction de la drogue séquestrée.

«JE L'AIMAIS»

S. B. a entretenu des relations intimes avec une jeune fille de moins de 16 ans, de plus il consommait de 10 à 15 joints par semaine. Réquisition 3 mois d'emprisonnement.

S. B. n'a pas surmonté la séparation de ses parents, suivie du décès de son père, il a tenté de se suicider. Quant à la jeune fille, elle était consentante, elle avait de graves difficultés avec ses parents, est venue se réfugier chez la mère du jeune homme.

«La jeune fille n'a pas été agressée contre sa volonté», commente la défense. «C'est l'histoire de deux enfants qui ont eu beaucoup de difficultés et ont trouvé dans cet amour une porte de secours, malheureusement, pour S. B. elle finit au tribunal».

La jeune fille déclare elle-même qu'elle savait que ces relations n'étaient pas légales, mais qu'elle ne pouvait y renoncer, elle avait eu d'autres expériences sexuelles auparavant. «La condamnation a un aspect surréaliste par rapport à ce qui s'est vraiment passé.» Le jugement condamne S. B. à 45 jours d'emprisonnement, sursis 2 ans 1520 fr de frais, renonce à révoquer un sursis accordé précédemment, en prolonge la durée d'un an, liée à un patronage.

Les audiences étaient présidées par M. Jean-Louis Duvanel assisté de Mlle Christine Boss, greffière. D. de C.

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances
Dias Vanessa Elza, fille de Araujo Pedro et de Dias née Magalhaes Maria Elza. - Landry Jérôme, fils de Philippe Laurent et de Landry née Hämmerli Marlyse Josiane. - Pinto Rafael, fils de Sergio Manuel et de Pinto née da Costa Marina. - Boillot Laurence Véronique, fille de Jean-Paul et de Boillot née Laubépin Marie-Thérèse Geneviève. - Favre-dit-Jeanfavre Vanessa, fille de Jean Daniel et de Favre-dit-Jeanfavre née Sallin Françoise Isabelle. - Guedes Marta, fille de Agostinho et de Guedes née Lopes Maria Celina. - Tschantz Baptiste Quentin, fils de François James et de Tschantz née Todeschini Lucienne Nadine. - Vuilleumier Julien Emile, fils de Denis Maurice et de Vuilleumier née Voirol Pascale Gabrielle.

PUBLICITÉ
Nous recherchons pour une place fixe

Une personne capable et solide

pour faire du bobinage en usine. Entrée immédiate.

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

Demandez le programme!

Le fond de l'air de l'Université populaire est aux sciences humaines

Quarante-et-une occasions d'approcher la connaissance de soi ou du monde, c'est ce que propose l'Université populaire des Montagnes pour sa saison 1988-1989; en réponse aux besoins exprimés, les sciences humaines ont la cote et les cours seront dispensés à La Chaux-de-Fonds, au Locle et, pour une offre unique, aux Ponts-de-Martel.

L'annonce du programme qui débute fin septembre est l'occasion pour les responsables de tirer le bilan de l'exercice précédent.

Rappelons que la tête de l'UPN a un nouveau visage: à la présidence Gil Baillod, à la direction Jean-Paul Noirat et déménagement du siège qui se trouve maintenant à la place Pury 1 à Neuchâtel.

L'Unipop cantonale compte deux sections, soit le Littoral étendu à Neuchâtel, au Val-de-Ruz et au Val-de-Travers; les Montagnes rassemblent La Chaux-de-Fonds, Le Locle et les communes de ces districts.

L'UPN rencontre un lancinant problème dans les petites agglomérations et sa volonté manifeste de décentralisation manque de relève locale; au Locle aussi, la situation est un peu bancal au niveau de la participation mais les membres du comité de la Mère commune sont bien décidés à se battre.

Cette année, 35 cours se donnent à La Chaux-de-Fonds, 5 au Locle et un aux Ponts-de-Martel.

SITUATION SATISFAISANTE

Dans l'ensemble, la saison dernière est jugée bonne: 533 inscriptions pour une moyenne de 17 auditeurs par cours; dans les statistiques affinées, un quotient de satisfaction atteint les 92% et dans la fourchette de 1980 à 1987, le public s'est renouvelé à 58%.

Malgré cela, dix cours ont été annulés, ceux qui étaient par trop au cœur de l'actualité (centrales nucléaires, par exemple) ou ceux qui touchaient des événements - anniversaire, tels le centenaire de l'eau, Blaise Cendrars, le théâtre.

Par contre, le succès se marque pour ce qui touche à la personne, sa psychologie, sa santé, ses relations familiales et sociales.

L'auditeur type, au masculin, a entre 40 et 50 ans et est détenteur d'un CFC; au féminin, elle a entre 30 et 40 ans et est de profession commerciale. «Un frémissement à la hausse se marque du côté des ouvriers» souligne Jean-Jacques Delémont, président de l'UPN des Montagnes, qui peut compter sur la collaboration active du délégué à la formation permanente des adultes, M. Cotting, et d'un comité efficace.

LA NOUVELLE SAISON

La nouvelle saison sera à nouveau riche de thèmes de société, avec dix cours réunis en une «Unité de formation et de perfectionnement en sciences humaines» et une brochette de propositions pour cours à la demande. Cette offre va dans le sens d'un premier pas vers une formation permanente. Une problématique qui entre au

cœur des objectifs de l'UPN: par son contenu, pour comprendre mieux les mutations de ce siècle finissant, par son but, apporter un complément actuel à une formation antérieure.

L'information, touchant à la culture générale, aux sciences figure aussi en bonne place; entre le carnaval, le nouveau droit matrimonial, l'anthroposophie, la Suisse et l'Europe, le surréalisme, les contes, la culture et l'identité de la région, le football suisse et le statut des étrangers, ces étudiants du soir n'ont que l'embarras du choix.

Ils sont déjà 115 à avoir envoyé leur inscription; le programme de l'UPN se trouve dans de nombreux lieux publics, bibliothèques, librairies, administrations, etc. Plusieurs cours sont à participation limitée et la plupart commentent en octobre. Faut se dépêcher. (ib)

● Adresse utile: Ecole supérieure de commerce, ☎ 28 27 22; Formation permanente des adultes ☎ 23 27 23.

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur mixte des paroisses réformées. - Ma, 19 h 45, répétition à l'aula de l'ancien Gymnase; étude pour le concert des Rameaux et la participation aux cultes du mois d'octobre.

City-Star Majorettes-twirling. - Entraînements le me et le ve soir, Centre sportif, Numa-Droz, halle D. Renseignements: ☎ 28 84 45.

Club alpin suisse. - Chalet Mont-d'Amin ouvert. Sa, 3 septembre, Brienz-Rothorn, course famille, org.: D. Cuhe, M. Sautebin. 3-4 septembre, Tournelon Blanc, org.: P. Lesquereux et F. Calame. 3-4 septembre, arête sud du Stockhorn, org.: S. Huguenin et I. Jacot, réunions pour ces courses, ve dès 18 h, à La Channe Valaisanne.

Club cynologique. - La Chaux-de-Fonds et environs UCS: Sa, pique-nique; rendez-vous dès 9 h 30, sur Le Communal au-dessus

de La Sagne. Me, entraînement à La Corbatière (Communal); dès 18 h, classes A et D I (flair) et à 19 h 30, juniors et débutants (obéissance). Renseignements: ☎ 28 47 59.

Club jurassien - Section Poullereil. - Sa, excursion botanique avec Christine Vuille. Rendez-vous au départ du train de 8 h 43, pour La Sagne. Di, journée des familles aux Sagnettes.

Club des Loisirs. (groupe promenade). - Ve, Le Crêt-du-Locle - Le Locle. Rendez-vous à la gare à 12 h 50.

Contemporains 1914. - Di, traditionnelle torrée aux Joux-Derrière dès 10 h. Venez nombreux avec vos familles. En cas de temps incertain, téléphoner au président. Sortie mensuelle de me, rendez-vous 13 h 30, gare CFF.

Contemporains 1944. - Ce soir, rencontre mensuelle au Café du Cortina, dès 19 h 30.

Cross-Club. - Sa, tour du lac de Joux. Rendez-vous, 13 h 30, à la

patinoire. Je, 8 sept., As. coureurs, 20 h, à La Petite Poste. Avis à tous: sa, 10 sept., journée Piste-Vita, nous nous recommandons auprès des dames pour les gâteaux.

La Jurassienne Section F.M.U. - Courses: les 3-4 septembre, course région cabane Chanrion, org.: O. Jacot - D. Eng. Rendez-vous des participants, demain à 18 h, à la gare CFF. Gymnastique: jun. et sen., le me de 18 h à 20 h, terrain de Beau-Site. Vét. le lu de 18 à 19 h 30, collège des Gentianes.

Samaritains (section La Chaux-de-Fonds). - Renseignements et inscriptions pour les cours de samaritains (cours de sauveteurs - cours de 1er secours): ☎ 28 16 02. Renseignements généraux: ☎ 23 83 66 (entre 18 h-19 h).

Société de gymnastique l'Abeille. - Halle de gym, collège des Forges. Dames et hommes (cond. physique) lu, de 20 h à 22 h, (B. Pedretti, ☎ 28 36 80); dames, me,

de 20 h à 22 h, (B. Pedretti); pupillettes, lu, de 18 h à 20 h, (L. Schmidt, ☎ 61 17 92); pupilles et groupe mixte, lu, de 18 h à 20 h, (N. Jubin, ☎ 26 62 00); agrès filles, me, de 13 h 30 à 17 h 30, ve, de 17 h 30 à 20 h, (C. Braichet, ☎ 28 78 73; artistique filles, ma, me, je et ve, de 18 h à 20 h, (J.-C. Brandt, ☎ 26 75 38).

S.E.C. Société d'éducation cynologique. - Sa, entraînement à 14 h, «Chez Idéfix», (tous les moniteurs) responsable S.G. Me, entraînement à 19 h, «Chez Idéfix» (A.-M. M.). A La Combe-à-l'Ours (derrière la halle d'expertises des automobiles). Renseignements, ☎ 26 49 18. C.T., le 9 sept., à 19 h 30, «Chez Idéfix».

Timbrophilia. - Ce soir, 20 h 30, réunion habituelle au 1er étage du restaurant de La Channe Valaisanne.

Union chorale. - Sa, rendez-vous à 14 h 30, à l'Eglise de La Sagne. Répétition au local, Progrès 23, ma, 20 h.



Vestes en cuir „Cow Nappa”
noir,
gr. 36-44

à gauche **280.-**
à droite **290.-**

Oui, à MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG
dans les MM La Chaux-de-Fonds et Le Locle

● **immobilier**

A louer tout de suite ou date à convenir
appartement 4 pièces
Fr. 610.- charges comprises.
Foyer 19, 2400 Le Locle.
☎ 039/23 33 77

A louer pour tout de suite dans immeuble résidentiel (quartier Temple Saint-Jean) à **La Chaux-de-Fonds**
bel appartement 3 pièces
terrasse privée, Fr. 650.- plus Fr. 130.- de charges.
Téléphoner aux heures des repas au **039/23 94 85**

A vendre, près de Maiche à Frambouhans, centre village, emplacement de choix,
maison comprenant 12 pièces + grange
sur 13 ares de terrain entretenu.
M. Gigandet Claude - Paris.
☎ **0033/45 81 43 83** après 20 h.
sera sur place, du 31 août au 3 septembre à 10 h 30

A louer, centre ville de **La Chaux-de-Fonds** dès novembre 1988
3 1/2 pièces tout confort Fr. 945.- + charges
4 1/2 pièces duplex tout confort Fr. 1065.- + charges
locaux commerciaux avec vitrines. Surface, 75 m²
☎ **038/25 80 00**

Amabilité = sécurité

SKS

● **amitié / mariage**

Amitiés – Rencontres
Rompez immédiatement avec votre solitude!
Inscription gratuite.
☎ **021/21 34 22**

Amitiés – mariages ou vacances à deux
(inscription gratuite)
☎ **039/51 24 26**
entre 12 et 20 heures

● **mini-annonces**

● **à vendre**
MEUBLES, prix intéressant.
☎ **039/28 17 36** entre 12 h 30 et 13 h 30 et après 18 h.

● **chambres à louer**
CHAMBRE MEUBLÉE, une ou deux personnes, salle de bains, possibilité de cuisiner, au Locle. ☎ **039/31 12 40**

Tarif réduit 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

Les duvets nordiques devraient être lavés tous les 3 ans
Laver un duvet 160 x 210 avec sa fourre
39.-
Nous lavons votre duvet le jour même.

270
HILTBRUNNER HAUPTSTRASSE 2557 STUDEN
032 53 14 14
LITERIE & RIDEAUX

LE LOCLE

La Chanson locloise
des Francs-Habergeants

Nouvelle direction: David Asin
Nouveau répertoire

En vue de prestations à l'étranger, au printemps 1989, la Chanson locloise a besoin de renfort.

Dames et Messieurs, qui aimeriez bien chanter, renseignez-vous.
☎ **039/31 59 30** ou **038/55 20 42** ou écrivez **Case postale 237, 2400 Le Locle**

LA PUBLICITÉ
un second souffle dans une difficile compétition

PRECIOS SUPER COMPETENTES □ PRECIOS SUPER COMPETENTES

Amigos españoles...
Aprovechad nuestra SUPER OFERTA...
Nos otros Os proponemos:
EL NUEVO Mazda 323 **con motor diesel!** **NUEVO**

3, 4 o 5 puertas o puerta trasera. Motor diesel de 1,7 litros, 43 kw/58 c. de f. 5 velocidades. Frenos de discos ventilados delante. Respaldos regulables por separado. Equipo muy completo y fina terminación.

A UN PRECIO ABSOLUTAMENTE INVENCIBLE
Infórmese en el
Garage de la Prairie
CENTRE AUTOMOBILE
R. Robert – Les Ponts-de-Martel – Tél. **039/37 16 22**

PRECIOS SUPER COMPETENTES □ PRECIOS SUPER COMPETENTES

● **offres d'emploi**

Entreprise moyenne engage tout de suite
secrétaire
connaissant la comptabilité et l'informatique, travail avec la clientèle, très varié et intéressant, mais demandant de prendre des responsabilités.
Age idéal: dès 35 ans
Ecrire sous chiffres F 28-581430 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

ERGAS S.à r.l.
Fabrique d'étampes et de mécanique de haute précision cherche pour entrée immédiate ou à convenir
un(e) employé(e) de commerce
Profil souhaité:
– CFC de commerce avec quelques années d'expérience;
– langue maternelle française avec bonnes connaissances d'allemand et d'anglais;
– personne prête à s'occuper de façon indépendante de notre secrétariat et disposée à prendre des responsabilités.
Nous offrons:
– place stable;
– travail varié et intéressant;
– bonnes prestations sociales;
– ambiance agréable dans une petite entreprise.
Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et photo à: **ERGAS S.à r.l. - case postale 103 - 2720 Tramelan**

● **cinémas**

CINÉMA ● 23 19 55
PLAZA

ATTENTION!
Dès demain en grande première suisse

EN MÊME TEMPS QUE GENÈVE, LAUSANNE, NEUCHÂTEL ET PARIS

TOUS LES JOURS À 16h30-18h45 et 21 h

EDDIE MURPHY
Prince de Zamunda cherche femme idéale. **12 ANS**



Un film de John Landis
UN PRINCE A NEW YORK
COMING TO AMERICA

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS AN EDDIE MURPHY PRODUCTION A LANDIS/FOSEY FILM

CINÉMA ● 23 28 88
CORSO

En grande première ● **16 ANS**
Tous les soirs 21 h
Sam-Dim. 16 h 30

JEFF DANIELS
KELLY MCGILLIS



New York - 1951 - une maison inhabitée entourée de mystère va fasciner une femme trop curieuse...

UNE FEMME EN PÉRIL
THE HOUSE ON CARROLL STREET

Musique de GEORGES DELERUE Un film de PETER YATES

ATTENTION!
2e film tous les soirs à 18 h 30.
12 ans.
Derniers jours.



CINÉMA ● 23 19 18
SCALA

En grande première tous les soirs à 18 h 45 - 21 h

HOMME!
REGARDE CES 3 PIEDS-TENDUS ILS VONT SE FAIRE COUPER EN RONDELLES!

N'OUBLIEZ PAS VOTRE COLT, ON NE SAIT JAMAIS!

CARAMBA!
MAIS POUR QUI SE PRENNENT-ILS CES CABALLEROS!

● **12 ANS** ●

SOYEZ PRÊT À VOUS ROULEZ PAR-TERRE (de rire) ILS VONT CREVER L'ECRAN!



Un film de John Landis
N. A. (Séjour des Blue Berreries)

avec STEVE CHASE MARTIN MARTIN SHORT

ATTENTION! 2e film, enfants admis

WALT DISNEY
LES ARISTOCHATS

Tous les jours à 16 h 30.
Samedi, dimanche, mercredi à 14 h 30.



abc

Devenez un nouveau membre du centre de culture abc

cinéma Du jeudi 1er au lundi 5 à 20 h 30

LA MAISON DE JEANNE
Un film de Magali Clément.
Avec CHRISTINE BOISSON, BENOÎT REGENT, MARIE TRINTIGNANT.
1re vision. Age: 12 ans. Location: 23 72 22, ½ heure avant les séances.



SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 à 17 h 30

Reprise du film de WERNER HERZOG
AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU

MARDI 6 et MERCREDI 7 à 20 h 30

KAGEMUSHA
Un film de KURUSAWA

CINÉMA ● 23 13 79
EDEN

4e semaine EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE

Le plus grand succès MONDIAL ACTUEL



"Crocodile" DUNDEE II
Un film Paramount distribué par

● **DOLBY STEREO** ●
ENFANTS ADMIS

Tous les soirs à 20 h 45
SAMEDI-DIMANCHE-MERCREDI
Matinées à 16 h et 18 h 30

VENDREDI ÉGALEMENT À 18 H 30

Le triomphe de l'été dans toutes les villes.
Record d'entrées ABSOLU.

VENDREDI-SAMEDI à 23 h 30
JEUDI-LUNDI-MARDI à 18 h 30

CHALEURS DE LOUVES
20 ANS RÉVOLUS
Strictement pour public averti

● **offres d'emploi**

elcomatic s.a.
Jambe-Ducommun 21
2400 Le Locle
039/31 85 65

recherche pour son département Fabrication

2 mécaniciens monteurs

Prendre contact avec M. Mesnier

Nous recherchons

employé de commerce

avec expérience en comptabilité.
Domicile: La Chaux-de-Fonds/Le Locle.

Les intéressés sont priés d'adresser leur offre sous chiffres 80-47299 à ASSA Annonces Suisses SA, 2501 Bienne

JUVENIA Société de montres de luxe

La titulaire ayant été appelée à d'autres formations, nous désirons engager

une employée de commerce

bilingue français-anglais parlés et écrits, à laquelle nous confierons les travaux de correspondance et de secrétariat.

Préférence sera donnée à personne pouvant justifier de quelques années d'expérience.

Si vous aimez un travail varié et autonome, adressez votre offre de service, accompagnée des documents usuels à:
Juvenia SA, direction générale, rue des Tilleuls 6, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Le Centre professionnel «Les Perce-Neige»

cherche pour un groupe de son home d'accueil

une éducatrice spécialisée

(poste partiel de 60%).

Fonctions: accompagnement d'adultes handicapés mentaux en internat; relation avec l'environnement social et les familles; travail en équipe.

Exigences: diplôme d'éducatrice spécialisée ou titre équivalent; expérience professionnelle auprès de handicapés mentaux; intérêt pour la collaboration en équipe, la réflexion pédagogique et la formation permanente.

Entrée en fonctions: 1er octobre 1988 ou date à convenir.

Conditions de travail selon convention collective de travail neuchâteloise.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.

PROMOTION!
du 1er au 30 septembre 1988

au lieu de **Fr. 30.50**
Fr. 27.50
seulement

Pour coloration, shampooing/mise en plis compris

Coloration, shampooing/mise en plis compris Fr. 27.50*
Shampooing/mise en plis Fr. 13.50*
Permanentes shampooing/coupe/mise en plis compris Fr. 39.50*
Messieurs shampooing/coupe/brushing Fr. 24.50

*Ces prix sont valables pour cheveux courts!

et même meilleur marché! r!

GIDOR
COIFFURE

Ouverture sans interruption et sans rendez-vous préalable à
La Chaux-de-Fonds: Av. Leopold Robert 9



Avenir en discussion

Quelle future activité pour Microbo?

Spécialisée dans la fabrication de robots industriels et de systèmes robotisés technologiquement avancés, Microbo S.A. s'est déplacé de Saint-Aubin au Locle en début de l'année. Avec, lors de ce transfert marqué du sceau de la restructuration, la perte d'une dizaine d'emplois. Aujourd'hui la SMH, qui par le holding Technocorp contrôle Microbo S.A., se tâte à propos de cette société arrivée récemment dans les Montagnes Neuchâtelaises.

En début d'année la Division des Technologies de Pointe (Technocorp) du groupe SMH a connu plusieurs déconvenues. Avec notamment des suppressions de postes de travail chez Technobal à Aigle, Cary au Locle et Microbo S.A. alors à Saint-Aubin.

La décision de son déménagement chez une société sœur, Farco S.A. au Locle avait impliqué la disparition de 10 emplois sur les 27 offerts jusque là sur les bords du lac.

A cela s'est ajouté un transfert de sept postes de travail chez Farco S.A. alors que deux employés s'en sont allés. Résultat, Microbo S.A. au Locle est maintenant formé d'une équipe de 8 per-

sonnes. Soit 7 collaborateurs «techniques» (ingénieur, mécaniciens ou techniciens) et une secrétaire de vente. Tous demeurent dans le Bas du canton et gagnent quotidiennement Le Locle.

A cette mesure de restructuration relative au déplacement géographique de l'entreprise s'en est ajoutée une autre: celle de ne plus fabriquer de nouveaux systèmes d'assemblage d'éléments de robotique, explique un porte-parole de la SMH à Bienne.

En raison de ces décisions, le POP du Locle a prêté dans son bulletin d'informations hebdomadaire la fermeture toute proche de Microbo S.A. «Ce que nous démentons formellement», affirme à Bienne M. Gauthier. «Aucune décision de fermer ou de licencier n'a été prise», ajoute-t-il.

Il n'y a pas de fumée sans feu, alors? «En fait, une discussion est ouverte pour voir sous quelle forme cette société poursuivra son activité», indique le porte-parole. Il est question de service après-vente, voire de développement, «mais d'autres portes sont encore ouvertes», explique M. Gauthier. En fait, un avenir encore incertain en discussion. (jcp).

Les aînés en promenade

Le Club des loisirs au Lac Noir

Jeudi matin plus d'une centaine de personnes attendaient le signal du départ, sur la place du Marché, lors de la traditionnelle course annuelle du Club des loisirs.

Les autocars s'ébranlèrent à 8 h pour La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Morat et Düdingen où fut signifié le premier arrêt café-croissants.

La cohorte se remit en route pour gagner le Lac Noir, par Tafers et Plaffeien. Ce fut là que tous les participants prirent le repas de midi.

A cette occasion le président du club, André Tinguely félicita particulièrement plusieurs personnes du 4e âge, dont Mlle Montandon plus que centenaire qui était aussi du voyage. L'assemblée a applaudi puis entonné différents airs comme L'Armailli du Lac Noir (un air de circonstance) ou encore Le Vieux Chalet et C'est si simple d'aimer.

Ce fut vers 14 h que les cars repartirent pour Riggisberg, Le Gurbetal et Berne avec un arrêt pour visiter le Tierpark. C'est alors seulement que le soleil daigna accorder quelques petits sourires aux Loclois. Le retour se fit par Anet, Neuchâtel et les participants retrouvèrent leur ville peu après 18 h, satisfaits de cette belle journée et reconnaissants aux organisateurs de son parfait déroulement. (sp)

Aboiements de satisfaction

Le Club du berger allemand trotte allègrement



Le saut, une des épreuves du concours. (Photo privée)

Le Club du berger allemand se porte bien. Avec la présence régulière d'une douzaine de membres lors du concours interne annuel et la participation presque nombreuse de ses adhérents lors de compétition organisées ici et là en Suisse romande, ce club est un des plus importants du canton.

Régulièrement, les conducteurs se retrouvent chaque mercredi et samedi pour les entraînements organisés aux abords du chalet de la société à la Combe des Enfers. «La fréquentation est régulière c'est encourageant», note le prési-

dent Pierre Mollier qui par là même félicite ses membres.

La plupart seront en déplacement samedi prochain à Delémont. Quelques-uns prendront aussi part au championnat cantonal, les 14 et 15 octobre ainsi qu'au championnat romand.

Le Club du berger allemand du Locle a encore inscrit à son programme son traditionnel concours du samedi de Jeûne qui aura lieu le 17 septembre dans la partie nord de la vallée de La Brévine.

«Les agriculteurs de la région du Cerneux-Péquignot et de La Brévine ont fait preuve d'un bel esprit

de compréhension à notre égard en nous prêtant les terrains nécessaires aux différents concours», relève avec satisfaction M. Mollier. Il a d'ailleurs les mêmes paroles de gratitude à l'égard de ceux qui autorisent la présence des chiens sur les terrains environnants le chalet de la Combe des Enfers, lors des entraînements ou des compétitions.

Voici les principaux résultats enregistrés lors du récent concours interne du club.

CLASSEMENT

Classe A I (accompagnement): 1. Steve Guyot, 290 points, Ex. ment; 2. Jacqueline Glardon, 284; Ex. ment; 3. Michèle Tissot, 284, Ex. ment.
Défense I: 1. Cédric Staehli, 276 points, Ex. ment; 2. Florette Schreiber, 271; Ex. ment; 3. Pierre Mollier, 269; TB, ment.
Défense II: 1. Eugène Muller, 284 points; Ex. ment; 2. Andrée Jelk, 251; TB, ment.
Défense III: 1. Georges Etter, 284; Ex. ment; 2. André Landry, TB, ment; 3. Charles Schreiber, 255; TB, ment.
Inter III: David Laederach, 282; Ex. ment.
Challenge défense: meilleure moyenne flair, André Landry, 95% des points.
Challenge Inter: David Laederach, 94% des points. (jcp)

Double événement à La Brévine

Un week-end placé sous le signe de la musique en perspective



Grande manifestation ce week-end à La Brévine. Deux cortèges avec la participation de quatorze sociétés de la région sont prévus. (Photo P.-A. Favre)

Ce prochain week-end, La Brévine va vivre à l'heure d'une énorme manifestation qui célébrera un double événement: l'inauguration des nouveaux uniformes de la fanfare de la localité L'Avenir et le Giron des musiques des montagnes neuchâtelaises. Deux jours de liesse qui promettent déjà d'être riches en animations variées.

La fête débutera samedi 3 septembre dès 10 heures sous le hangar d'Eric Patthey (à droite en direction des Taillères) avec le fameux

Kiosque à musique, l'émission de la Radio suisse romande. Le Choeur mixte de la vallée, le Choeur d'hommes des Ponts-de-Martel, les fanfares de La Chaux-du-Milieu et de La Brévine, le groupe de tambours «Les Diabolos» de Cossonay et la Société des accordéonistes de La Brévine agrémenteront cette heure de divertissement par leurs prestations.

A partir de 12 heures et durant tout l'après-midi diverses activités récréatives seront prévues. Le soir à 20 heures, place au grand cortège

inaugural avec la participation des sociétés locales notamment, cortège qui sera suivi d'une partie officielle et d'un concert donné par la fanfare L'Avenir d'Auvergnier. Dès 22 heures, l'orchestre «Los Renaldos» mènera le bal jusqu'aux aurores.

Le lendemain depuis 9 h 30, les fanfares du Giron se donneront tout d'abord rendez-vous à la salle communale pour les différentes auditions. Elles proposeront ensuite durant toute la journée des concerts sous la cantine. A 14 heures, un nouveau cortège déploiera ses fastes le long des rues du village.

DE TOUTE LA RÉGION...

Le Hockey-Club, le Ski-Club, la Société des femmes paysannes, la Société d'embellissement et les samaritains, tous de La Brévine défileront aux côtés des tambours de Cossonay et des fanfares de La Chaux-du-Milieu, des Ponts-de-Martel, de La Sagne, de la Musique militaire et de La Sociale du Locle, de La Persévérante de La Chaux-de-Fonds, ainsi que de L'Avenir de La Brévine. (paf)

En attendant la vingtième!

Sortie des aînés des Brenets

Une soixantaine de personnes, aînés et chauffeurs confondus, ont participé samedi à l'annuelle sortie offerte par les deux paroisses des Brenets, avec l'aide de la commune et de particuliers, aux personnes âgées du village.

Les organisateurs, toujours pleins d'idées, avaient choisi pour but de l'excursion d'un après-midi le Chapeau de Napoléon. Une pre-

mière pour beaucoup. Le soleil mit du sien afin que cette course plaisante soit une totale réussite.

La promenade se termina en beauté et en bateau, puisque le repas du soir avait lieu au Saut-du-Doubs. Animation musicale de la Brenadette et de Mme Betty Thourot, message de paroisses par M. Desaulles, des autorités par M. Michel Rosselet, président de com-

mune, des organisateurs par Mme Bourquin étaient au programme.

L'eau fut mise à la bouche des participants par... l'annonce d'une surprise pour la course de l'an prochain, qui sera la vingtième.

Mais en attendant, le souvenir de cette dix-neuvième édition restera au cœur tant des aînés que des chauffeurs bénévoles. (dn)



Sur les hauteurs du Val-de-Travers! (Photo dn)

FRANCE FRONTIÈRE

Rencontres internationales de télé locales

A Montbenoit en septembre

Montbenoit (Haut-Doubs) accueillera du 18 au 21 septembre 1988 les troisièmes rencontres de télévision locale, largement ouvertes pour la première fois aux stations étrangères.

«Télé Saugeais», organisatrice de cette manifestation, a déjà eu confirmation de la participation de télévisions venant des U.S.A., de Belgique, de Suisse (neuf sont inscrites), du Québec, d'Espagne, du Brésil, de Hongrie, du Danemark, etc... Dans le cadre de ces rencontres, «Télé-Saugeais» a obtenu l'ouverture d'un canal spécial qui lui permettra du 14 au 21 septembre d'être diffusé sur l'ensemble du Haut-Doubs et en Suisse frontalière.

Chaque jour de 12 heures à 24 heures, les téléspectateurs pourront accéder à cette quatrième chaîne (trois sont reçues dans le Haut-Doubs sans compter la S.S.R.) dont la grille des program-

mes sera très variée. Elle comportera des reportages et magazines avec une fenêtre ouverte sur la Suisse.

Ainsi elle consacrera un court métrage au Jeûne fédéral, un autre réalisé en 1984 sur les bergers d'alpage dans la vallée de Joux et un troisième tourné en 1987 au Marché-Concours de Saignelégier. A relever aussi l'organisation de débats en soirée sur les thèmes du tourisme, le Saugeais mythe ou réalité, les quotas laitiers, la coopération franco-suisse à travers l'exemple de Goumois...

Télé-Saugeais et c'est une première, retransmettra sur son canal des émissions de télé étrangères captées par satellite. Les téléspectateurs du Haut-Doubs et de Suisse voisine seront donc inondés d'images et qui plus est sans avoir à payer de redevance supplémentaire ou se procurer de décodeur.

Parions que durant les huit jours d'émission de ce «canal +», les magnétoscopes vont fonctionner à plein régime! (pra)

NAISSANCE

MARYLORE et CÉCILE ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère

CHRISTOPHE

le 31 août 1988

Willy et Evelyne JEANNERET-MATTHEY Brot-Dessus

Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Bonne humeur et soleil de la partie

Les aînés de La Brévine en balade

Avec le bénéfice de la vente des cornets à la crème et de différents dons, l'Union chrétienne féminine de La Brévine organise chaque année une course destinée aux aînés de la localité. Ils ont été une septantaine à y participer. Le but choisi cette fois-ci a été la visite du zoo de Servion.

En début d'après-midi, tous ont embarqué dans deux cars qui les ont conduits par monts et par vaux, passant notamment par Mauborget, Yverdon et Moudon. Au retour, après avoir suivi la route des vignes, une halte s'est imposée à Ouchy pour boire un petit verre et se dégourdir les jambes.

C'est dans la bonne humeur que la petite équipe a terminé ce minivoyage au restaurant de Bémont pour y souper. Une journée fort bien remplie qui en plus s'est déroulée sous le soleil. Tout pour plaire, en fait. (paf)



Juste avant d'embarquer dans les cars, l'ambiance est déjà au beau fixe. (Photo P.-A. Favre)

Rédaction du Locle:

313 331

Restaurant
Frascati
nouvelles spécialités
à la carte
Envers 38 - Le Locle - ☎ 039/31 31 41

Restaurant Le Régional
Les Brenets
cherche:
sommelière
à mi-temps, service de
midi ☎ 039/32 10 37

**L'Alliance Evangélique
du Locle**
Vous invite, sous la tente
place Bournot, à voir le film

"Des hommes forts"

Film

Film

Le jeudi 1er septembre
à 20 heures

divers

~~La Croix d'Or~~ ~~Le Dragon d'Or~~ ~~Le Cabaret~~ #

Menphis #
Bar, night-club, pub #
Rue de la Côte 17, Le Locle #
ouvrira ses portes le 1er septembre 1988 #
* * * * * #
Vendredi 2 septembre #
à 17 heures au pub et 22 heures au cabaret #
INAUGURATION #
A cette occasion, #
un apéritif sera gracieusement #
offert à toutes et à tous #

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Mise à ban

Avec l'autorisation du président du Tribunal du district du Locle, Monsieur Hassan Kazemi, domicilié à La Chaux-de-Fonds, agissant en son nom personnel, au nom de la Société immobilière rue du Temple 29 SA, au Locle, dont il est administrateur unique, et de la commune du Locle, met à ban tout le chantier du complexe locatif, commercial et hôtelier en vue de la reconstruction des anciens bâtiments rue du Temple 29, de l'Hôtel des Trois-Rois et rue du Temple 23, articles 7303, 7304 et 677 du cadastre du Locle, ainsi que du square adjacent, article 7305 dudit cadastre, ainsi que l'aménagement du sous-sol d'une parcelle de 510 mètres carrés environ du domaine public communal composée du secteur de la rue de la Banque situé entre la rue Daniel-JeanRichard et la rue du Temple.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer sur ce chantier, d'y stationner, d'y déposer des matériaux ou objets quelconques, d'y déverser des ordures et de pénétrer dans les zones de baraquements installés. Les parents et les tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance. Les propriétaires d'animaux en sont responsables. Les contrevenants seront poursuivis et sont passibles des peines d'amende prévues par la loi.

Le Locle, le 29 août 1988

Par mandat:
Blaise Oesch, notaire

Mise à ban autorisée.
Le Locle, le 30 août 1988
Le président du Tribunal:
J.-L. Duvanel

30% → 50% de rabais pendant notre liquidation partielle
20% sur nos articles cuir, poterie, cadeaux.
autorisée par la Préfecture du 1er septembre au 30 octobre 1988, en raison de notre prochain déménagement:
BOUTIQUE DIANE D.-JEANRICHARD 14 - LE LOCLE

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N°1 EN SUISSE.
Voiture de l'Année '87.

OMEGA. Nouvelles perspectives pour l'automobile.
Garage du Rallye
A. Dumont - Distributeur OPEL - LE LOCLE
Service de ventes: P. Demierre - P.A. Dumont

**Notre Banque:
L'UBS bien sûr**

Union de Banques Suisses

CAFÉ-RESTAURANT

JET D'EAU
Le Col-des-Roches
☎ 039/31 46 66
Fermé le mardi

En souterrain dans les moulins ou sur terre, toujours sereins... grâce à la Mobilière!
Assurances Ziegler
Toutes vos assurances de A à Z
Agence générale Mobilière Suisse
Daniel-JeanRichard 37
2400 Le Locle
Tél. 039/31 35 93

Moulins souterrains du Col-des-Roches
Samedi 3 septembre 1988 dès 9 heures

Journée des Amis des Moulins

15e anniversaire



Marché du pain

Four à pain Pizzas, etc.
Cantine Soupe aux pois, grillades, boissons, etc.
Animation Jeux, concours, tombola, etc.
Musique Club d'accordéonistes « Les Héliantes »
En exclusivité Sculpteur sur bois

Favorisez nos annonceurs

le BonDouze

Importateur **DICARD**
Le Col-des-Roches, ☎ 039/31 35 12

Avec mon toit ouvrant...

3 ans garantie
Carrosserie des Eplatures
Jean-Denis Haag SA, 039/26 04 55

FORTUNA
Compagnie d'Assurances sur la vie Zurich
Agence générale de Neuchâtel
2000 Neuchâtel
Rue de la Serre 11
☎ 038/24 44 68
Gérard Eppner
2400 Le Locle
Rue des Cardamines 7
☎ 039/31 57 54

Pharmacie G. Mariotti
Grande-Rue 38
Place du Marché
2400 Le Locle
☎ 039/31 35 85
Livraisons à domicile

laiterie agricole
Claude Perottet
Passage du Centre
☎ 039/31 19 85


services industriels
magasin électroménager

Le Locle
Temple 19
039/31 77 77
Votre service

Garage Ceschin
Réparations et dépannages toutes marques
Rue des Envers 2
Le Locle
☎ 039/31 49 61

Les entrepreneurs, réalisateurs et fournisseurs qui ont contribué à cet œuvre:

Réalisation et conception:
Paul-André Nicolet, architecte, La Chaux-du-Milieu
Pierre Marié, ingénieur, La Chaux-de-Fonds

Streilux
Châtelard 52 ☎ 021/37 21 41
1018 Lausanne

Plâtrerie-peinture
Eric Fragnière
Midi 33, Le Locle, ☎ 039/31 89 71
Réfections complètes d'appartements et de façades,
location d'échafaudages
Devis sans engagement

Buvez **Coca-Cola**
Coke

Gafner
Installations frigorifiques
Fougères 24, Le Locle
☎ 039/31 11 29

SCANLIGHT SA ELECTRONICS
Zone industrielle du Rio Gredon
1806 Saint-Légier

Ray & Vichet SA
Tôles de toiture, plafonds, ferblanterie, bureau d'étude, rénovation
Rue Pierre-Yerly 1762 Givisiez
☎ 037/26 47 72/73
Façades métalliques

Maçonnerie Béton armé Travaux publics
Franchini SA & Bosquet
Le Locle La Chaux-de-Fonds

Kronenbourg

Tiffany R RIVIERA TIFFANY MARBRE SA
ROUTE DE LA PIERRE (PRÉVENOGE)
1024 ÉCUBLENS • TEL (021) 35 93 77

marksa **Marksa SA**
Dixi-Usine 5 Avenue du Technicum 37
2400 Le Locle
☎ 039/31 50 68

Rigips **Gips-Union** **Gips-Union SA**
Gasparin 5 1400 Yverdon
☎ 024/21 89 57

MOËT & CHANDON
Fondé en 1745
EPERNAY FRANCE
Rue du Mont-Blanc 26
Case postale 530
1211 Genève
☎ 022/32 65 54

Matériel-Incendie SA
sicli
Bureau de vente de Neuchâtel:
Pierre-à-Mazel 4, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 53 55

A deux pas de chez vous, la seule agence générale d'assurance au Locle
Assurances Ziegler
Toutes vos assurances de A à Z
Agence générale Mobilière Suisse
Daniel-JeanRichard 37, ☎ 039/31 35 93

Charles Matthey
Carrelages et revêtements
Le Locle

La bonne adresse:
Eric ROBERT
TV, radio, hi-fi, disques
Daniel-JeanRichard 14, Le Locle, ☎ 039/31 15 14

Paul Steiner
Maîtrise fédérale
Constructions métalliques
☎ 039/28 24 24

Cantaluppi SA
Primeurs Payerne Comestibles
CONSERVES, VINS, LIQUEURS
La maison spécialisée pour hôtels-restaurants

ZURICH ASSURANCES Agence du Locle
Charles-Henri Richard
☎ 039/31 84 84

Une réponse à toutes les soifs
LA COMETE HERTIG VINS SA
2304 La Chaux-de-Fonds
Blaise-Cendrars 13 ☎ 039/26 57 33

Plâtrerie-Peinture Maîtrise fédérale Isolation de façades, plafonds suspendus
Bernard Rösli
2300 La Chaux-de-Fonds
Bureau: Champs 11, ☎ 039/26 58 56
Atelier: Cernil-Antoine 14, ☎ 039/26 54 54

DANIEL HADORN Ferblanterie Couverture
Atelier:
Ronde 8, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 65 18
Bureau: Eroges 38, Le Locle, ☎ 039/31 88 50

Sjogenthaler Choffet Entreprise d'électricité
COURANT FORT - COURANT FAIBLE - TÉLÉPHONE
Envers 5, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 45 28
2405 La Chaux-du-Milieu, ☎ 039/36 11 74

GABERELL charpente menuiserie
Le Locle, ☎ 039/31 87 19

Imprimerie
Jean-Pierre Chapuis
Rue Le Corbusier 12 CH-2400 Le Locle
☎ 039/31 40 50

Segalo
Boulevard des Eplatures 44
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 60 60

W Chauffage Sanitaire Ventilation
Winkenbach SA
La Chaux-de-Fonds, Le Locle, ☎ 039/26 86 86

ZUMTobel ECLAIRAGES
Agence Neuchâtel-Jura
David Carminati
2300 La Chaux-de-Fonds

Serrurerie
A. Bolliger SA
Commerce 124
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 80 80

Tapissier Décorateur
C. Matthey
Côte 12-14, Le Locle

Société de Banque Suisse
2400 Le Locle, ☎ 039/31 22 43
Une idée d'avance!

28 70 75 (039)
Le Paillasson fait aussi dans le parquet
Passage du Centre 3 La Chaux-de-Fonds

POUR CEUX QUI ONT DU NEZ
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Yves Huguenin Rue Jardinière 71
2301 La Chaux-de-Fonds 039/23 18 76

Votre service **services industriels**
installations eau-gaz électricité
Le Locle Technicum 21
039/31 63 63

De l'Egypte à la grotte

Faites ce voyage en entrant dans La Pyramide

Inauguration

vendredi 2 septembre



Verger 16
2400 Le Locle
Tél. 039/31 85 31

DANCING LA PYRAMIDE

250 places assises
dans une ambiance lumineuse et féerique

Dès vendredi: l'orchestre **Nino Passavanti** et son spectacle musical
et le duo «**Illusion Pick Pocket**»

Tous les jours de 22 à 4 heures

Fermé le dimanche

Prière de réserver

L'arène politique est ouverte

Le Synode neuchâtelais lève l'incompatibilité

Réunis hier au Louverain, en séance de relevée, les députés du Synode neuchâtelais ont accepté, en seconde lecture, la résolution autorisant un ministre de l'Eglise réformée d'exercer un mandat politique. L'intéressé devant en informer les instances concernées qui formulent une recommandation, la décision définitive n'étant en fait que du seul ressort du demandeur. Ainsi, aujourd'hui, seul le Conseil national reste fermé aux citoyens suisses exerçant un mandat ecclésiastique, la résolution d'hier confirmant la suppression, par le Grand Conseil neuchâtelais, de l'incompatibilité votée en octobre 1984 et ratifiée par le peuple en 1985.

Lors de la présentation du second rapport sur le sujet, un amendement, accepté par 35 voix contre 31, est venu encore souligner la pleine responsabilité de l'intéressé dans son choix d'exercer un mandat politique.

La résolution stipule donc que l'exercice d'un mandat politique est en principe compatible avec le

ministère pastoral ou diaconal. Quand un ministre souhaite exercer un tel mandat, il en informe les instances concernées par son ministère ainsi que le Conseil synodal.

Si l'une ou plusieurs de ces instances estiment que le mandat politique est difficilement conciliable avec l'exercice du ministère, le Conseil synodal fonctionne comme instance de conciliation. Il peut, sur la base des critères admis par le Synode, formuler une recommandation (encouragement ou renoncation). Le ministre concerné est appelé à prendre une décision en dernier ressort.

EFFORT FINANCIER

Second rapport soumis aux députés placés sous la présidence de M. Roland Tchanz, celui sur les contributions de l'EREN aux œuvres de mission et d'entraide pour 1989. Il a été unanimement décidé de fixer la «cible» financière à atteindre l'an prochain, par les paroisses et paroissiens à 650.000 francs, un

montant qui sera entièrement redistribué au Département missionnaire, à l'Entraide protestante, aux églises et au réfugiés, ainsi qu'à Pain pour le prochain.

En 1987, l'effort a été considérable puisque les paroisses ont fait des dons pour 657.758 francs, alors qu'ils avaient été de 582.353 francs en 1986.

DÉFIS

Président du Conseil synodal, le pasteur Jean-Jacques Beljean a livré un volumineux et très détaillé rapport de synthèse sur les défis et attentes des protestants neuchâtelais au travers d'une vaste enquête menée à ce sujet. Les réflexions des paroisses et des institutions sur la place de l'Eglise aujourd'hui font du reste une large part à l'autocritique.

Dans les attentes, on désire que l'Eglise donne des réponses claires au sens de la vie; que le message à Dieu et à la réalité contemporaine se fasse dans un langage simple aussi. L'Eglise doit être disponible et tolérante, et faire partie par ses

rites des moments cruciaux de la vie.

Les défis sont multiples: l'Eglise doit vivre elle-même ce qu'elle dit et prétend dans un souci de cohérence. Il faut renouveler le culte et intégrer les jeunes, le pasteur devant moins administrer qu'unir ses ouailles, être un meneur en quelque sorte.

Une présence vraie dans un monde contemporain doit signifier aussi être porteur d'une éthique consistant à se démarquer et à prendre position sur les grandes questions morales du monde.

L'inventaire est large, mais le Conseil synodal dispose aussi d'un catalogue de mesures et de moyens d'action afin de relever ces défis reconnus.

A relever encore que le rédacteur responsable de la Vie protestante neuchâteloise, M. Gabriel de Montmolin, quittera ses fonctions en mars 1989, mais que l'expérience entreprise par l'édition du nouveau mensuel se poursuivra jusqu'à la fin de l'année prochaine de toute manière. M.S.

Expos sur le Littoral



Christiane Dubois

Dans la Galerie de la Maison des Jeunes, ouverte cet été, Christiane Dubois donne sa leçon d'anatomie faciale. Un regard énucléé, une bouche béante, le visage mis à nu permet à l'artiste d'y marquer son empreinte. Cette dernière est faite de traits rapides et sûrs, remplis parfois par la couleur. Entre le statisme de la figure, et l'agilité des mouvements, la tension tourne au mélodrame, ou à l'hypnose. A

l'image de Philippe Visson, qui exposait il y a quelques années à la Galerie Jonas, il y a dans cette exposition une lourdeur métaphysique qui tétanise ces portraits. L'homme écorché d'une protection apparente, se montre quelquefois bouillonnant de rage ou d'effroi.

● Galerie de la Maison des Jeunes jusqu'au 18 septembre. Ouvert du mercredi au dimanche de 14 h 30 à 18 h 30.

Philippe Perotti

Philippe Perotti pratique une peinture volubile, et cherche, dit-il passionné, la réalité telle que nous sommes obligés de la penser. Il peint des morceaux de réalités, celles qui l'entourent, celles aussi qui s'assemblent comme un tout par superpositions. Le personnage est manifestement hors des débats sur la formulation esthétique du

moment. Penser, lire, apprendre, observer relève d'une ascèse quotidienne. Il s'agit ensuite de faire une proposition qui va au-devant des autres. C'est donc cela qu'il fait, pour la première fois de manière conséquente, après dix ans de peinture.

● Galerie du Faubourg de Neuchâtel, du 2 au 24 septembre.

Pierre Godet

Peinture épiscopienne, ombres rafraichissantes, le far niente a trouvé son poète. Pierre Godet, venu de Rouan, a acquis une technique solide au point de l'en libérer. Pierre Godet a ensuite trouvé son motif sur les plages de l'Atlan-

tique, et dans le sud qui filtre la lumière au travers des pins. La couleur est légère, mobile: un vrai pèlerinage attendri sur les lieux consacrés par l'histoire de l'art.

● Galerie de l'Orangerie à Neuchâtel, du 2 au 25 septembre.

Théodore Strawinsky

Igor, Milène, Catherine, Denise, la famille Strawinsky portraiturée par Théodore annonce les étapes d'un siècle où passaient Modigliani et Balthus. La rétrospective du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (cf Impar du 30 août) consacre une aspiration mystique: simplicité d'un visage, tranquille

comme une icône. Théodore Strawinsky épanche aussi sa veine onirique: un monde clos et chaud, des scènes qui s'épanouissent dans le silence.

● Musée d'art et d'histoire, jusqu'au 11 septembre.

C. Ry

Les chefs sont désignés

Conseil intercommunal et commission scolaire de l'ESRN

Le Conseil intercommunal Ecole secondaire régionale de Neuchâtel a défini sa composition et désigné les organes dirigeants de l'école. Les personnes suivantes ont été nommées:

CONSEIL INTERCOMMUNAL ESRN

Président, M. Eric Moulin, Neuchâtel; vice-président 1, M. Pierre Girard, Le Landeron; vice-président 2, M. François Ermatinger, Corcelles; secrétaire, M. Jean-Daniel Gallandat, Fenin; vérificateurs de comptes, M. Kurt Hofmännler, Marin, Mme Marie-Anne Gueissaz, Neuchâtel, suppléante, Mme Annette Lautenbacher, Valangin.

Le Conseil intercommunal ESRN nomme ensuite les membres du comité scolaire de l'ESRN.

Comité scolaire: Le comité scolaire qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée du Conseil intercommunal fonctionnera dans la composition suivante:

Bureau: président, M. Armand Gougler, Cressier; vice-présidente, Mme Marie-Claude Hertig, Neuchâtel; secrétaire, M. André Bühler, Neuchâtel.

Commissaires de Neuchâtel: Marie-Claude Hertig, Daniel Burki, Marc Renaud, André Bühler, Pierre-André Berger.

Commissaires du Littoral Est: Armand Gougler, Cressier; Pierre Conti, Saint-Blaise; Esther Hufschmid, Marin.

Commissaires du Littoral Ouest: Claude-Alain Favre, Peseux; Jacqueline Emery, Corcelles-Cormonrèche; Jean-Michel Desauls, Fenin. (comm)

VAL-DE-RUZ

Vente contestée d'un immeuble

On votera ce week-end à Fontainemelon

On votera, en cette fin de semaine, la vente d'un immeuble à Fontainemelon. Toute la population du village était invitée à se retrouver hier soir à 20 heures à la Salle de spectacles. Le Conseil communal donnait des informations concernant la vente de l'immeuble No 5, rue de la Côte.

Comme nous l'avons déjà annoncé, en date du 17 avril dernier, le Conseil général décidait par 17 voix, 3 non et 2 abstentions, la vente de cet immeuble pour la somme de 915.000 francs. Les nouveaux acquéreurs ont pris l'engagement de ne résilier aucun bail et de ne pas augmenter les loyers que dans la mesure du nécessaire. Un groupe de citoyens s'est élevé contre cette vente, en lançant un réfé-

rendum qui a abouti avec 337 signatures valables.

Les uns et les autres se sont exprimés. Pour l'exécutif, il faut éviter le resserrement des finances communales et l'entretien des immeubles à usage collectif ou locatif devra tout de même être effectué. La seule ressource envisageable resterait alors l'impôt qui, en cas de refus de la vente, risque de devoir être augmenté.

Pour le comité référendaire, il faut à tout prix maintenir le patrimoine communal, car ce référendum n'a pas été lancé à la légère.

Pour clore cette affaire, le dernier mot appartient aux citoyens et citoyens du village, qui devront se rendre aux urnes samedi 3 et dimanche 4 septembre 1988. (ha)

Les Hauts-Geneveys en fête

La kermesse du 20e des Perce-Neige

Si la commémoration officielle du 20e anniversaire des Perce-Neige aura lieu vendredi soir à la Maison du peuple de La Chaux-de-Fonds, la grande fête se déroulera elle samedi au Centre professionnel des Plainchis, aux Hauts-Geneveys. Cette «super-kermesse» débute à 10 heures et se terminera sur le coup de 17 heures. Avec des animations permanentes.

Toutes les institutions des Perce-Neige - les écoles de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Cressier, ainsi que le centre professionnel - seront de la fête. En point de mire: une grande brocante. Toute la journée, la kermesse sera agrémentée par des jeux et des concours: tombola, roue aux millions, lâcher de ballons, etc.

Une animation permanente aura également lieu sur le podium où se produiront Sami et son accordéon, une bandelle (petite formation) de la fanfare l'Ouvrière de Chézard et une formation de guggenmusik. La radio cantonale RTN-2001 sera également de la partie.

A 11 heures, un apéritif en musique est prévu, avec le concours de l'Ouvrière. Aux environs de 11 h 30, trois parachutistes se poseront à la limite du périmètre de la kermesse. Vers midi: place au repas, composé de «délicatesses» de toutes sortes. Une exposition des travaux des classes et ateliers est organisée à l'intérieur du centre. En cas de mauvais temps, toute la manifestation se déplacera dans les locaux du centre professionnel. (Imp)

LITTORAL

NEUCHÂTEL

Motocycliste blessé

Tandis qu'il roulait rue de la Maladière, hier à 8 h 15, un automobiliste du chef-lieu, M. A.N., n'a pas remarqué la moto pilotée par M. M.M., de Fleurier, venant en sens inverse, au moment où la voiture bifurquait à gauche au passage de Pierre-à-Mazel. Pour éviter la collision, le deux-roues se déporta sur sa droite et s'immobilisa contre le mur sis au sud de la chaussée. Blessé, M. M. a été transporté par ambulance à l'hôpital, qu'il a toutefois pu quitter après y avoir reçu des soins.

Collision

Un automobiliste vaudois domicilié à Mies, M. P.E.R., circulait hier vers 16 h 20 rue des Mille-Boilles lorsque, au carrefour de Beauregard au moment de s'engager rue de Mailler, il est entré en collision avec la voiture pilotée par Mlle C.K., de Aarwangen, venant de Vauseyon. Dégâts.

CRESSIER

Début de sinistre

Un début d'incendie s'est déclaré hier vers 8 heures dans les locaux de lessiverie à l'hôtel de La Croix-Blanche, à Cressier, où une couverture avait été déposée sur une machine à sécher le linge. Les dégâts sont peu importants.

Abonnez-vous à L'Impartial

La fête à Facchi

Si le bonheur tient au nombre et à la qualité des amis, alors Gilbert Facchinetti est un homme heureux.

Oeil pétillant et large sourire des grands jours «Facchi» a pu lancer: «Chers amis» aux 570 personnes qui, hier soir à Saint-Blaise avaient répondu à son invitation pour fêter le 75e anniversaire de l'entreprise Facchinetti.

On peut dire et croire que les 570 personnes étaient vraiment de cœur avec lui quand il a rendu hommage aux ancêtres du clan.

Quand on est responsable, a dit Gilbert Facchinetti dans son allocution, la première tâche est de s'occuper de l'avenir qui a pour caractéristique d'être dangereux! Seul l'avenir compte et pourtant il faut évoquer le passé et les Facchi qui ont précédé LE Facchi dit «Louis».

Il y a Angelo, le grand-père, le pionnier, puis Roger, l'oncle et Silvio le père. Tous hommes au caractère bien trempé qui ont œuvré à la tête de l'entreprise et à la prospérité de la région. Chez les Facchi on sait d'instinct qu'une entreprise doit aussi avoir une âme. Et Gilbert Facchinetti de

rompre une lance en faveur de l'esprit d'entreprise et d'innovation dans une Suisse qui montre des signes d'essoufflement en matière d'audace.

Le président de la ville de Neuchâtel, Blaise Dupont, sur un ton plus monocorde a loué cet état d'esprit qui a permis en 75 ans à l'entreprise familiale de passer de 5 à 350 emplois et de manifester sa passion pour le football depuis 1953.

Au nom du Conseil d'Etat, André Brandt noue une gerbe de compliments à l'adresse de «l'entreprise qui est à l'image de celui qui la dirige». Rompant avec l'officialité André Brandt a parlé avec chaleur et amitié à Facchi.

A-t-on vu République plus heureuse que celle où le chef des Travaux publics est en osmose avec un grand entrepreneur!

L'entreprise Facchinetti, par l'entremise de son patron a remis un chèque de 10.000 francs à «Centre P.O.I.N.T» en faveur des personnes qui ont des difficultés à retrouver un emploi.

Un buffet froid géant a clôturé la fête à Facchi qui a rassemblé le tout Neuchâtel cantonal.

G. Bd.

ETAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Bitschin Florian Bernard, fils de Bernard Henri et de Bitschin née Dubois Françoise Odette. - Brionnes Leïla, fille de Miguel et de Brionnes née Fernandez Maria Elizabeth. - da Silva Nelma, fille de Quintino Manuel et de da Silva née Vicente Rosa Maria. - Blanc Yannick Alain, fils de Jean-Yves Charles Fernand et de Blanc née Schallenberg Christine Suzanne. - Cornuz Jonathan Pierre Benoit, fils de Marcel Emil et de Cornuz née Zürcher Monique Irène. - Chevroulet Auria, fille de Michel Alain et de Chevroulet née Trani Annarella. - Willy Samuel André, fils de Michel et de Willy née Billard Katia. - Simon Roxane, fille de Marc Adrien et de Simon née Rollier Sarah Mical. - Hanesyan Nadia Tamar Bertii, fille de Püzant et de Hanesyan née Rodari Marisa. - Besomi Michael, fils de Yvan Henri et de Besomi née Hamrani Rosa Sonja. - Reis Nelson Daniel, fils de Diogo Antonio et de Reis née Almeida Elsa Maria. - Martinetti Thibaud, fils de Claudio et de Martinetti née Baeriswyl Isabelle Françoise. - Melcarne Deborah, fille de Antonio et de Melcarne née Minotti Patrizia Donatella.

Promesses de mariage

Bugnon Roger Denis et Roschi Gertrud. - Gerster Yvon Maurice Emile et Schwarz Martha. - Kal-

tenrieder Fabrice Alexandre et Gfeller Maria Amélia. - Romero Vicente et Babé Béatrice Ginette. - Picco Olmo et Sades Saoud Fatima. - Borel Jean-Michel et Mayer Sonja. Spoletini Giovanni et Mehr Monika Margrit. - Clavien Didier Yvon Nicolas et Mesko Catherine Valérie. - Bearzi Paolo et Jolidon Françoise Suzanne. - Jaquet Philippe Henri et Toral Maria Berenice. - Vaucher Jean-Daniel et Hege Liliane. - Bianchi Guglielmo et Lizzano Costanza.

Mariages

Lambiel Yvan Patrick et Vouillamoz Helena Marguerite. - Maraldi Denis Ugo et Pasquier Isabelle Nathalie. - Sieber Patrice René et Sunier Corinne. - Zbinden Olivier et Chiffelle Marianne. - Détraz François et Schenk Françoise. - Wessner Denis et Roussy Catherine Michèle. - Müller Christian et Streit Françoise Madeleine. - Mella Ivan Jean et Gast Catherine. - Passaplan Thierry et Dubois Marie Jeanne. - Micci Giuliano Bruno Giuseppe et Wermeille Suzanne. - Jeanmaire-dit-Quartier Eric et Pennisi Rita. - Le Phu Thuan et Ha Thi My Linh. - Amat Gonzalo et Zehnder Claudine Eliane. - Valenti Salvatore et Muriset Jasmina Eglantine. - Louati Mohamed Ali et De Luca Antonietta. - Gaildry Etienne Angélo Yves et Diegoli Eliana. - Fiastra Domenico et Cuhe Carine Madelaine.

Avertissements et interdictions

Durant le mois de juillet, le Service des automobiles a examiné 279 dossiers pour des infractions et des accidents de la circulation contrevenant aux articles 16 et 17 de la loi fédérale sur la circulation routière.

Des mesures administratives ont été notifiées durant cette même période, soit:

- 97 avertissements
- 42 avertissements sévères
- 16 interdictions de conduire des cyclomoteurs, dont:
 - 4 pour modification du véhicule
 - 10 pour ivresse au guidon
 - 1 pour vol
 - 1 pour inobservation d'un «stop» et accident
- 1 interdiction de conduire un cycle pour ivresse au guidon
- 4 interdictions de conduire en Suisse envers des étrangers
- 94 retraits de permis de conduire se répartissant comme suit:

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Pour une période d'un mois: 14 pour dépassement de la vitesse autorisée; 2 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour avoir circulé à contresens sur l'autoroute.

Pour une période de deux mois: 4 pour ivresse au volant; 2 pour dépassement élevé de la vitesse autorisée; 1 pour dépassement de la vitesse autorisée, antécédents; 1 pour perte de maîtrise et accident, antécédents.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident; 1 pour ivresse grave au volant; 1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période de huit mois: 1 pour ivresse au volant, accident et circulé sous le coup du retrait de son permis d'élève.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois: 10 pour dépassement de la vitesse autorisée; 2 pour perte de maîtrise et accident.

Pour une période de deux mois: 4 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident; 1 pour ivresse au volant et dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour ivresse grave au volant; 1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur.

Pour une période de six mois: 2 pour perte de maîtrise et accident, récidive.

Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

Pour une période de quatorze mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident, récidive.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Pour une période d'un mois: 1 pour perte de maîtrise et accident; 3 pour dépassement de la vitesse autorisée.

Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois: 1 pour perte de maîtrise et accident; 5 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour inobservation grave de la priorité et accident.

Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant; 1 pour dépassement de la vitesse autorisée et antécédents.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse grave au volant.

Pour une période de dix-huit mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive et antécédents

DISTRICT DU LOCLE

Pour une période d'un mois: 4 pour perte de maîtrise et accident; 3 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour avoir heurté un piéton.

Pour une période de deux mois: 2 pour ivresse au volant.

Pour une période de six mois: 1 pour ivresse au volant et antécédents.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une période d'un mois: 1 pour dépassement de la vitesse autorisée; 4 pour perte de maîtrise et accident.

Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 2 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de six mois: 1 pour avoir circulé sous le coup du retrait de son permis de conduire; 1 pour ivresse au volant et antécédents.

Pour une période de quatorze mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident, récidive.

Pour une période indéterminée: 1 pour ivresse grave au volant et accident, récidive et avoir circulé sous le coup de la saisie de son permis de conduire. (comm)

La grande télé-communion

Etape importante franchie hier soir au Comptoir du Val-de-Travers

La «région Val-de-Travers», désignée comme «commune modèle pour la communication» par les PTT se devait d'informer ses responsables politiques et ses industriels. Lancée par courrier normal en attendant la mise en place d'un serveur télématique, l'invitation a réuni près de 80 personnes à Fleurier hier soir. Salle comble et attentive pour cette première étape, celle de l'information, qui fût franchie dans une sorte de télé-communion saluée par des applaudissements. La soirée se poursuivit au stand des télécommunications du Comptoir du Val-de-Travers.

Président de la communauté d'intérêt pour le développement des télécommunications dans le canton de Neuchâtel, le conseiller d'Etat Francis Matthey sut dire l'enjeu des télécommunications. Après des considérations d'ordre général, il posa les trois équations du problème: infrastructures techniques, conception générale au niveau du canton, appui de la communauté.

Un premier test se déroulera en octobre devant le Grand Conseil quand le projet Littonet sera présenté. Il s'agit de relier les ordinateurs des instituts de recherche du

Bas entre eux au moyen d'un réseau à grande capacité. «Nous n'échapperons pas à des investissements et à des coûts supplémentaires si nous voulons renforcer les télécommunications.»

Le problème est régional, cantonal et, aussi, international. «L'Europe est en train de créer de véritables autoroutes de l'informatique.» La Suisse, et Neuchâtel, doivent construire des embranchements. Et de lancer un appel aux politiciens réunis: «Il faut créer les conditions favorables à la réalisation des projets, il faut le vouloir!» M. Javet, chef de division à la

Direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel démontra, graphiques à l'appui, le développement spectaculaire des moyens de communication. Il rappela les investissements consentis chaque année (2 milliards) pour établir le réseau RNIS (Swissnet I et II) qui traite les informations en mode numérique et non plus analogique. Cela permet d'envoyer plus d'informations, plus rapidement.

Au Val-de-Travers, les PTT vont relier Couvet à La Côte-aux-Fées et aux Verrières avec de la fibre optique en 1989. L'année suivante, Couvet sera branché à Neuchâtel. A noter que les câbles traditionnels permettent déjà de travailler avec de grandes vitesses de transmission. Enfin, l'accès à Swissnet I depuis Neuchâtel est prévu pour 1989, alors que La Chaux-de-Fonds s'y branchera en 1990.

La désignation du Val-de-Travers comme «commune modèle pour la communication» a fait avancer les choses plus rapidement

que prévu. C'est déjà un premier acquis pour la région et le canton dans son ensemble.

QUATORZE PROJETS

Maurice Jacot, directeur des Câbles de Cortaillod, rappela que le Val-de-Travers a été rattaché avec Neuchâtel pour la réalisation de 14 projets. Il évoqua une liaison numérique possible avec le minitel français et présenta l'ensemble du dossier: banques de données industrielles, liaison entre hôpitaux, entre écoles techniques, serveur touristique, d'information et de loisirs branché au Val-de-Travers, gestion communale, cadastre digitalisé, etc.

«C'est une chance énorme pour le Vallon, une chance à ne pas manquer. Il faut se réveiller, savoir la saisir.»

Pierre Roulet, président de la Région, qui avait mené la séance apporta sa conclusion en espérant que chacun ait pris conscience de l'importance de l'enjeu. JJC

PUBLICITÉ



Comptoir du Val-de-Travers, Fleurier
Stand des télécommunications

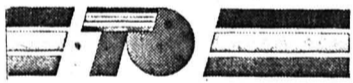
Le Journal du Comptoir

de «L'Impartial» sur minitel
Les vainqueurs du concours de mercredi:

1. Rodolphe Stauffer, Le Locle.
2. René Calame, Môtiers.
3. Stéphane Cattin.

Prix offerts par: Librairie Soleil d'Encre, Fleurier; Guilloud-Vidéo, Fleurier et Couvet; L'Impartial.

Réalisation technique:



TRANSPTEC, Neuchâtel, ☎ (038) 25.89.30

Liaison avec le minitel?

En France, le minitel, petite bête avec clavier et écran permettant de se brancher sur des ordinateurs serveurs d'informations, fait un tabac depuis le début des années 1980. En Suisse, le vidéotex commence de décoller, mais il est beaucoup plus lent et moins convivial que son frère français. Alors, pourquoi ne pas avoir un accès au minitel français par le système vidéotex suisse? On en a beaucoup parlé en coulisse hier soir.

MM. Drincourt, directeur général de France-Télécom pour la Franche-Comté était présent à Fleurier, de même que M. Tissot, directeur du Centre informatique régional de Franche-Comté. Le premier a expliqué qu'il n'y avait pas d'obstacle technique à une liaison avec le minitel français.

Financièrement, il faudrait savoir qui payerait une liaison entre Besançon et Les Verrières. Quant aux redevances, ce serait un problème également à régler. Sur chaque appel à un serveur minitel, France-Télécom encaisse une taxe, le reste (la plus grosse partie) étant versé au serveur (journal, messagerie, etc).

COMTEL, VITEL, ETC

Avec un appareil vidéotex suisse, un Comtel, ou le nouveau Vitel de Hasler, il est possible d'atteindre les messageries françaises par le réseau télé. Le problème, c'est le coût de la communication: 1 fr 20 la minute pour Paris! Par comparaison, le serveur vidéotex des PTT revient à moins de 5 francs l'heure, quelle que soit la distance.

Pour assurer la promotion du vidéotex en Suisse, les PTT devront bien un jour faciliter l'accès au minitel. En permettant, par exemple, à un serveur branché au Val-de-Travers de servir de relais au réseau téléfrançais, à un tarif favorable. Dans cette ouverture, le Vallon, proche de la frontière, pourrait avoir un rôle à jouer et des emplois dans l'informatique à créer...

La Franche Comté représente un million d'habitants. La Suisse romande également. On peut rêver à une union des serveurs télématiques par dessus la frontière. Jean-Louis Tissot a relevé «l'intérêt majeur des petites régions à collaborer». Le débat est à la fois politique et international. Il faudra l'empêcher rapidement. JJC



EN SEPTEMBRE, UNE DECLARATION D'AMOUR ENTRE VOUS ET LE PAYS DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL BILLETTS DOUX

Le mois du tourisme et des transports publics

1 JOUR ENTIER DE LIBRE PARCOURS À LA DÉCOUVERTE DU CANTON: TRAIN, TRAM, CAR, BUS, BATEAU, FUNICULAIRE, TÉLÉSIEGE.

- + 1 repas gratuit (100 restaurants à choix)
- + 1 visite gratuite (20 musées et autres curiosités à choix) pour 20 fr seulement (enfants 10 fr).

Renseignements et vente: Fédération neuchâteloise du tourisme FNT, Neuchâtel. Offices du tourisme de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Guichets de toutes les compagnies de transport.

Organisation: Département cantonal des travaux publics et Fédération neuchâteloise du tourisme FNT

L'adresse sûre...

ELECTRO MULLER
Motor-Service
2500 Bienne 4
032-42 13 93

...quand un moteur électrique vous lâche

Nouveauté: avec magasin

offres d'emploi

PUBLICITÉ CANDIAUX

2063 FENIN

Sérigraphie - Enseignes - Autocollants - T-shirts...

cherche un(e) sérigraphe et un(e) peintre en lettres

Entrée à convenir
Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats à Candiaux Sérigraphie, 2063 Fenin

L'annonce, reflet vivant du marché

X Mon prêt personnel - un procrédit

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prenom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

a adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

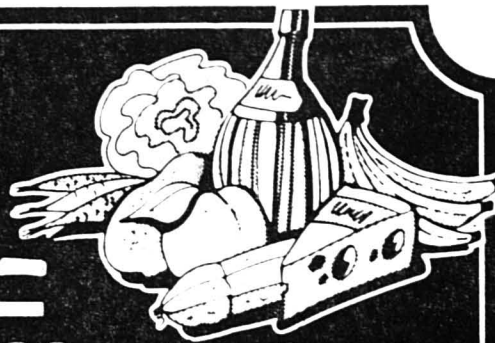
Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

X procrédit 1/m/35/Je

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"



Des achats bien pensés - chez Familia et Monamigo!



Raisins

Produits frais de qualité



LAVALLÉE de France

kg

2.30

Choco-Drink UHT

1/2 litre

-70

Produits frais en action du jeudi au samedi

Articles de marque à prix bas

Sais

HUILE SWISS

3.65

1 litre

fini Bircher-müesli

biologique

Riche en vitamines C

1.90

250 g

elmex au fluorure d'amines

2.95

104 g

VIN FIN D'ALGERIE
LE SABLIER
ORAN MOSTAGANEM

2.60

1 litre

+Dep.

bac

Douche Classic

2.95

250 ml

wega

WC-Tampon

CITRON **1.80**

Offres spéciales sans concurrence

REGINA

Confiture fraises **1.95**

450 g

REGINA

Confitures 450 g
• Framboises **1.80**
• Mûres **2.10**

Pensez...
prix, qualité... environnement!

familia mon amigo

à deux pas de chez vous!

Concours hippique Saint-Imier

A proximité de la gare CFF de Sonvilier

Vendredi 2 septembre 1988 dès 13 h

Samedi 3 septembre 1988 dès 8 h

Dimanche 4 septembre 1988 dès 7 h 30

Plus de 600 départs. Cantine.

Dimanche, dès 13 h 30, finale du championnat suisse de saut catégorie R.

14 épreuves de catégories R et LM

Organisation: Société d'équitation du vallon de Saint-Imier.



FAVRE EXCURSIONS

Nos prochains voyages

Du mardi 6 au vendredi 16 septembre (11 jours)
Vacances balnéaires

Rivabella - Rimini

Tout compris Fr. 795.- par personne,
y compris 4 excursions Fr. 895.- par personne.

Du 2 au 9 octobre (8 jours)

Crans - Montana

Hôtel 3 étoiles dès Fr. 640.- par personne
avec excursion dans la région Fr. 770.- par personne.

Du lundi 3 au dimanche 9 octobre (7 jours)

L'Aquitaine

A la découverte des bords de mer
de Bordeaux à Biarritz.
Tout compris Fr. 955.-.

Du 17 au 22 octobre (6 jours)

Le Tessin

Dès Fr. 515.- par personne
avec excursions dans la région Fr. 590.-.

Renseignements et inscriptions:
Rochefort: ☎ 038/45 11 61
Cernier: ☎ 038/53 17 07

offres d'emploi

BOREL SA

Fours électriques industriels
Elektrische Industrieöfen

Pour faire face à l'augmentation de
notre volume d'activité, nous cherchons:

**mécanicien
électricien**

ou équivalent, comme chef d'équipe
au montage pour seconder et remplacer
le contre-maître en cas d'absence.

Nous offrons:

- un poste dans une équipe jeune au sein d'une moyenne entreprise;
- d'excellentes conditions de travail et d'engagement;
- des prestations sociales modernes;
- un horaire mobile.

Si vous êtes intéressés par ce poste,
nous vous prions d'adresser vos offres
d'emploi à:

**Borel SA, rue de la Gare 4,
2034 Peseux, ☎ 038/31 27 83**

**Hatha-Yoga
Yoga égyptien**

Reprise des cours
le mardi 6 septembre
heures des cours:
18 h 30 et 20 heures

Marie Gobet

☎ 038/53 29 61
aux heures des repas



INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

NOTRE PLUS...

Programmes à la carte

- cours intensifs
- en petits groupes

Rue de la Paix 33
La Chaux-de-Fonds
☎ 231 132

paci

Constructions Génie civil
engage

**employée
de bureau**

pour diverses tâches de bureau.
Entrée immédiate ou à convenir.
Les personnes intéressées sont invitées
à faire leurs offres, par écrit, avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire à **Monsieur P. Corrado, service du personnel, Commerce 83, 2300 La Chaux-de-Fonds.** (Discretion assurée).



Restaurant
CTMN
L.-J.-Chevrolet 50
☎ 039/26 51 52

La chasse est arrivée

Nouveau le samedi soir
Souper tripes, potage St-Germain, tripes neuchâteloise, tripes en sauces, pommes en robe et nature, sauce mayonnaise et vinaigrette, flan caramel Fr. 17.50
Salle pour société et banquet (150 places)

Acte de tolérance ou source d'injustices?

Reconnaissance de communautés religieuses: une loi controversée au Grand Conseil

Acte de tolérance à l'égard de minorités religieuses, pour le président du gouvernement bernois, Peter Siegenthaler, source inévitable d'injustices pour d'autres, la loi sur les conditions et les effets de la reconnaissance de droit public de communautés religieuses n'a sans doute pas fini de faire couler de l'encre... Et le canton de Berne de (peut-être) innover!

En 1980, la Constitution bernoise s'enrichissait d'un nouvel article sur les églises, libellé ainsi: «D'autres communautés religieuses peuvent être reconnues de droit public par la loi. Les conditions, les exigences et les effets de la reconnaissance seront fixés par une loi spéciale». Or cette loi spéciale, le Grand Conseil l'examine, en première lecture, depuis hier après-midi. Un examen ponctué bien évidemment de discussions et autres interventions nourries, l'entrée en matière ayant elle-même suscité un long débat.

Porte-parole du parti socialiste, Hans Zürcher affirmait que cette affaire n'est pas justiciable et préconisait, au nom de son groupe, le refus d'entrer en matière. Relevant que le Grand Conseil devrait, selon cette loi, définir les communautés religieuses méritant d'être reconnues, il jugeait cette manière de procéder digne de l'avant-réforme et propre à faire régner l'arbitraire. Et d'affirmer qu'il vaut mieux que l'Etat garde ses distances face à ces questions de foi.

Jugeant cette loi inutile, Werner Scherrer, de l'Union démocratique fédérale, préconisait pour sa part l'entrée en matière, mais avec renvoi du texte en commission. Et de prier le Parlement de s'en tenir au statu quo, en refusant une loi «loialibi».

Dans sa volonté de renvoyer la loi en commission, Werner Scherrer, trouvait par la suite un allié, un seul, en la personne du député prévôtois et udc Walter Schmied,

leur proposition étant cependant balayés par un Parlement qui allait plus tard avaliser, hier encore, les six premiers articles proposés par le gouvernement et la commission ad hoc. Un Parlement qui suivait donc l'avis du président du gouvernement, Peter Siegenthaler, pour qui cette loi constitue un acte de tolérance à l'égard des minorités.

UN MANDAT À REMPLIR

A l'heure actuelle, trois Eglises sont reconnues dans le canton de Berne, qui sont l'Eglise réformée évangélique, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne. La loi actuellement à l'étude au Parlement et découlant de la Constitution cantonale, permettrait à d'autres communautés religieuses d'obtenir, sur leur demande, un statut que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire, en étant «reconnues de droit public par la loi». Voilà donc de quoi débattent les députés bernois, ex-

minant, en première lecture, une loi fixant les conditions et les droits d'une telle reconnaissance.

Toujours en ce qui concerne le débat d'entrée en matière, on relèvera que le porte-parole du parti radical, Marco Albisetti, soulignait que le projet de loi respecte le cadre de la Constitution et qu'en fixant les conditions mentionnées ci-dessus, le Grand Conseil répond à un mandat constitutionnel. Préconisant cette entrée en matière acceptée, il affirmait que la foi chrétienne doit être ouverte et libérale. Par la voix de Hugo Halbeisen, le pdc allait dans le même sens, affirmant que cette possible reconnaissance de droit public répond à un besoin prouvé dans la période de consultation. Unanime, l'udc se montrait elle aussi favorable à l'entrée en matière.

CRAINTES ET ÉTONNEMENT

Porte-parole du parti populaire évangélique, Fritz Gugger se déclarait lui aussi favorable à

l'entrée en matière, mais non sans émettre quelques réserves. Des réserves basées notamment sur la crainte que l'Etat n'exerce par la suite une surveillance regrettable sur les convictions religieuses de ses citoyens et sur la peur des refus de reconnaissance de certaines communautés.

Danièle Jenni, d'Alternative démocratique, allait plus loin, qui jugeait la procédure législative étrange: le Grand Conseil fixera donc les conditions de cette possi-

ble reconnaissance de droit public, le Conseil exécutif donnera son avis de cas en cas, avant que le Parlement ne se prononce et tranche. D'où sa crainte des inégalités de traitement qu'il estime inévitables et qualifiables de péchés par rapport à l'esprit libéral.

La suite au prochain numéro, sachant que six articles de cette loi ont été approuvés en première lecture, dans la forme proposée par le gouvernement et la majorité de la commission ad hoc. (de)

«Triste image» P. Schmid et la création du canton du Jura

Dix ans après le vote fédéral qui a entériné sa création, le canton du Jura offre une «triste image». C'est du moins l'avis du conseiller d'Etat bernois Peter Schmid, président de la délégation jurassienne du Conseil exécutif.

Dans un article publié hier par le service de presse de l'UDC du canton de Berne, Peter Schmid écrit que, dix ans après avoir voté oui à la création du canton du Jura, il se sent «floué». Aujourd'hui, si c'était à refaire, il reverrait son attitude à propos de la création du nouveau canton.

Peter Schmid, directeur de la Justice du canton de Berne, écrit qu'il existe une série de preuves montrant malheureusement qu'on ne saurait parler d'apaisement dans le Jura. Et de citer plusieurs exemples qui, à ses yeux, ont contribué à donner une «triste image» du Jura: «Les élections communales de Moutier avec leurs effets secondaires, la présence de ministres jurassiens à Moutier, les plaintes des autorités jurassiennes contre les plébiscites, de nouveaux incendies criminels et attentats terroristes, l'encensement lors de la Fête du Peuple jurassien à Delémont d'un terroriste criminel venu d'Espagne, la destruction honteuse de la Fontaine de la Justice à Berne.»

Le conseiller d'Etat udc concède toutefois qu'un «non» au canton du Jura le 24 septembre 1978 n'était pas une solution car on aurait débouché dans une impasse. Cependant, ajoute-t-il, c'était faire preuve de naïveté de croire que la création du canton du Jura allait résoudre une fois pour toute la situation conflictuelle à l'intérieur du Jura.

«ACTES PROVOCATEURS»

Dans l'affaire jurassienne, le canton de Berne se retrouve seul, une fois de plus, estime Peter Schmid. La Confédération et d'autres cantons sont sur la réserve parce que personne ne veut se brûler les doigts inutilement. «Nous sommes acculés à la défensive, nous nous voyons contraints de réagir face à un vilain éventail d'actes provocateurs en lieu et place de pouvoir œuvrer de manière constructive dans le canton et particulièrement dans le Jura bernois.»

A propos de l'idée de faire un demi-canton du Jura bernois, Peter Schmid estime que celle-ci n'est ni nouvelle ni originale. A ses yeux, la propagation de cette idée n'est pas sans danger car elle peut engendrer, au sein de la partie allemande du canton de Berne, le sentiment qu'il faut «laisser aller». (ap)

Plusieurs interventions régionales

Des sous pour le passeport-vacances? Une motion du député tramelot André Ducommun

Le député socialiste et tramelot André Ducommun a déposé hier, sur le bureau du Grand Conseil, une motion demandant que les passeports-vacances soient financés par la répartition des charges.

Relevant que le passeport-vacances du Jura bernois est sérieusement remis en question pour de basses questions de financement, le parlementaire tramelot souligne l'importance, dans le domaine social, d'une telle activité. Et de préciser que les passeports-vacances, d'où qu'ils proviennent, constituent une institution d'aide à la jeunesse, au sens de l'article 1.2 de l'ordonnance du 29 juin 1962 sur les prestations de l'Etat et des communes à des institutions parti-

culières de prévoyance et d'aide sociale.

ALTERNATIVE INTÉRESSANTE

Dès lors, le député socialiste prie les œuvres sociales du canton de financer cette activité par la répartition des charges. En soulignant qu'elle constitue, à son avis, une alternative intéressante et avantageuse à des colonies qui figurent, elles, dans l'ordonnance en question. Des colonies moins prisées que par le passé, tandis que le passeport-vacances offre aux parents qui travaillent l'occasion de procurer à leurs enfants une activité enrichissante, tout en les conservant et les retrouvant le soir à leur domicile.

Cortébert: O.K.!

Parmi les affaires approuvées hier par le Parlement bernois, on notera tout particulièrement celle, relevant de la Direction des forêts, qui concerne la commune de Cortébert et son chemin forestier de la Côte de l'Envers.

Le Grand Conseil a effectivement accepté la subvention cantonale de 300.300 francs, avalisée auparavant par le gouvernement, et destinée à divers travaux de finition, de reprofilage et de pose d'un revêtement durable, sur un chemin d'accès en terre agricole, deux secteurs de l'ancienne charrière et le nouveau chemin forestier proprement dit.

Question sur «Le terroriste suisse»

Le député agrarien Hans Tschirren, de Berne, a déposé sur le bureau du Grand Conseil une interpellation concernant le film intitulé «Le terroriste suisse», et plus particulièrement le prix offert à son réalisateur par le canton de Berne, par la commission habilitée à ce genre de prestation.

Tout en reconnaissant que ledit film ne glorifie pas Marcel Boillat

qu'il nommait par erreur Joset... - l'interpellateur prie cependant le gouvernement de lui dire s'il ne juge pas que ce prix culturel constitue un affront pour la population du Jura bernois et tous les autres contribuables du canton, ce d'autant plus qu'il va à l'encontre de l'avis du Conseil exécutif, opposé à un subventionnement de ce film.

D. E.

TRAMELAN

Tir d'inauguration: les meilleurs résultats

Le deuxième week-end consacré au tir d'inauguration du stand du Château de Tramelan, organisé par Tramelan-Campagne, s'annonce ouvert.

En effet, si l'on enregistre de très bons résultats lors du premier week-end, on doit reconnaître que l'on peut encore décrocher les meilleurs prix. Tout reste possible et les paris restent ouverts. A signaler en passant que l'on peut encore s'inscrire pour cette manifestation, en précisant que le plan de tir est doté de plus de 30.000 francs et que de nombreux prix spéciaux sont offerts (bahuts sculptés, montres, cloches, vrenelis, une bille en bois, prix en espèces, etc.).

Les meilleurs résultats pour les trois premières journées de ce tir doté d'une médaille historique frappée aux armoiries des com-

munes de Tramelan et Mont-Tramelan sont les suivants:

Art-groupe A: Jean-Claude Brand, Crémines, 459 points; Thomas Rudin, Täuffelen, 452; Lucien Juillerat, Sornetan, 451.

Art-groupe B: René Vicari, Bévillard, 451; Alain Desvoignes, Le Fuet, 439; Beat Schnell, Aarwangen, 438.

Château-vitesse A: André Brand, Crémines, Hansueli Wittwer Biglen, Samuel Carnal, Lamboing, Alfred Schmid, Lucerne, tous 56.

Château-vitesse B: Pierre-Luc Rudin, Saules, 30; Ernest Guichard, Chézard, 29; Pierre Girod, Champoz, 29.

Inauguration-A: Alain Gilgen, Saules, 57; Gottardo Rüfenacht, Granges, 56; Denis Willemin, Moutier, 56.

Inauguration-B: Arnold Zbinden, Belprahon, 59; Jakob Brünisholz, Oberburg, 58; Michel Leuenberger, Belprahon, 55.

Section A et B: Frédy Sunier, La Heutte, René Vicari, Bévillard, Arnold Zbinden, Belprahon, Jean Bögli, Tramelan, tous 40.

Rachat A: Walter Güdel, Bienne, 766; Jean-Claude Brand, Crémines, 761; Ariste Guéniat, Bienne, 760.

Rachat B: Arnold Zbinden, Belprahon, 753; Frédy Baschung, Balsthal, 736; Kurt Sauser, Unterenstfelden, 733. (vu)

Evénement réjouissant à Tramelan où le personnel de l'entreprise horlogère Maxime Paratte était dernièrement en fête à l'occasion de son 25e anniversaire. Un jubilé qui a aujourd'hui d'autant plus de signification si l'on sait qu'à Tramelan, de très nombreuses entreprises horlogères ont été fermées ces dernières années.

C'est en 1983 que M. Maxime Paratte reprenait à son compte l'entreprise horlogère exploitée jusqu'à ce moment-là par M. René Châtelain. Le personnel ainsi que les fournisseurs étaient tous maintenus. Sur la place de Tramelan,

Usine en fête



Un quart de siècle pour l'entreprise Maxime Paratte: un jubilé dont les collaborateurs se souviendront. (Photo vu)

cet atelier est réputé pour la qualité de ses produits.

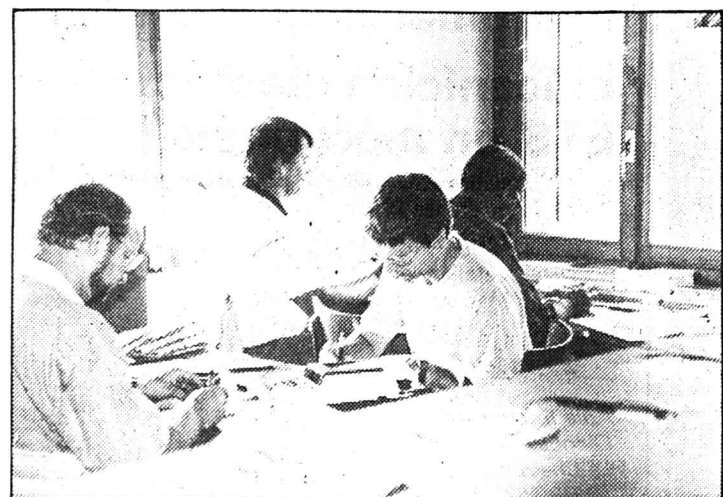
Aujourd'hui, grâce à un personnel hautement qualifié, cette réputation est toujours de mise. La tenacité et la conscience professionnelle du personnel, le dynamisme de la direction font que cet établissement jouit toujours d'une solide réputation et a la chance de pouvoir travailler régulièrement pour de prestigieuses maisons.

Durant ces 25 années, la direction de l'entreprise a dû faire face à de sérieux problèmes avec l'apparition de la montre à quartz, puisque certains fournisseurs avaient opté pour ce nouveau système. La question de l'avenir de la montre mécanique se posa, car les jours des termineurs paraissaient comptés. Il fallut alors chercher de nouveaux débouchés vers des maisons ayant décidé de continuer la fabrication de la montre mécanique.

Le souci de bienfaisance, un travail inlassable, la chance aussi aura permis à M. Maxime Paratte et à son équipe dirigeante de vain-

cre ces difficultés. Si autrefois, Tramelan était une pépinière de fabriques et de comptoirs d'horlogerie, il faut constater qu'aujourd'hui, l'entreprise Maxime Paratte est devenue l'atelier de remontage le plus important de la localité.

Afin de marquer sa reconnaissance envers son personnel, la direction de l'entreprise conviait dernièrement son personnel à une journée commémorative du 25e anniversaire. Les employés avaient l'occasion de participer à une belle excursion en car qui permettait aux collaborateurs de l'entreprise de découvrir les beautés du Pilate avant de partager le repas de midi au bord du lac de Sarnen. Lors du repas du soir servi à Innerberg, chacun a eu l'occasion de fraterniser, et de marquer sa reconnaissance envers ceux qui, durant 25 années, n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour maintenir des emplois à Tramelan. (vu)



Une organisation parfaite, synonyme de succès... (Photo vu)

Jeanbrenin: Corgémont et Tramelan réagissent

Excès de vitesse et camions en hausse

Lors d'une rencontre à Corgémont, présidée par le maire de Tramelan, James Choffat, des délégations des conseils municipaux de Corgémont et Tramelan étaient réunies, pour envisager les mesures à prendre dans le but de réduire le trafic des véhicules lourds qui, au cours des derniers mois, s'est considérablement accru sur la route transversale de Jeanbrenin, entre les deux villages.

La route, quoique revêtue d'un tapis bitumineux, n'est pas conçue pour une circulation continue de camions lourds.

A certains endroits, des fissures apparaissent dans la chaussée.

Par ailleurs, on constate que de nombreux conducteurs de voitures automobiles et autres véhicules légers y pratiquent des vitesses exagérées.

Pour garantir une meilleure sécurité des usagers, ainsi que de bonnes conditions de circulation pour les voitures, les délégations proposent aux conseils municipaux d'entreprendre en commun les démarches nécessaires, pour une limitation à 3,5 tonnes pour les véhicules lourds (trafic forestier et agricole exceptés), ainsi qu'une vitesse maximale de 50 kmh. Des dispositions seront prises pour assurer l'application de ces mesures. (gl)

**Business-Look fait carrière –
passez d'abord à l'UNIP**



Le dernier cri de la mode classique est facile à combiner. Vous serez élégante du matin au soir.

*Un blazer noir de classe avec doublure rouge, 98.–
Une jupe élégante, 49.–*

*polyester/viscose.
Un chemisier très féminin, coton, 49.–*

*Un blazer noir avec de fines rayures, 98.–
Pantalon mode dans une coupe actuelle, 59.–
Jupe droite, 49.–
polyester/viscose.*

UNIP

offres d'emploi

Intermedics S.A.

Fabricant de stimulateurs cardiaques, cherche

aide décolleteur

Formation assurée par nos soins.

Bonne conscience professionnelle.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec **Intermedics SA, Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle, ☎ 039/33 11 11**

Ok Personnel Service cherche

une Battante !

Vous êtes une employée de commerce trilingue français, allemand, anglais, âgée de 27 à 32 ans qui n'a pas peur des défis, vous avez des affinités pour la vente, vous aimez les contacts et vous avez envie de découvrir

l'Univers OK?

Alors vous êtes la nouvelle

Conseillère en personnel

que nous désirons engager pour compléter notre équipe.

En cas d'intérêt de votre part envoyez votre dossier complet accompagné d'une photographie ou téléphonez à M. O. Riem pour un rendez-vous.



Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

Béroche SA



2024 Saint-Aubin

Nous sommes une entreprise en plein développement, spécialisée dans les produits de micromécanique de haute précision.

Sous la nouvelle équipe de direction, d'importants projets d'expansion et de diversification sont en voie de planification et de réalisation.

Afin de renforcer notre équipe de production nous cherchons des

décolleteurs

expérimentés sur machines Tornos M7, R10, R16, RR20, CNC et autres.

De nos futurs collaborateurs, nous désirons de la motivation et du goût pour le travail bien fait et de bonne qualité.

Nous offrons:

- une ambiance dynamique;
- toutes les prestations d'une entreprise moderne;
- horaire souple;
- salaire attractif;
- semaine de 4 jours et demi.

Faire offre avec curriculum vitae par écrit à l'attention de **M. Joseph Hess, directeur général de Béroche SA, 2024 Saint-Aubin**

Nous cherchons pour notre maison de mode à La Chaux-de-Fonds une

**couturière
retoucheuse**

pour la confection messieurs (Suisse ou permis CI) à temps partiel, pouvant s'occuper des diverses retouches messieurs de façon indépendante.

Nous vous offrons un poste bien rétribué à des conditions d'engagement et de travail de toute actualité. Les intéressées sont priées de prendre contact avec notre gérant, M. W. Aregger ou de lui envoyer une brève candidature écrite. Discrétion assurée.

Schild, maison de mode, 21, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 93 91 ou 23 93 92

La mode à suivre

SCHILD

Mandatés par nos clients du Locle et de La Chaux-de-Fonds, nous recherchons tout de suite ou pour entrée à convenir:

mécanicien MG

pour travaux de production

mécanicien-outilleur

pour travaux de montage

mécanicien sur CNC

réglage et programmation

**mécanicien
faiseur d'étampes**

micromécanicien

**mécanicien électricien
ETS en mécanique**

si possible trilingue pour démonstrations de machines CNC

Tous ces postes sont des emplois stables.

Veuillez contacter rapidement Madame Huguette Gosteli.

Adia Interim SA
Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 91 33

ADIA
Postes fixes

Critères solides nécessaires

Subvention aux églises et autres délibérations du Gouvernement

Au cours de ses délibérations hebdomadaires, le Gouvernement a approuvé les conclusions de la Commission paritaire églises (catholique-romaine, réformée évangélique) - Etat, présidée par Me Jean-Michel Conti.

La commission était chargée d'examiner le problème du subventionnement de l'Etat aux églises reconnues. Elle est parvenue à déterminer les critères et les bases de calcul de la subvention annuelle. Les conclusions de la commission seront prochainement transmises à la Commission parlementaire de gestion et des finances.

En outre, le Gouvernement a poursuivi l'examen de l'avant-projet de loi scolaire. Le calendrier prévoit qu'au terme de la consultation qui débutera fin septembre ou début octobre et des travaux de synthèse qui en découleront, le projet de loi sera soumis au Parlement probablement en automne 1989. La loi entrerait dès lors en vigueur à la rentrée d'août 1991.

DES CRÉDITS

Un crédit de 12.000 francs a été octroyé à la clinique dentaire scolaire pour le financement d'une licence informatique. Le médecin-dentiste en charge de ce service fournit environ 5000 prestations par an pour quelque 800 patients. Toutes les écritures sont encore faites à la main ou à la machine à écrire. Le programme informatique permettra de les traiter avec une économie considérable de temps.

Dans le domaine de la culture, le réalisateur jurassien Bertrand Theubet va créer un film de long-métrage tiré de l'œuvre d'Alexandre Voisard «L'année des treize lunes», une co-production franco-suisse. Le gouvernement a décidé d'octroyer une subvention de 15.000 francs pour sa production.

Enfin, le Gouvernement a approuvé le règlement d'organisation et d'administration de la commune municipale des Enfers. Il avait été adopté en assemblée communale le 27 juin dernier (Imp-rju)

Tout savoir sur les travaux de la Transjurane

Inauguration d'un pavillon d'information

Soucieux d'informer le public, étape après étape, des travaux de la Transjurane, le Service des ponts et chaussées vient de se doter d'un magnifique pavillon d'information basé à St-Ursanne. Le pavillon a été généreusement offert au canton du Jura par les CFF et il sera ouvert au public chaque mercredi après-midi entre 16 et 19 heures ou sur demande.

Doté de deux salles, l'une de visionnement, l'autre d'exposition, le pavillon peut recevoir des individus ou des groupes. Le visiteur aura le loisir d'étudier les maquettes des tronçons, de toucher les «carottes» d'extrait de roches ou de visionner un film vidéo remarquablement réalisé par le journaliste Jean-François Rossé. Le film qui relate les étapes de préparation puis de construction de l'édifice sera mis à jour d'année en année. En outre, le responsable de l'information du secteur «Transjurane» Michel Gury sera à disposition des personnes intéressées à dialoguer.

LE POINT DE LA SITUATION

Le ministre du Département de l'environnement et de l'équipement François Mertenat a fait le point hier soir, sous la présidence d'avancement des travaux. Le projet d'exécution de la section 5 (Courgenay - Glovelier) déposé auprès du Département fédéral des transports en avril dernier est en bonne voie d'aboutissement puisqu'une décision d'approbation

semble imminente. Les soumissions concernant cette section sont toutes déposées et en voie d'être étudiées. Les travaux devraient débuter à la fin de cette année ou au début de l'année suivante.

Concernant la section 4 (Porrentruy-est - Courgenay), la phase d'audition des opposants est ter-

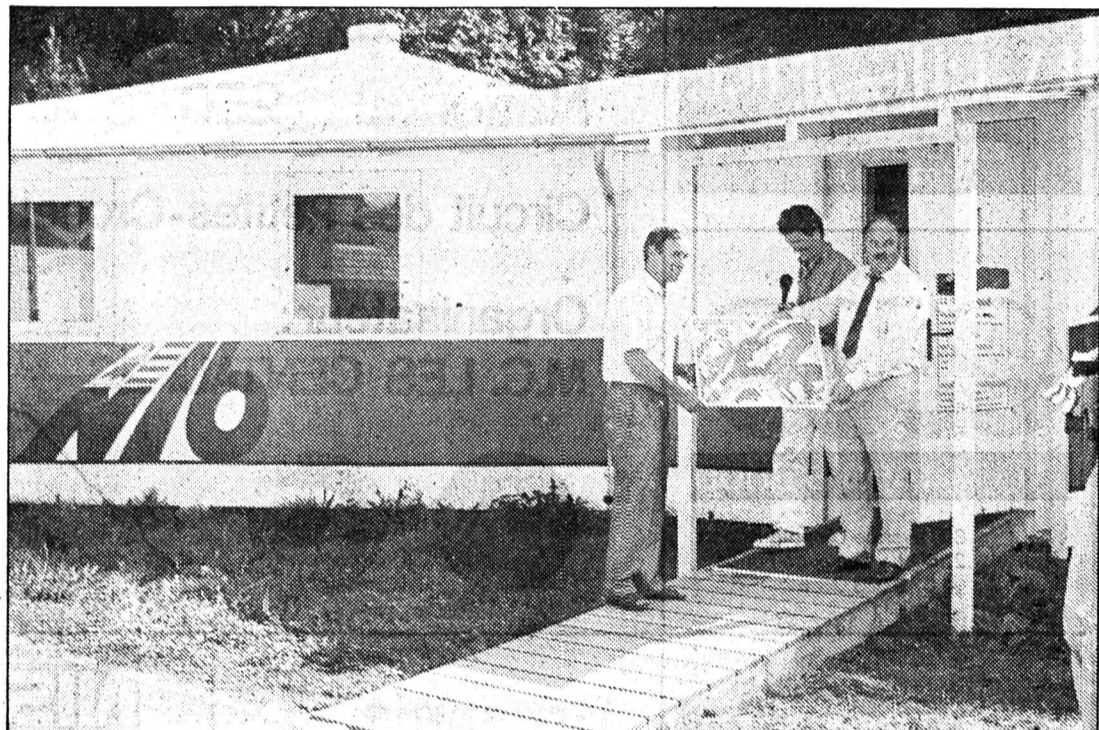
minée et le Gouvernement devra prochainement se prononcer sur le projet qui sera ensuite soumis au Département fédéral des routes pour ratification.

La section 6 (Glovelier - Delémont) est mise à l'enquête dès aujourd'hui et jusqu'au 30 septembre. Quant au projet de raccorde-

ment de la ligne CJ entre Glovelier et Delémont, il sera mis à l'enquête dans le courant du mois de septembre.

Comme on le voit, tant les autorités cantonales que fédérales entendent mener rondement les phases préliminaires des travaux. (GyBi)

● Lire aussi en page 21



Le pavillon d'information de la Transjurane à St-Ursanne: un instrument de travail qui satisfait pleinement le ministre François Mertenat et le délégué à l'information Michel Gury. (Photo Impar-GyBi)

Episode de l'affaire Plumey

Frédéric Gerber interrogé puis relâché

Nouvel épisode dans l'affaire André Plumey Finance S.A. Son ex-associé, Frédéric Gerber, citoyen jurassien actuellement domicilié à Denver (Colorado, USA) a été interpellé mercredi matin par la police jurassienne, accompagnée d'agents de la police bernoise. Les deux policiers agissaient sur la base d'un mandat d'amener délivré par le juge d'instruction du district de Moutier M. François Tallat.

Frédéric Gerber a dû quitter précipitamment son domicile delémontain. Après un bref interrogatoire, le juge prévôtois a constaté qu'il ne pouvait retenir contre lui les préventions d'escroquerie et d'abus de confiance pour lesquelles une plainte avait été déposée dans le canton de Berne, par un investisseur de ce canton qui a perdu de l'argent dans la faillite de Plumey Finance. Frédéric Gerber a donc été relâché.

Il s'est ensuite rendu comme prévu à Genève, d'où il s'envolera aujourd'hui pour les Etats-Unis, comme prévu également, avec sa famille.

L'été dernier, une plainte semblable avait été déposée par un autre investisseur domicilié dans le canton du Jura. Elle avait également entraîné l'interrogatoire de Frédéric Gerber. Après l'avoir

entendu le juge d'instruction jurassien l'avait également relâché faute d'éléments suffisants permettant son arrestation.

Frédéric Gerber aurait dû être intercepté mardi soir lors d'une séance du Conseil d'administration d'une société dont il est le président du conseil. Comme il ne s'est pas rendu à cette séance, son interpellation a été reportée à mercredi matin. Frédéric Gerber avait à l'époque travaillé dans la banque d'André Plumey. Parti aux Etats-Unis, il était resté en relations d'affaires avec le financier bâlois, sans qu'on puisse toutefois déterminer qu'il aurait commis des délicatesses dans l'exercice de ces relations d'affaires ou lors de son activité au sein de la Banque Plumey.

On relève d'ailleurs que Frédéric Gerber a collaboré étroitement avec la justice et a été entendu plusieurs fois par les enquêteurs bâlois. Ceux-ci ont finalement abandonné, après de multiples vérifications, la prévention de complicité qui pesait sur Frédéric Gerber. Si un non-lieu n'a pas encore été officiellement prononcé en sa faveur à ce sujet, il ne saurait tarder et pourrait même l'être avant la clôture définitive de l'enquête bâloise dans l'affaire Plumey. (vg)

FRANCHES-MONTAGNES

Création d'un Conseil scolaire

Maigre participation à l'assemblée communale de Saingnégier

Cinquante-quatre personnes seulement ont participé à l'assemblée communale extraordinaire qui s'est tenue hier soir, sous la présidence de M. Girardin. Disons d'emblée qu'elles ont approuvé à l'unanimité tous les points de l'ordre du jour.

L'adoption du nouveau règlement communal d'organisation a suscité bien des discussions et donné lieu à quelques amendements. Principale nouveauté, la création d'un Conseil scolaire, formé du Conseil communal et des commissions scolaires du village et des métairies. C'est lui qui élira dorénavant les enseignants.

Le nouveau règlement sur les élections, qui introduit la limitation de la durée des mandats, a été approuvé plus rapidement. Il en a été de même pour la constitution d'une réserve forestière, d'une

superficie de 43,6 ha, au Theusseret, sur le territoire de la commune de Goumois. Un contrat de 99 ans sera signé entre la commune et une fondation financée par le Don suisse de la Fête nationale.

Deux parcelles de terrain ont été vendues en zone industrielle. L'une de 515 mètres carrés à M. Armand Stocker, de Goumois, pour la construction d'un atelier de photocomposition, l'autre de 500 mètres carrés, à MM. Cattin et Frésard, garagistes, pour l'aménagement d'une place de dégagement et la construction éventuelle d'une batterie de garage.

Enfin, la naturalisation a été accordée à M. Christophe Houser, âgé de 19 ans, apprenti mécanicien, un jeune sportif de père français, qui a effectué toute sa scolarité au chef-lieu. (y)

Une vieille ferme des Rouges-Terres comme décor

Tournage d'une fiction comique et absurde

Une vieille ferme délabrée des Rouges-Terres, dans les Franches-Montagnes, sert cette semaine de décors au tournage d'un film coproduit, pour un tiers, par la Télévision suisse allemande, la ville et le canton de Zurich, et pour les deux autres tiers, par la Télévision allemande (ZDF).

Ce n'est pas la spécificité franchemontagnarde de cette vieille demeure qui a motivé les réalisateurs dans leur choix, mais plutôt son isolement sur le pâturage, dans une contrée rude - situation lui conférant une impersonnalité fantomatique que l'on aurait pu retrouver dans n'importe quel autre pays.

Daniel Buetti et Danielle Giuliani sont les réalisateurs de cette fiction qui devrait être prête pour une présentation, fin février 89, au Festival de Berlin. Les deux réalisateurs et Georg Marioth, le dialoguiste, ont écrit ensemble un scénario qui, partant d'un roman de Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*, retient l'idée-thème de l'odyssée de deux personnages grotesques à travers les sciences et les phénomènes de la vie.

Les deux compères, Erdmann (homme-terre) et SandMüller (homme-sable), sont interprétés respectivement par les comédiens Michael Habeck et Rainer Kühn. Par analogie au couple célèbre «Stan et Laurel», le duo Erdmann-SandMüller se compose d'un petit au caractère concret et réaliste, et d'un grand, penseur et bavard.

Dans cette histoire où le comique côtoiera l'absurde, la symbiose des deux amis ne constituera en aucun cas le thème créatif de l'ami. Leur quête, qui les portera à observer des lieux (un dépôt d'ordures, un stade, lieu de culte par excellence de la modernité), à déplacer des objets de leur contexte (des fossiles, des menhirs), ne leur donnera jamais le cristal lumineux désiré, malgré les interventions d'un troisième personnage Liechtschlag (nom-titre que l'on peut traduire par «coup de lumière»). Liechtschlag symbolise le dieu, l'unité spirituelle, le discernement d'un seul chemin à prendre et qu'ils ne sauront jamais prendre, errant au milieu d'un monde chaotique qui s'offre à eux comme un champ infini de probabilités, d'expériences, d'objets sans identité... Il ne verront jamais la lumière, sinon en de rares moments - lors des courtes apparitions de Liechtschlag - qui leur feront se disperser dans leur recherche obscure. Malencontreusement, Liechtschlag recevra un menhir sur la tête et sera proprement liquidé, entre autres péripéties!

Une belle analyse comico-existentielle que l'on pourra découvrir sur les écrans de cinéma dès février 89 et que l'on pourrait, de manière plus grave, apparenter au fameux: «Science sans conscience n'est que ruine de l'âme.»

(ps)



Une ferme typique mais choisie pour sa situation. (Photo ps)

VIE SYNDICALE

«Ni syndicat, ni convention»

La FTMH écrit au Gouvernement

Devant la presse suisse et étrangère invitée par les autorités jurassiennes, des dirigeants de l'entreprise Busch & Cie à Chevenez ont affirmé qu'il n'y avait pas chez eux de commission d'entreprise et qu'ils n'en voulaient pas.

A la suite de ces déclarations, la FTMH Jura vient d'envoyer une lettre au Gouvernement jurassien. Elle y dénonce l'attitude de Busch & Cie qui a en outre refusé depuis lors de rencontrer les représentants syndicaux, en vue d'une adhésion à une convention collective et de discuter des conditions de travail imposées à ses ouvriers.

La lettre relève que Busch applique des conditions qui ne respectent pas la convention de la métallurgie, tant pour la durée du travail (42 au lieu de 40 heures), les allocations familiales (80 au lieu de 120 francs par enfant), le 13e salaire mensuel versé «à bien

plaire» et non pas obligatoire, la compensation du renchérissement non négociée et la reconnaissance des syndicats en tant que partenaires.

La FTMH s'insurge contre le fait que les dirigeants de Busch aient invoqué la paix du travail pour justifier leur implantation dans le Jura et n'en respectent pas les modalités essentielles.

De plus, se fondant sur la loi sur le développement de l'économie qui stipule que «le Gouvernement encourage, si nécessaire, les entreprises qui bénéficient de l'aide publique à respecter les accords conventionnels conclus entre les partenaires sociaux», la FTMH demande au Gouvernement d'appliquer la loi et «d'intervenir auprès de Busch & Cie aux fins de l'encourager à accepter le dialogue pour concrétiser son accord avec la paix sociale». (vg)

La peine sera plus lourde

Un délinquant multiple jugé en appel au Tribunal cantonal

Deux ressortissants ajoulots étaient jugés en procédure d'appel au Tribunal cantonal de Porrentruy; ils étaient tous deux prévenus de trafic d'héroïne, accusés d'abus de confiance, banqueroute simple, gestion déloyale, violation de tenir une comptabilité et non-respect des prescriptions de l'AVS; l'un des protagonistes était encore accusé de violences contre un fonctionnaire et de conduite en état d'ébriété. Le Tribunal cantonal a confirmé la peine du complice de trafic d'héroïne et aggravé celle de son compère.

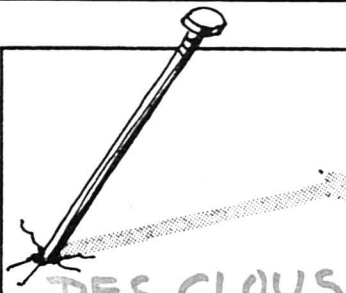
C'est en août dernier que les deux délinquants ont vendu en France plus de 105 grammes d'héroïne, dont plus de 50 grammes ont transité par le complice via la France.

Le tribunal, malgré la demande d'acquiescement de son défenseur, a maintenu la condamnation de 18 mois avec sursis pendant trois ans contre le complice, un Ajoulot de 34 ans.

Pour l'auteur de délits multiples dont le trafic d'héroïne, âgé de 44 ans, le défenseur demandait une peine de 2 ans, au lieu des 4 ans infligés en première instance, alors que le procureur avait fait appel pour demander une peine de 4 ans et demi. Le tribunal s'est rallié à l'avis du procureur et a modifié sur ce point le jugement de première instance.

Les frais de seconde instance ont été mis à la charge des prévenus. Il a été renoncé à exiger une créance compensatoire de 10.000 francs, équivalant au bénéfice réalisé sur le trafic d'héroïne; la Cour a jugé que vu leur situation financière - les deux coupables sont tous deux en faillite, la première pour le complice, la troisième et pour plus d'un million de francs pour le délinquant âgé de 44 ans - ils ne seront pas en mesure de s'acquitter du montant de cette créance compensatoire.

V. G



DES CLOUS
ET TOUT ET TOUT
TOULEFER
Pl. de l'Hotel-de-Ville, La CDF

BAR RESTAURANT
LA CHEMINÉE
Rue de la Charrière 91
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 62 87

ESCO
men's shop
62, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 23 52

Les antiquités du bois
Achat - Vente - Restauration
Claude Dubois
succ. de M. Mülhemann
Concorde 8 ☎ 039/28 66 24
privé 28 18 66
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour entrée immédiate
ouvrières
pour travaux fins.
Suisseuses ou permis valable.
Veuillez contacter
Mme L. Beck
ADIA
Dynamique et cordial.
La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 84,
Tél. 039/23 91 33

Vous avez envie de découvrir un nouvel horizon professionnel?
Vous êtes décidée à progresser car vous êtes ambitieuse et voulez réussir votre vie professionnelle?
Vous êtes
Secrétaire
trilingue, français, allemand, anglais.
Alors n'hésitez pas à nous contacter!
Nous avons des places de travail à vous proposer, dans tous les domaines, dans tout le canton et au-delà et vous assurons la plus totale discrétion.
Vous aimeriez en savoir plus?
Alors écrivez ou téléphonez-nous, Carmen Oehler se fera un plaisir de vous recevoir.

Etre OK c'est super!
OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

MOTO CROSS

La Chaux-de-Fonds
3-4 septembre 1988

SAMEDI Cat. Juniors 125 - 250 cm³

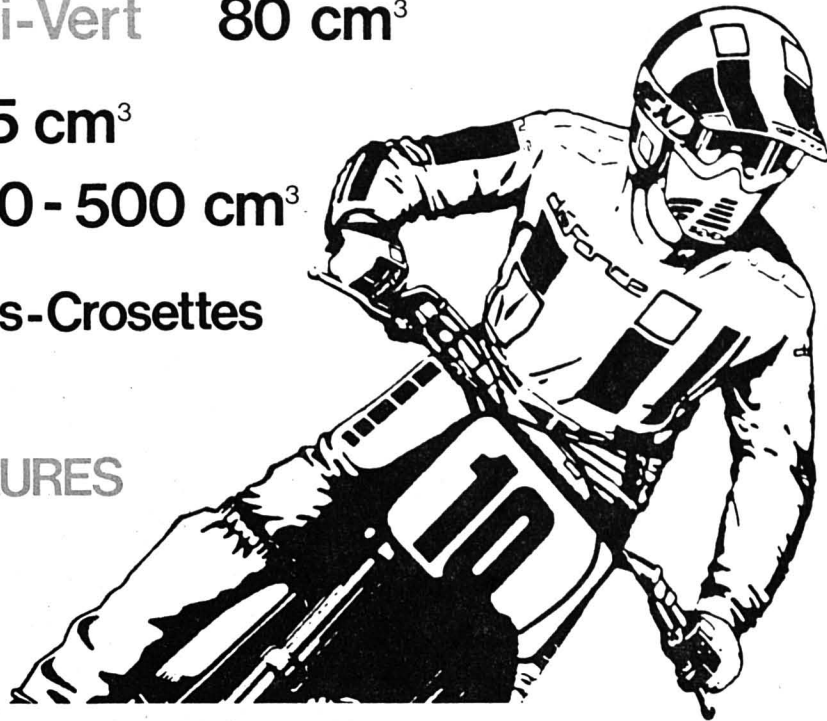
DIMANCHE Cat. Mini-Vert 80 cm³

Nationaux 125 cm³

Nationaux 250 - 500 cm³

Circuit des Petites-Crosettes

Organisateur:
M.C. LES CENTAURES



Albert Grandjean
Avenue Léopold-Robert 92
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 51 71 Suisse

Boucherie-Charcuterie
D. Imobersteg
A.-M. Piaget 1
☎ 039/28 39 12
Spécialités:
Jambon de campagne
Saucisses sèches
Merguez

Une réponse à toutes les soifs
LA TOMATE & HERTIG VINS SA
2304 La Chaux-de-Fonds
Rue Blaise-Cendrars 13
☎ 039/26 57 33

Britannia Pub
avenue Léopold-Robert 11
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 40 31
Ambiance sympa

Venez faire un essai routier!
NISSAN

NISSAN SUNNY GTI 16V
Garage-Carrosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE

Ouvert tous les jours
CENTRALE LAITIÈRE
COLLEGE 79
LA CHAUX-DE-FONDS
FAM. V. STENGEL
☎ 039 28 24 20
Prix spécial pour hôtels, restaurants et sociétés
Avec ou sans livraison, toujours à votre service

échappements service
J.-C. Aellen
Hôtel-de-Ville 27
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 55 10

offres d'emploi



Intermedics S.R.

Fabricant de stimulateurs cardiaques cherche

décolleteur CFC

avec connaissances éventuelles des machines CNC et expérience sur travaux fins.
Bonne conscience professionnelle.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur offre à
Intermedics SA,
Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle,
☎ 039/33 11 11

Nous cherchons pour date à convenir:

réceptionniste-téléphoniste

- bonne présentation
- secrétaire diplômée
- sens des responsabilités
- esprit d'initiative
- connaissances en français, allemand, anglais, télex, téléfax

Faire offre détaillée à:

LUTHY MACHINES SA

37, boulevard des Eplatures
2304 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 62 62

ZENITH
International S.A.
cherche pour son département
« chronographe » des

horlogers

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres accompagnées d'un curriculum vitae à

ZENITH INTERNATIONAL SA
Billodes 34
2400 Le Locle

Cherchons:
plusieurs manœuvres
☎ 032/93 48 82



Nous cherchons:
**installateurs sanitaire
ferblantiers
couvreur
monteurs en chauffage
chauffeurs
de poids lourd
+ aides avec expérience**
Suisseuses ou permis valable

27 11 55

Cherche

jeune femme

20-30 ans, pour un film publicitaire.
Téléphoner au **039/23 46 30** midi et soir.

Urgent
cherchons

maçon chef d'équipe manœuvres peintres

Salaires en dessus de la moyenne.

Entrée immédiate ou à convenir.

☎ 039/23 73 55

JURA BERNOIS

Récupération d'aluminium à Villeret

C'est vendredi 2 septembre de 15 h 30 à 16 h 30 qu'aura lieu le prochain ramassage de l'alu devant le collège primaire à Villeret.

Lancée suite à l'initiative des élèves et de leur enseignante Mme Christiane Kern, cette action de ramassage de l'alu est, rappelons-le, organisée tous les premiers ven-

dredis du mois (à l'exception des vacances scolaires). Les prochaines dates d'ores et déjà retenues sont les suivantes: 4 novembre 1988; 2 décembre 1988; 3 février 1989; 3 mars 1989; 12 mai 1989 et 2 juin 1989. Un petit mot encore pour rappeler que la population est invitée à déposer l'alu... propre. (mw)

Concert à la Préfecture Dans le cadre d'une remarquable exposition à Courtelary

Dans le cadre de sa 25e exposition, la Préfecture de Courtelary propose, ce soir jeudi, un concert en plein air donné par un ensemble réputé de la localité voisine de Corgémont.

Dans la cour de la Préfecture - et donc dans un cadre tout simplement exceptionnel pour ce genre de manifestation! -, la fanfare de Corgémont, dans sa célèbre formation Brass Band, se produira effectivement dès 19 h 45 ce jeudi. Si l'accès à ce concert est parfaitement gratuit, il va de soi que les organisateurs recommandent chaudement la collecte qui suivra, et durant laquelle les auditeurs ne manqueront pas de marquer leur inévitable enthousiasme.

Ce concert prend place, comme personne ne l'ignore sans doute, dans le cadre de la 25e exposition mise sur pied par la Préfecture de district et consacré au peintre professionnel Claude Doustaly. Un artiste venu de Provence, qui laisse à Courtelary une place enviable à un jeune peintre de la région, l'Imérien de souche Alain Indenmauer. Ce dernier a ainsi l'occasion de présenter dans le chef-lieu sa première exposition, aux côtés d'un excellent artiste français de surcroît.

Rappelons en passant que cette exposition est agrémentée d'un concours, pour lequel on trouvera sur place les bulletins de participation. (de)

SONCEBOZ

Violente collision

Dans la nuit de mardi à hier, peu après minuit, une violente collision s'est produite entre plusieurs véhicules à l'entrée de Sonceboz. Alors qu'il circulait de La Heutte en direction de Corgémont, un automobiliste fut déporté sur la gauche et toucha une voiture venant en sens inverse, à la sortie d'un virage à droite, peu avant la localité de Sonceboz. Suite à ce choc, le premier véhicule revint sur la partie droite de la route et heurta un rocher pour ensuite traverser la route et entrer en collision frontale avec un deuxième véhicule venant en sens inverse. Le conducteur responsable termina sa course en contrebas d'un talus.

Lors de cette embardée, un arbre fut touché et tomba sur une ligne électrique, ce qui provoqua une interruption de courant durant deux heures dans la localité de Sonceboz. Trois personnes ont par ailleurs été légèrement blessées.

TRAMELAN

Unihockey: rencontre de haut niveau

Les sportifs de la région pourront assister à une rencontre de unihockey qui opposera, à la Patinoire des Lovières, deux équipes de ligue nationale.

Grâce au dynamisme des membres du club local, cette rencontre a pu s'organiser à Tramelan. C'est une occasion de faire connaissance avec ce sport qui ne cesse de se développer.

Samedi 3 septembre, à 17 heures, seront aux prises à la patinoire couverte des Lovières deux équipes de ligue nationale. La rencontre opposera le SV Wiler de ligue nationale A, au UHC Ipsach, équipe de ligue nationale B. Ce match se disputera selon les normes internationales, soit à cinq joueurs de champ et un gardien par équipe, sur une surface d'environ 40 mètres sur 20. L'entrée est libre. (vu)

CONSEIL EXÉCUTIF

Don de l'Etat

Catastrophes au Soudan, en Inde et au Népal

Le Conseil exécutif bernois accorde un don de 50.000 francs à la Croix-Rouge suisse (CRS) pour lui permettre de porter secours aux 200.000 victimes des inondations qui se sont produites dans la région de Karthoum au Soudan, et aux victimes du récent tremblement de terre en Inde et au Népal.

On ignore encore quel est le nombre exact des morts, des blessés et des sans-abris dans les pays touchés par ces catastrophes naturelles. La Croix-Rouge suisse peut utiliser le don du canton de Berne pour financer les secours d'urgence, au besoin aussi pour la reconstruction, à plus long terme. (comm)

Soutien à la création Arts appliqués: des bourses de travail

La Commission des arts appliqués du canton de Berne attribue pour la deuxième fois des bourses de travail aux personnes dont l'activité ressortit aux arts appliqués (textile, verre, métal, bois, bijoux, céramique, papier). Cette aide, qui s'ajoute aux activités usuelles de la Commission des arts appliqués (achat d'œuvres, organisation d'expositions, allocation de bourses de séjour à l'étranger, publication d'ouvrages), répond au souci d'étendre son soutien à la préparation et à l'exécution d'œuvres qui ne pourraient pas être réalisées sans appui financier.

du canton de Berne. Elles sont allouées sur présentation d'une demande. Dans cette demande, l'artiste doit décrire son projet de façon précise, justifier de ses activités antérieures et actuelles - en particulier de son activité artistique - préciser ses besoins financiers et, s'il n'est pas domicilié dans le canton de Berne, prouver qu'il a des attaches avec ce canton.

Les demandes doivent être déposées le 1er décembre 1988 au plus tard. Elles seront adressées au secrétariat de la Commission des arts appliqués du canton de Berne, Sulgeneckstrasse 70, 3005 Berne. Tout renseignement complémentaire peut-être obtenu à ce secrétariat (tél. 031.46.85.11). (oid)

LA CHAUX-DE-FONDS

La Franco-Suisse à vélo tout-terrain



A la découverte de sites extraordinaires... avec de bons mollets. (Photo J. Muller)

Le week-end prochain, les adeptes du vélo tout-terrain participeront à la 3e Franco-Suisse, une randonnée de 110 km, Pontarlier - Sainte-Croix et retour. Les Chaux-de-Fonniers sont invités.

L'Association des amis du vélo de montagne, à La Chaux-de-Fonds, fait l'article de la troisième édition de la Franco-Suisse, une randonnée sous conduite en deux étapes de 60 et 50 kilomètres, destinées aux adeptes de la «mountain bike».

L'itinéraire Pontarlier - Sainte-Croix - Pontarlier passe par cluses, monts et vallons et incite à la découverte de sites extraordinaires: le panorama sur les Alpes du Chasseron par exemple.

Des groupes de niveaux différents seront formés. Le ravitaillement, le soutien technique et le transport des bagages sont assurés par des véhicules. Départ de Pontarlier le samedi dès 8 h 30. Renseignements et inscriptions au 0 (039) 28 46 46. (Imp)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

La mort de Jürg Dieter Weiss

Encore une fois, un homme, un ami, meurt pour une cause que nous défendons: la liberté en Amérique latine.

Jürg Dieter Weiss, Zurichois de 42 ans, est mort lundi 22 août au Salvador, tué par la police. Il était là-bas en mission d'information pour le comité national Amérique centrale.

Solidaire, Jürg était un homme qui se sentait intimement touché par l'oppression dont souffrent les plus démunis en Amérique latine. Mais pas seulement. Il a toujours su comprendre les problèmes de chaque personne qui s'ouvrait à lui, en Suisse aussi. Il s'intéressait beaucoup à ce qui se passe ici. On l'a, par exemple, vu contribuer avec d'autres, à la création d'une maison

de jeunes à Bâle ou manifester contre la centrale nucléaire de Kaiser-augst. Il se donnait passionnément et sans relâche aux causes qu'il défendait.

Sa disparition nous rappelle que d'autres gens, anonymes, meurent chaque jour pour la même cause que lui. Mais aujourd'hui, les Latino-Américains sont frappés par sa mort. L'Amérique latine avait encore besoin de lui. Elle a toujours besoin de gens comme lui. Les 11 et 12 septembre, un séminaire sur le Salvador aura lieu à La Chaux-de-Fonds. C'est une manière de continuer le travail de Jürg.

Une réfugiée sud-américaine (nom et adresse connue de la rédaction)

CELA VA SE PASSER

Retour du Népal

De retour du Népal, Mme Elisabeth Simon, infirmière, présente ses diapositives vendredi à 20 h 15 dans la salle de la rue de la Paix 124. Entrée gratuite.



Société éditrice et imprimeur: L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 211 135 - Télex 952 114. Fax: Rédaction 039 - 285 852. Administration 039 - 281 419. Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Egger, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Catherine Roussy Wessner, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Collaborations:

Irène Brossard, Denise de Ceuninck.

Stagiaires:

Corinne Chuard, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Publicité locale

Bureau de L'Impartial: La Chaux-de-Fonds 039/211 135 Le Locle 039/311 444

Suisse

Publicitas

LE GROUPEMENT BRENASSIER

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Willy SIMON-VERMOT

père de Bernard et beau-père d'Isabelle et Jean-Bernard.

HOCKEY-CLUB LES BRENETS

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Willy SIMON-VERMOT

Nous garderons le meilleur souvenir de cet ami. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LE FC LES BRENETS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Willy SIMON-VERMOT

beau-père de Danny Bize, entraîneur de la première équipe.

AVIS MORTUAIRES

LES BRENETS



Je suis la résurrection et la vie. Jean 11, v. 25.

Son épouse: Marie-Thérèse

Ses enfants et petits-enfants:

- Marie-Claude Freddy, Frédéric et Raphaël,
- Colette Jean-Maurice, David et Anaïs,
- Laurent Isabelle, Stéphanie Mathieu Jonas et Emmanuel,
- Evelyne Jean-Bernard, Dominique et Carole,
- Bernard Christiane, Cindy et Audrey,
- Bernadette et Prune,
- Marcel Monique,
- Francine Dany et Amandine.

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Willy SIMON-VERMOT

que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 70e année.

LES BRENETS, le 31 août 1988.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure. Marc 13, v. 33.

R. I. P.

Une messe sera célébrée vendredi 2 septembre, à 14 h 30 au temple des Brenets suivie de l'inhumation.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Grande-Rue 14 2416 Les Brenets

Veillez penser à Terre des Hommes, ccp 23-230-5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE ABATECH ENGINEERING

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Willy SIMON-VERMOT

père de leur secrétaire Mademoiselle Bernadette Simon-Vermot.

REMERCIEMENTS

SONVILIER

La famille de

MONSIEUR VITAL SAVIOZ

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons lui ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons reçu les innombrables messages de sympathie lors du décès de

MONSIEUR MAURICE DELACOUR

notre cher et regretté époux, papa, beau-père et grand-papa. Les présences, les messages, les dons ou envois de fleurs nous ont été un précieux réconfort.

En présence de tant d'affection et de sympathie, nous exprimons à toutes les personnes qui nous ont entourés notre reconnaissance et nos très sincères remerciements.

MADAME CÉCILE DELACOUR-MARTIN SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

MONSIEUR MAURICE JEANNERET

nous vous disons merci du fond du cœur d'avoir pris part à notre deuil par vos messages, votre présence, vos dons et votre envoi de fleurs.

Veillez trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Un grand merci particulier au Dr Roland Jeanneret du Locle pour son dévouement.

MADAME MAURICE JEANNERET ET FAMILLES.

LA BRÉVINE, août-1988.

Usego

votre agréable voisin

Offre de produits frais valable jusqu'au 3.9.88

Nectarines

extra grandes d'Italie

kg 2.50

Coupe Chantilly Cristallina

- Vanille
- Caramel
- Chocolat

-75

125 g

Gruyère doux

1.60

100 g

Saucisse de Lyon

3.50

pièce de 500 g

Cervelas

1.35

1 paire 200 g

Sinalco

- Sinalco light

1.10

1 litre (+ dépôt)

Café Hag

6.75

100 g lyophilisé

Rouleaux Toggenburger Kägi

3.60

2x200 g

Milky-Way mini Mars mini

2.95

250 g

Wollana

7.20

1.65 kg (1 kg 4.36)

Colgate pâte dentifrice

- Freshmint 115 g (100 g 2.35)
- Prophylaxe 97 g (100 g 2.78)
- Gel 104 g (100 g 2.60)

2.70

Whiskas

1.45

400 g (100 g -36)

Pal

1.45

405 g (100 g -36)

Shampooing Timotei

2.95

200 g (100 g 1.48)

Merlot del Ticino Rosé La Prella

5.95

7 dl

Utiel rouge «Don Miguel»

2.10

1 litre (+ dépôt)

Thon blanc Sun Bell

1.95

155 g (100 g 1.26)

Whiskas

1.45

400 g (100 g -36)

Pal

1.45

405 g (100 g -36)

Shampooing Timotei

2.95

200 g (100 g 1.48)

● divers

agence générale de La Chaux-de-Fonds

Gilbert Sauser

Collaborateurs:
Bernard Corti
☎ 039/31 24 40
Claude Vidali
☎ 039/23 15 92

Nos partenaires:

PAX

Via

Bernard Despont
☎ 039/23 64 23
Sonia Morand
☎ 039/23 48 89

KFW maladie
Previsa, protection juridique

Un vrai service

SCHWEIZ

ASSURANCE

L.-Robert 58, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 09 23

● vacances-voyages

ERGUEL VOYAGES

Inscriptions:
039/41 22 44
Saint-Imier

Samedi 3 septembre
Europa-Park, Rust
Entrée comprise, repas libre
*Fr. 40.— Fr. 50.—
Enfants Fr. 35.—

Mardi 6 septembre
Foire de Morteau
Départ La Chaux-de-Fonds à 13 h
*Fr. 7.— Fr. 10.—
Départ de Saint-Imier à 12 h 30
Fr. 10.— Fr. 12.—

Mercredi 7 septembre — 1/2 jour
Vallée de Joux: Musée de l'Auberson
*Fr. 21.— Fr. 30.—

Lundi 19 septembre
Jeûne fédéral
Musée de Ballenberg
Repas inclus
*Fr. 48.— Fr. 59.—
* = cartes Visa voyages

EXCURSIONS-VOYAGES

Mauron

2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. 039/23 93 22-3
Inscriptions: Léopold-Robert 68

Demoiselle

châtain-clair, cherche à retrouver: monsieur, blond, rencontré le dimanche 14 août, à la piscine. Brève conversation vers la cabine téléphonique, en début d'après-midi.

Ecrire sous chiffres FJ 13033, au bureau de L'Impartial.

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118
Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Patinoire des Mélèzes: 20 h, La Chaux-de-Fonds - Gottéron-Fribourg.
Place Sans Nom: 16 h; salle de l'Armée du salut (N.-Droz 102), 20 h, groupe folklorique des Canaries.
Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Piscine des Mélèzes: ouv. 9-20 h.
Pharmacie d'office: Coop 3, L.-Robert 108, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinémas
ABC: 20 h 30, La maison de Jeanne.
Corso: 21 h, Une femme en péril; 18 h 30, Le nom de la rose.
Eden: 20 h 45, Crocodile Dundee II; 18 h 30, Chaleurs de louves.
Plaza: 20 h 15, Gandhi; 18 h 30, Fernand le bâtard.
Scala: 18 h 45, 21 h, Trois amis; 16 h 30, Les aristochats.

Le Locle

Cinéma Casino: fermeture annuelle.
Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 19 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Plateau libre: 22 h, Carlo Actis Dato.
Pharmacie d'office: Kreis, place Pury, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinémas
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Crocodile Dundee II; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, La lectrice; 15 h, 20 h 45, Bonjour l'angoisse; 17 h 45, Colors.
Arcades: 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.
Bio: 20 h 45, Urgences; 18 h 15, Les liaisons dangereuses.
Palace: 18 h 30, In extremis; 20 h 45, Randonnée pour un tueur.
Rex: 21 h, Dancers (Gisèle); 18 h 45, Mon père c'est moi.
Studio: 15 h, 18 h 30, Miracle sur la 8e rue; 20 h 30, Le cri de la liberté.
Le Landeron, Vieux Bourg: 20 h 30, New Castle Jazz Band.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Fleurier, patinoire: 18-22 h, Comptoir du Val-de-Travers.
Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, 260 chrono.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout

● avis officiels

Ville de La Chaux-de-Fonds

Avis d'ouverture de chantier

Rue du Casino

Les Services industriels et les Travaux publics vont entreprendre des travaux de réfection des réseaux d'électricité, d'eau et de gaz ainsi que la réfection de la chaussée sur le tronçon:

avenue Léopold-Robert – Musées

Le chantier débutera le 5 septembre 1988 et sera ouvert jusqu'à mi-novembre 1988 environ.

Nous prions les usagers et les bordiers de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place et nous les remercions de leur compréhension.

Direction des Travaux publics et Services industriels.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Avis d'ouverture de chantier

Rue Numa-Droz

Les Services industriels et les Travaux publics vont entreprendre des travaux de réfection des réseaux d'électricité, d'eau et de gaz ainsi que la réfection de la chaussée sur le tronçon:

Rue du Versoix – Guillaume-Ritter

Le chantier débutera le 5 septembre 1988 et sera ouvert jusqu'à fin octobre 1988 environ.

Nous prions les usagers et les bordiers de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place et nous les remercions de leur compréhension.

Direction des Travaux publics et Services industriels.

Suisse romande

- 10.55 Demandez le programme!
- 11.00 Petites annonces
- 11.05 La petite maison dans la prairie (série)
Le fils de son père.
- 11.50 Petites annonces
- 11.55 Il était une fois la vie
Le cerveau.
- 12.20 Les jours heureux (série)
Ralphy a de sacrés ennemis.
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 La préférée (série)
- 13.40 24 et gagne
- 13.45 Le Virginien (série)
Siège.
- 14.55 24 et gagne
- 15.05 Des fourmis par millions
Documentaire.
- 16.05 24 et gagne
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 C'est les Babibouchettes
- 17.20 Dusty
Série de C. Budds.
Premier épisode.
- 17.45 Zap hits



**A 18 h 05
La baby-sitter**

Série de Laurent Lévy, avec Véronique Boulanger, Emmanuelle Boidron, Benoît Robert, etc.
Etre baby-sitter, quel drôle de gagne-pain! Prune en sait quelque chose puisqu'elle en fait son activité pour financer ses études de droit.
Photo: Benoît Robert et Emmanuelle Boidron. (tsr)

- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Les étés de Temps présent
Le porteur et le diplomate (dernière partie).
- 21.05 Dynasty (série)
Un beau sabotage.
- 21.55 TJ-nuit
- 22.20 Rendez-vous
Film d'A. Téchiné (1985), avec J. Binoche, J.-L. Trintignant, etc.
Jeune comédienne, Nina débarque un jour à Paris avec la soif de réussir.
- 23.40 Bulletin du télétexte

France 1

- 6.27 Une première
- 7.30 Club Dorothée vacances
- 8.30 Le magazine de l'objet
- 9.00 Haine et passions (série)
- 9.40 Club Dorothée vacances
- 10.45 Et avec les oreilles
- 11.05 C'est déjà demain (série)
- 11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.00 Tournez... manège
- 12.35 Le juste prix
- 13.00 Journal - Météo
- 13.40 24 et gagne
- 13.45 Côte ouest (série)
- 14.30 Des agents très spéciaux (série)
- 15.20 Quarté à Vincennes
- 15.25 Le diamant de Salisbury
Téléfilm de C. Spiero, avec C. Pereira, P. Noël, Zabou, etc.
- 16.45 Club Dorothée vacances
- 18.05 Chips (série)
- 18.55 Météo
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.30 La roue de la fortune
- 20.00 Journal - Météo
- 20.35 Tapis vert
- 20.40 Le vent des moissons
Dernier épisode.



**A 22 h 05
Salut l'artiste**

Film d'Yves Robert (1973), avec Marcello Mastroianni, Françoise Fabian, Jean Rochefort, etc.
A Paris, de nos jours. La vie trépidante d'un comédien obscur qui court après le cachet, tout en essayant de préserver sa vie privée.
Durée: 95 minutes.
Photo: Jean Rochefort et Marcello Mastroianni. (fr3)

- 23.45 Journal - La Bourse
- 24.00 Minuit sport
- 1.00 Les Moineau et les Pinson
- 1.25 Haroun Tazieff raconte sa terre
- 2.20 Les Moineau et les Pinson
- 2.45 Alain Decaux face à l'Histoire
- 3.45 Histoires naturelles
- 4.40 Musique
- 4.45 Histoires naturelles
- 5.35 Les Moineau et les Pinson
- 6.00 Histoires naturelles

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 Amourusement votre (feuilleton)
- 9.00 L'été en baskets
Les mondes engloutis - Zorro - Shera, etc.
- 11.00 Aventures, voyages
Une histoire pour de vrai.
- 11.25 La demoiselle d'Avignon (feuilleton)
- 11.55 Flash info - Météo
- 12.05 Kazzado
- 12.30 Flash info
- 12.35 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.35 Météo
- 13.40 La vie en panne (feuilleton)
- 14.05 Jeunes docteurs (série)
- 14.45 Anno Domini (feuilleton)
- 16.25 Les charmes de l'été (feuilleton)
- 17.25 L'arche d'or
- 17.55 Frank, chasseur de fauves
Course à la vie.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.35 Petit déjeuner compris (feuilleton)
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo



**A 20 h 35
Scorpio**

Film de Michael Winner (1972), avec Burt Lancaster, Alain Delon, Paul Scofield, Joanne Linville, etc.
Vers 1972, la CIA monte une machination contre un de ses membres qu'elle soupçonne d'être un agent double.
Durée: 110 minutes.
Photo: Burt Lancaster. (a2)

- 22.25 Profession: comique
Extraits de plusieurs films comiques - Le mille-pattes fait des claquettes.
- 23.20 Journal
- 23.40 Jazz
28^e Festival international d'Antibes - Juan-les-Pins. 1987: Sonny Rollins N° 2.

FRB France 3

- 8.30 Espace 3
- 12.00 Estivales
L'âme de fond: l'amour.
- 13.00 40^e à l'ombre de la Trois
- 13.30 Cap danger (série)
Vol en solo.
Au cours d'un voyage en avion, Nicole et Jonah se voient dans l'obligation de prendre les commandes, le pilote étant victime d'une crise cardiaque.
- 14.00 40^e à l'ombre de la Trois
- 17.00 Amuse 3
- 18.00 Colorado (série)
Les bergers (2^e partie).
Messmore envoie des milliers de moutons détruire les terres des fermiers afin de les obliger à les quitter.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.53 Jouez la case
- 20.02 La classe



**A 20 h 30
Jeux de glaces**

Téléfilm de Dick Lowry, avec Helen Hayes, John Mills, Bette Davis, etc.
Miss Jane Marple, vieille dame excentrique, va devoir démêler les fils d'une affaire bien étrange.
Photo: Helen Hayes. (fr3)

- 22.00 Soir 3
- 22.20 L'archipel d'Aquitaine
Les Gascons.
- 23.20 Musiques, musique
Papillons, opus N° 2, pour piano, de Schubert, interprété par C. Collard.

Demain à la TVR

- 10.55 Demandez le programme!
- 11.05 Dynasty
- 11.55 Il était une fois la vie
- 12.20 Les jours heureux
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 La préférée
- 13.45 Les yeux du témoin. film
- 15.40 La peur contre la gloire

Suisse alémanique

- 16.15 Treffpunkt
- 17.00 Das Spielhaus
- 17.30 Spielzeit - Playtime
- 17.35 Gutenacht-Geschichte
- 18.00 Der Landarzt
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Die Rebellen vom Liang Shan Po
- 20.55 Netz
- 21.45 Prominenten-Tip
- 21.55 Tagesschau
- 22.10 Maurice Chevalier
- 22.50 Zeitspiegel
- 23.35 Sydney, Perle im Pazifik

ARD Allemagne 1

- 15.05 Fury
- 15.30 Die Würze des Lebens
- 16.00 Die Trickfilmschau
- 16.15 1: 0 für die Kinder
- 16.40 Sei kein Frosch
- 17.10 Telekatz
- 17.25 Regionalprogramme
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Schlag auf Schlag
- 21.00 Extratour
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Mademoiselle Fifi, film

Allemagne 2

- 13.30 Berufswahl heute
- 15.30 Videotext für alle
- 16.00 Indian River
- 16.25 Ropbarb
- 16.30 Indian River
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.50 Die Fälle des Harry Fox
- 19.00 Heute
- 19.30 Was wäre wenn?
- 21.00 Gesundheitsmagazin Praxis
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Zwischen stop und go
- 22.55 Erzählung für Sandra

Allemagne 3

- 18.00 Die Sendung mit der Maus
- 18.28 Der Däumling
- 18.34 Fauna Iberica
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Das Haus der sieben Sünden, film
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Politik aus Stuttgart
- 21.45 Sport unter der Lupe
- 22.30 Musikladen

Suisse italienne

- 18.05 Programmi estivi per la gioventù
- 19.00 'Allo 'Allo
- 19.30 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Caro Michele, film
- 22.15 Telegiornale
- 22.25 Difficile è bello

RAI Italie 1

- 14.15 La sfida, film
- 16.00 Tanti varietà di ricordi
- 17.00 Al di là delle colline
- 17.45 L'ispettore Gadget
- 18.20 Di paesi di città
- 19.20 Venezia cinema 1988
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Giochi senza frontiere
- 21.50 Anteprima di Miss Italia
- 22.00 Telegiornale
- 22.10 Una notte d'estate, film
- 0.10 TG 1-Notte
- 0.20 Il mulino del Po

SKY Sky Channel

- 7.0 Good morning Scandinavia
- 8.05 The DJ Kat show
- 9.00 Countdown
- 10.00 Made in Germany
- 11.00 Top 40
- 12.00 New music
- 13.05 Another world
- 14.00 City lights
- 14.30 Roving report
- 15.00 Davis Cup tennis by nec
- 16.00 Countdown
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Branded
- 18.30 Earthfile
- 19.00 Hazel
- 19.30 Emergency
- 20.30 Canon fashion TV-FTV
- 21.00 Superstars of wrestling
- 22.00 Wigan VS manly rugby league
- 23.00 Fleetwood Mac -

RTN-2001
Radio neuchâteloise
Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

Avec Eric et Pierre-Yves
Ça y est: le couple infernal est à nouveau réuni, pour le meilleur (qui a ricané?) et pour le rire (qui a ricané?). Eric et Pierre-Yves, après avoir écumé la matinale s'attaquent maintenant à la tranche de midi. A vos risques et périls, mais santé tout de même!

- 6.00 Info SSR
- 6.03 Couleur Café
- 6.45 Bulletin neuchâtelois
- 7.00 Info SSR
- 7.45 Bulletin neuchâtelois
- 8.00 Info SSR
- 8.15 Revue de presse
- 9.00 Claire à tout faire
- 10.00 Info SSR
- 11.00 Envoyez potage!
- 12.00 Titres de l'actualité
- 12.15 Journal neuchâtelois
- 12.30 Info SSR
- 14.00 Secteur Privé
- 15.00 Info SSR
- 16.30 Hit-parade
- 17.50 Pyjama vole
- 18.00 Info SSR
- 18.30 Journal neuchâtelois
- 19.00 Magazine du cinéma
- 19.45 Musique de nuit/Coup d'envoi

La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.05 L'agenda. 14.15 Animateur votre. 14.45 Melody en studio. 15.45 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle.

Espace 2

- 9.05 Quadrillage. 10.00 La ronde des festivals. 11.30 Entrée public: le livre de Madeleine. 12.00 La criée des arts et spectacles. 12.40 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre. 16.30 L'Europe des grands concerts. 18.05 Magazine littérature. 18.40 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 L'été des festivals. 23.00 Festival de jazz de Willisau 1988.

Suisse alémanique

- 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Z.B.! 21.10 Programme musical. 22.30 Magazine

fjn France musique

- 6.30 Fidèlement votre. 8.07 Le magazine. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.45 Concert. 14.30 Tino Rossi 30/40. 14.45 Bizarre, vous avez dit bizarre... 15.15 Autour de l'école de Vienne. 17.00 Vlado Perlemuter. 18.30 Le temps du jazz en vacances. 19.07 Sans rime ni raison. 20.30 Concert. 22.37 Le voyage en Italie. 24.00 Un violon dans la nuit: Zino Francescatti.

Fréquence Jura

- 6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 et 9.30 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Mister DJ. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 19.00 Au fil du temps. 19.30 Accordéon. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

- 10.00 Baskett et passe-montagne. 10.30 Coup d'archet. 11.00 A la bonne fraquette. 11.45 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occase. 15.00 Musique aux 4 vents. 17.00 Quoi de neuf à l'horizon? 18.00 Infos RSR 1. 18.30 Silence on tourne.

À PROPOS

Le diplomate puis La valise

A la fin du deuxième volet de «La Suisse et la guerre d'Algérie», Frank Pichard et Jacques Senger donnent la parole à un ancien de l'OAS, Pierre Sergent, à Mme Béatrice Monfrini, la fille d'un médecin vénéréologue qui eut Mussolini comme client et reçut chez elle Georges Bidault en fuite, à André Luisier et à quelques-uns des trois mille Suisses qui durent quitter l'Algérie après l'indépendance, avec une seule valise, sans avoir été indemnisés vingt-cinq ans plus tard, ce qui est tout de même anormal.

Pendant la guerre, l'Etat français traqua les Algériens du FLN et ceux qui les aidaient. Après la

guerre, le même Etat dut combattre ceux des siens en révolte contre lui, gens de l'OAS qui se défendaient «comme une femme qui risque le viol» (selon P. Sergent)! Il est normal que des Suisses, pas les mêmes, aient su accueillir les uns et les autres. Et les porteurs de valises prêtant aide au FLN rejoignent d'autres porteurs, les Suisses qui durent quitter l'Algérie indépendante, dans le document, pas dans le sens d'une action!

L'émission commence par un rappel du suicide d'Henri Dubois, procureur de la Confédération, en 1957, qui ne résista point aux conséquences de l'acte d'un subordonné ayant pratiqué l'écoute

téléphonique de l'ambassade d'Egypte qui aidait le FLN, informations transmises à un colonel français, Mercier. La Suisse officielle, alors, mais tout de même par des subalternes, avait choisi son camp. Mais les choses allaient changer, M. Max Petitpierre ayant encouragé, soutenu et couvert le diplomate Olivier Long quand celui-ci se fit l'intermédiaire entre le FLN et des politiciens français, Georges Pompidou et Bruno de Leusse, mandatés par de Gaulle pour des négociations secrètes d'abord, qui eurent lieu sur territoire suisse à la fin de la guerre.

Quelques images de combat ponctuent les rappels chronologi-

ques des négociations et les témoignages. Elles sont inutiles. Un élément de commentaire suffisait pour rappeler que les morts s'additionnaient durant les négociations lentes et difficiles. Mieux aurait valu nous informer sur le présent des négociateurs, surtout algériens, puisque beaucoup de combattants de la première heure ont quitté le pouvoir...

Raconter l'histoire même récente, c'est faire des choix. Senger et Pichard ont-ils raison d'insister sur le rôle de la diplomatie suisse plus que sur ceux de l'avocat Nicolet et du journaliste Favrod?

Freddy Landry
● TSR, ce soir, 20 h 05, reprise lundi 5 septembre à 14 h 45.

A VOIR

Nocturne: Rendez-vous

En exergue de son film, André Téchiné aurait pu inscrire cette phrase de William Shakespeare «La vie est un théâtre dont nous sommes les acteurs» (cette affirmation pourrait aussi concerner le film d'Andrzej Zulawski «L'important c'est d'aimer»). Il nous propose en effet un film violent et passionné, lyrique et senti-

mental, romanesque et romantique et à travers l'histoire d'amour de l'héroïne, c'est la candeur et la déchéance, l'angélisme et la culpabilité et le remord.

Tout cela constitue un film attachant, souvent irritant et qui ne laisse personne indifférent. «Rendez-vous» a d'ailleurs remporté le Prix de la mise en scène

au cours du Festival de Cannes 1985.

Jeune comédienne, Nina débarque un jour à Paris avec la soif de réussir. Elle se rend dans une agence de location pour y chercher un appartement et elle y rencontre Paulot; elle lui donne une place pour le théâtre où elle joue un petit rôle de soubrette et, le soir même, il tombe amoureux

d'elle. D'où la jalousie de Fred, avec lequel elle vit; elle se retrouve donc à la rue. Paulot se propose alors pour l'héberger. Mais, dans l'appartement de Paulot vit également Quentin, personnage étrange que Paulot a rencontré par hasard; il ne tolère pas la présence de Nina bien qu'il soit, lui également, attiré par elle... (sp)

● TSR, 22 h 20

Gloire, puissance et argent

Ou les dessous du télévangélisme à la sauce américaine

Pat Robertson était un des candidats à l'investiture de son parti. Autrement dit, il brigait, côté républicain, ni plus ni moins que le fauteuil présidentiel. Au civil, Pat Robertson est «télévangéliste»; autrement dit «pasteur médiatique» qui n'utilise plus la chaire et ses cordes vocales pour convaincre et séduire, mais l'électronique sophistiquée du micro et du petit écran; dans un show hebdomadaire baptisé «Christian Broadcasting Network», un programme distribué par câble auprès de trente-trois millions d'abonnés, c'est le plus grand aux Etats-Unis. Mais surtout pas le seul: les spécialistes estiment à plus de 200 le nombre de ces «ministres-de-Dieu-et-du-petit-écran».

Il faut dire que le marché est juteux, puisque ces mêmes spécialistes articulent le chiffre de 1 milliard de dollars lorsqu'il s'agit d'évaluer les chiffres d'affaires cumulés de toutes ces églises hertziennes; autrement dit, la concurrence est rude, business oblige, et (presque) tous les moyens sont bons pour faire trébucher l'adversaire, pour détourner sa clientèle et la manne qu'elle représente.

UNE SOMBRE HISTOIRE

Pat Robertson l'a appris à ses dépens, qui s'est fait «balancer dans les pattes» une sombre histoire qu'il aurait eue à la Nouvelle Orléans, avec une prostituée. Robertson avait commencé par nier, par rejeter en bloc toutes les accusations, mais finalement, devant les évidences accumulées, il a craqué et choisi la formule de l'autocritique publique pour passer aux aveux: cela a donné cette fameuse confession télévisée, au cours de laquelle il a fondu en larmes, a demandé pardon à sa chère épouse, a encore expliqué que les gens étaient méchants, et que s'il était avec cette dame dans un hôtel un peu louche de la Louisiane, ce n'était pas du tout pour ce qu'ils croyaient, mais bien au contraire...

Bref, le candidat à l'investiture républicaine a publiquement baissé sa culotte, s'est retiré du jeu politique, et cherche maintenant à se refaire une santé médiatique.

DEUX «TÉLÉGLISES»

Un peu plus loin, 2 «téléglises» sont également en train de se déchirer, là encore afin de se voler leurs fidèles, et les contributions

coquettes qu'ils représentent: d'un côté les époux Jim et Tammy Bakker, de l'autre Jimmy Swaggart. Jim et Tammy Bakker incarnent l'image typique du couple américain: lui un peu «golden boy» sur les bords, portant bretelles comme il sied chez les «yuppies», la raie bien droite, les lunettes sages; bref vous lui donneriez, Madame, votre fille les yeux fermés. Tammy traverse une quarantaine rondelette, discrètement peinturlurée - pardon maquillée - comme seules les Américaines savent le faire; et qui ne se montrent jamais autrement que la main sur l'épaule, ou dans la main.

La réussite quoi, et un PTL Club (Praise The Lord Club, le priez Dieu fan's club, dirait-on chez nous) qui rapporte bon an, mal an, près de 130 millions de dollars. Assez donc pour susciter l'envie de Swaggart, qui cherche - et trouve comme par hasard - une savoureuse histoire d'alcôve à mettre au grand jour: une relation que

De Washington
par Claude FROIDEVAUX

Jim a eue avec une certaine Jessica Hahn, une sémillante et fort habile brune, habile, car elle est parvenue à se faire monnayer son silence plus d'un quart de million de dollars; la quête de quelques dimanches, quoi! Là, c'est Bakker qui craque, mais devant son psychiatre cette fois, on est aux Etats-Unis ou on n'y est pas!

Et c'est au psychiatre, qui est membre comme par hasard du PTL Club, qu'il revient d'expliquer aux ouailles perturbées la conduite

extraconjugale du maître; «à qui Dieu a d'ailleurs déjà pardonné, dans sa grande bonté, ajoute-t-il».

LA MÊME ARTILLERIE

Et non seulement Dieu a pardonné, mais dans Sa grande habileté, il a encore glissé dans le creux de l'oreille de Bakker le nom de Marvin Gormann, ancien disciple de Swaggart, qui lui aussi aurait..., et lui aussi avec des dames peu légitimes. Bref, de part et d'autre, on sort la même artillerie, qui a presque toujours en commun ce parfum d'alcôve et d'interdit, de gros sous et de Dieu vous bénisse!

«JE SUIS H. CHRIST»

On ajoutera que l'arrivée de la télévision et des grands shows médiatiques n'est pas seule responsable de cette curieuse inclination de certains ministres du Seigneur vers ce mieux-être un peu douteux; dans un ouvrage qui se lit facilement: «Jesus H. Christ, ou les utopies religieuses américaines», Roger Delorme raconte par le menu les histoires plus ou moins graveleuses de certains prophètes de la fin de ce siècle et du début du XXe, qui tous avaient en commun un réel appât du gain, un amour inconsidéré pour les femmes et en particulier celles des autres, et enfin un charisme certain associé à un brillant talent d'orateur.

A la sauce religieuse et divine, cela donnait quelquefois un cocktail explosif, où des charmantes jeunes filles étaient conviées à visiter la maison du maître, pour en être les humbles servantes. Ou alors on se servait directement dans le ménage de ses associés.

Henry Ward Beecher, dans les années 1870, réunissait régulièrement plus de 2500 personnes dans son église de Brooklyn, et déclarait un revenu, coquet pour l'époque, de 40 000 dollars par année. Modestement, il se considérait comme «le meilleur orateur depuis Saint-Paul», ce qui l'autorisait de surcroît à avoir des visées sur tout ce qui portait jupon, et en particulier sur celui de Mrs Tilton, la femme de son associé.

L'affaire se termina devant la justice, qui prononça un non-lieu,



Billy Graham a essayé de remettre de l'ordre en créant un Conseil évangélique de comptabilité financière pour éviter des opérations financières aussi louches que douteuses (photo ap)

après quoi Beecher mena encore longtemps ses agréables et fructueuses affaires, pendant 13 ans, jusqu'à sa mort.

«TU NE VOLERAS POINT»

Il n'est pas question ici de prétendre que ces nouveaux ministres badinent avec l'honnêteté que l'on est en droit d'attendre d'eux, mais le moins que l'on puisse dire est que la transparence n'est pas la qualité première de leur comptabilité, même si une certaine mégalomanie les conduit presque tous à gonfler exagérément leurs revenus: «rich is beautiful!» Tous, en tous cas font montre d'une discrétion certaine lorsqu'il s'agit de leur argent, tous promettent des chiffres, des comptes et des bilans, mais rares sont ceux qui tiennent réellement leurs promesses.

DES CENTAINES DE MILLIERS DE DOLLARS

Les Bakker par exemple ont recueilli des centaines de milliers de dollars de leurs téléspectateurs, avec l'intention, disaient-ils, de diffuser leurs programmes en direction de la Corée du Sud et du Brésil, et donc de payer les locations de satellites nécessaires à cette opération. En réalité, la plus grande partie de cet argent a été dépensée en frais généraux ou en investissement immobiliers.

Jerry Falwell, dont l'émission «Old Time Gospel Hour», réunit plus d'un demi-million de téléspectateurs-fidèles a récolté plus de 6 millions de dollars, afin de financer une vaste opération de solidarité au bénéfice des boat-people vietnamiens; en réalité, l'association bénéficiaire n'a reçu que

300 000 dollars; encore ces sacrés «frais généraux»!

A la demande de Billy Graham, que ce genre de magouille n'enchantait guère, un «Conseil évangélique de comptabilité financière (!)» a été institué, afin de prévenir ce genre d'opérations, aussi louches que juteuses, de convaincre chacun de se prêter à toutes les investigations financières nécessaires pour prouver leur honorabilité, pour interdire enfin les associations dirigées par les seuls membres d'une même famille.

Ce Conseil réunit les dirigeants de pratiquement toutes ces télécongrégations, à l'exception - est-ce un hasard - des dix plus importantes.

UN TRAIN DE VIE QUI N'EST PAS DÉSAGRÉABLE

Quant au train de vie de ces Messieurs-Dames, il n'est pas désagréable; les revenus officiels dont ils prétendent disposer ne disent pas grand chose, car ils ne font que rarement mention des à-côtés et autres petits bénéfices: Pat Robertson, ancien candidat républicain à l'investiture présidentielle, vit par exemple, sans charge aucune, dans la «chancellerie» à 400 000 dollars dont sa chaîne TV, la Christian Broadcasting Network est propriétaire; son cheval se trouve dans un haras de l'université CBN; il dispose encore d'une résidence dans le village de vacances CBN...

Quand on leur en fait la remarque, ou quand on leur demande si l'opulence dans laquelle ils vivent ne les dérange pas, tous répondent que leur aisance financière est le signe visible que leur mes-

sage porte, et qu'ainsi Dieu récompense leur foi...

NE PAS TOUT MÉLANGER

On se gardera néanmoins de tout mélanger; le plus connu, en Europe et aux Etats-Unis, des évangélistes est incontestablement Billy Graham. Certes l'entreprise qu'il a construite autour de lui est également une importante affaire financière, sans doute use-t-il lui aussi de tout l'arsenal médiatique à disposition, mais jamais son nom n'a été mêlé à un quelconque scandale, financier ou d'ordre personnel.

Au contraire, lorsqu'il s'en va prêcher la liberté religieuse en URSS, puis en Chine comme il vient de le faire tout récemment, sa démarche est tout à fait considérée.

Mais il est vrai aussi que depuis longtemps, on sait que de nombreuses institutions à connotation religieuse «frisent le code», et que certaines se sont mises quasiment hors-la-loi; cela ne les empêche pas de durer, ou de recommencer, sous un autre vocable.

Les pauvres, les gagne-petits, les oubliés de la prospérité constituent l'essentiel de leur clientèle, des fidèles qui cotisent régulièrement à raison de 20 ou 30 dollars par mois. C'est peu, mais l'Amérique est un grand pays où il est facile de «ratisser large».

Et dans un pays dominé par l'individualisme, l'organisation et l'rationnel, il fallait bien trouver une petite place pour rêver: le télévangéliste ont proposé le rêve Jésus et le dieu-dollar en plus; pa étonnant dès lors que la bécham ait aussi bien pris. Cl. I



Pat Robertson, au civil «pasteur médiatique». Il était l'un des candidats à l'investiture de son parti et brigait, côté républicain, le fauteuil de président des Etats-Unis (photo ap)

Demain: ouvert sur... le capital